

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 29 Juillet 2015 - 13 Chaoual 1436 - N° 1031 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-PEROU

FÊTE NATIONALE
Le Président Bouteflika félicite son homologue péruvien

P.28

ALGÉRIE-NIGER

Le Président nigérien Mahamadou Issoufou reçoit M. Lamamra

P.28

TUNISIE-ALGÉRIE

LE MINISTRE TUNISIEN DES AE, TAÏEB BACCOUCHE : L'Algérie a «toujours soutenu» la Tunisie «sur tous les plans»

P.28

Le ministre des AE du Sultanat d'Oman aujourd'hui à Alger

P.28

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR «1,5 million d'étudiants attendus pour la nouvelle année universitaire»

Près d'un million et demi d'étudiants sont attendus pour la nouvelle année universitaire, a indiqué mardi à Alger le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Tahar Hadjar. «Le secteur accueillera, au titre de l'année universitaire 2015-2016, un nombre global d'étudiants estimé à près d'un million et demi répartis sur différents paliers de l'enseignement supérieur», a déclaré le ministre lors d'une conférence de presse dédiée aux résultats du processus d'orientation des nouveaux bacheliers vers les établissements universitaires. Sur le nombre global annoncé, 1.400.000 étudiants concernent le cycle de graduation, environ 50.000 dans la post-graduation et près de 50.000 dans l'Université de la formation continue (UFC). P.4



INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES :
56,59%
des lauréats du Bac 2015 affectés vers leur premier choix

LE MINISTRE DES FINANCES, M. BENKHALFA :
«Marché financier et bancarisation des capitaux informels, nouvelles sources de financement»

P.6

L'ALLIANCE DES ASSOCIATIONS D'AIDE AUX CANCÉREUX, INVITÉE, HIER, DU FORUM DE DKNEWS
Un constat et des impatiences ...

P.8-9



SANTÉ

CATARACTE
Un collyre pour retarder son apparition

Pages 14-15

CULTURE

8^E FELIV:
Intérêt relatif des initiés et indifférence des plus jeunes

P.17

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS
Pourquoi la FAF interdit le recrutement des joueurs étrangers

P.25

MDN

Arrestation de 9 contrebandiers et saisie de matériel divers destiné à la contrebande au Sud

P.3

Météo



Régions Nord : 36° à Alger

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après-midi, les vents seront de 20 à 30 km/m près des côtes, la mer sera calme.

Régions Sud : 38° à Tamanrasset

Temps chaud à l'extrême sud du Hoggar et au Tassili dans la journée même dans la soirée. Par ailleurs, le temps sera ensoleillé, nuageux dans d'autres endroits, au sud-ouest avec des vents forts.

RESSOURCES EN EAU Nouri demain à Sétif



Le ministre des Ressources en Eau et de l'environnement, M. Abdelouahab Nouri, effectuera demain jeudi 30 juillet 2015, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Sétif.

CE MATIN À 10H Conférence de l'Association des oulémas musulmans algériens



L'Association des oulémas musulmans algériens organise ce matin à 10h au club «Etaraki», une conférence qui portera sur l'initiative nationale de solidarité avec les habitants de Ghardaïa.

JUSQU'À DEMAIN À SOUK EL KHEMIS Festival culturel local de la poterie de Maâtkas



Plus de 165 artisans représentants différents métiers artisanaux (bijouterie traditionnelle, vannerie), prennent part jusqu'à demain à Souk El Khemis (wilaya de Tizi-Ouzou), pour le traditionnel festival culturel local de la poterie de Maâtkas.

UNIVERSITÉ DE BOUMERDÈS Salon national des clubs scientifiques

Sous le haut patronage du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, et en collaboration avec le club scientifique «Espace du savoir», l'université M'hamed Bougara de Boumerdès organise jusqu'au 1^{er} août, la première édition du Salon national des clubs scientifiques.

VENDREDI À ALGER Journée sans voiture



Pour la huitième année consécutive, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise en collaboration avec la radio algérienne «JIL FM» l'événement «Alger sans voiture», et ce, vendredi 31 juillet 2015 dans l'ensemble des sites avoisinants : la grande poste, la Place Audin et le Parc Sofia. En cette journée, la capitale d'Alger sera habillée de belles couleurs, émancipée d'une beauté rare dans son genre et surpasser de la voiture qui domine le citoyen à nos jours. Et pour l'embellissement de cette manifestation, la musique sera à l'honneur pour garnir d'avantage les sites avec des mélodies rythmiques ainsi que des animations ludiques et récréatives propices pour une journée propre et belle.

CE MATIN À 10H AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE Conférence sur le rôle des médias dans la sensibilisation des risques de l'extrémisme



nale, représentants de la société civile et la presse nationale.

LA MER ET LE SOLEIL À DES PRIX INACCESIBLES EN ALGÉRIE



Mobilis soutient la candidature d'Oran pour les Jeux méditerranéens 2021



Mobilis, partenaire officiel du Comité olympique algérien (COA) lance, sur sa page officielle Facebook, le jeu «Concours jeux méditerranéens Oran 2021», en soutien à la candidature d'un joyau de la méditerranée, la ville d'Oran pour l'organisation de l'édition 2021 des Jeux méditerranéens, en concurrence avec la ville de Sfax (Tunisie), dont le verdict sera connu le 27 août prochain en Italie. Ainsi, dans le but de booster les chances d'attribution de l'organisation des jeux méditerranéens 2021 à l'Algérie, Mobilis, organise du 21/07/2015 au 15/08/2015, un jeu concours sur sa page officielle facebook, destiné aux internautes accessible depuis le lien : <https://www.facebook.com/MobilisOfficielle>. Le concours est ouvert à toute personne «Fan» de la page Facebook des «Jeux Méditerranéens Oran 2021», les participants doivent «Liker» la page et «la partager» sur leurs murs Facebook en utilisant deux hashtags #Mobilis et #Oran2021. Les deux (02) gagnants de ce concours, remporteront un voyage, tous frais payés avec la délégation algérienne, pour assister à la première édition des Jeux méditerranéens de plage Pescara 2015 en Italie.

CE MATIN AU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE Réunion de préparation de la prochaine tripartite

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb, présidera ce matin à partir de 09h30 au siège du ministère, la réunion de préparation de la prochaine tripartite qui devrait abriter la wilaya de Biskra.



TAJ Meeting vendredi à Tipasa



Le président du parti TAJ, Dr Amar Ghoul, présidera un meeting populaire vendredi 31 juillet à partir de 10h au centre culturel de Douaouda, wilaya de Tipasa.

KHENCHELA Le film Harraga Blues fait un «tabac»

Une foule particulièrement nombreuse de jeunes cinéphiles a suivi, lundi soir, la projection du film *Harraga Blues* de Moussa Haddad sur un écran géant dressé sur la place mitoyenne à la cinémathèque de Khenchma dans le cadre de la caravane Ciné-Madina. Le film relate l'histoire de deux jeunes gens que les conditions sociales difficiles transforment en candidats à l'émigration clandestine vers le Sud de l'Europe via la Méditerranée.

TISSEMSILT Campagne de sensibilisation sur les risques de noyade



L'unité de l'Agence nationale des barrages et transferts de la wilaya de Tissemsilt a lancé hier, une campagne de sensibilisation sur les risques de noyade dans les barrages et les retenues collinaires. Lors de cette campagne, des sorties sur les places publiques et les agglomérations secondaires de différentes communes de la wilaya sont organisées et durant lesquelles des dépliants seront distribués. Afin d'éviter ces drames, des rencontres de proximité avec les citoyens sont organisées ainsi que des expositions de photos et affiches mettant en exergue les risques de noyade dans ces plans d'eau lors de les périodes de canicule.

DU 1^{ER} AU 6 AOÛT À KOLÉA Festival maghrébin de musique andalouse

Des troupes de la rive nord de la Méditerranée venues notamment de Turquie, d'Italie et du Portugal, prendront part aux côtés de leurs pairs de Tunisie et du Maroc, à la 7^e édition du Festival de musique andalouse, prévue du 1^{er} au 6 août 2015. Le coup d'envoi du festival qu'abritera la maison de culture Ahmed-Aroua, sera donné avec une soirée en hommage à Hadj Mahfoud.

Horaires des prières

Mercredi 29 Juillet 1436

	Max	Min
Alger	36°	22°
Oran	34°	24°
Annaba	32°	21°
Béjaïa	34°	23°
Tamanrasset	38°	24°



Installation du jury du Prix du président de la République du journaliste professionnel

Le ministre de la Communication, Hamid Grine a procédé hier à Alger à l'installation du jury du Prix du président de la République du journaliste professionnel dont la première édition a été consacrée au thème «L'Algérie, modèle de développement économique et social».

○ Lamine Bechichi désigné président du jury

Lors de la cérémonie d'installation, le ministre a annoncé la désignation de l'ancien ministre de la Communication, le journaliste et écrivain, Lamine Bechichi, président du jury composé d'une dizaine de membres.

Il s'agit de MM. Ahmed Benzelikha, représentant du ministère de la Communication, Hamidou Benamari, du ministère des Finances, Moussa Bouhdane, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique et Mme Djahida Mihoubi du ministère de la Culture.

Sont également membres du jury, Mme Nacera Aït Salah représentante de l'Entreprise nationale de la télévision, MM. Mohamed Chalouche, de la Radio nationale, Achour Chorfi, de la presse écrite publique, Ahmed Fatani, de la presse écrite privée et MM. Nacereddine Ayadhi et Djamel Adjimi, représentants de la faculté des sciences de l'information et de la communication à l'université d'Alger 3.



Le décret présidentiel portant création du Prix du président de la République du journaliste professionnel stipule que le prix est décerné par un jury indépendant, composé de personnalités réputées dans le domaine de la presse écrite, électronique, de la radio et de la télévision.

Le jury est présidé par une personnalité nationale désignée par le ministre de la Communication.

Le Prix a été annoncé le 3 mai dernier par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale

de la presse. Les lauréats de ce Prix seront récompensés le 22 octobre à l'occasion de la célébration de la journée nationale de la presse. Le Prix est décerné dans les cinq catégories de presse, à savoir l'information écrite, l'information télévisuelle, l'information radiophonique, la presse électronique et l'illustration. Il consiste en l'attribution d'un certificat de mérite et d'une récompense financière dont le montant est fixé pour chacune des catégories. S'agissant des quatre premières catégories, le 1er lauréat bénéficiera d'une récompense financière d'un (1)

million de DA, le 2e de 500.000 DA et le 3e 300.000 DA.

Pour la 5e catégorie, une récompense de l'ordre de 100.000 DA sera attribuée pour la meilleure illustration photographique, dessin ou caricature de presse. La date butoir de réception des dossiers de candidatures a été fixé au 20 septembre 2015. Les contributions des journalistes seront sélectionnées selon les critères de la pertinence du sujet, l'objectivité dans le traitement, la rigueur dans l'analyse, l'originalité du thème choisi, la qualité rédactionnelle, la qualité technique et esthétique et l'intérêt suscité au sein du public.

Les postulants doivent être de nationalité algérienne, détenteur de la carte nationale du journaliste professionnel.

Le candidat ne doit pas être membre du jury. Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2014-2015.

M. OUALI L'A AFFIRMÉ HIER À EL-TARF

Achèvement du lot Est de l'autoroute Est-Ouest : Les négociations avec COJAAL avancent bien

Le ministre des Travaux publics, Abdekader Ouali, a déclaré mardi à El Tarf que les négociations entre son département via l'agence nationale des autoroutes (ANA) et le consortium COJAAL pour l'achèvement du lot Est de l'autoroute Est-Ouest «avançaient bien».

Les discussions entre les deux parties «se poursuivent afin de trouver des solutions techniques et financières adaptées», a souligné le ministre qui inspectait, à Dréan, le tronçon de l'autoroute traversant la wilaya d'El Tarf sur une longueur de 87 km dont trois seulement ont été réceptionnés.

M. Ouali a rappelé qu'une quinzaine de cadres avaient accompagné un coordinateur japonais venu récemment en Algérie pour des rencontres de concertation initiées dans le cadre des démarches visant à régler le différend entre les deux parties.

Le ministre qui a également insisté sur l'importance de «dépasser toute contrainte de nature à retarder davantage la concrétisation de ce projet structurant», s'est attardé sur l'impact économique de ce projet appelé à créer une dynamique économique à la mesure des ambitions du pays et à assurer le confort et la sécurité des usagers.

Les causes à l'origine des retards enregistrés dans la livraison des différents projets doivent être «identifiées» et prises en charge «en temps opportun», a-t-il soutenu en mettant l'accent sur la nécessité de «réunir toutes les conditions préalables au lancement des chantiers afin d'éviter à l'avenir les surévaluations et le report des délais de réception».

La nécessaire qualification des entreprises, le respect des délais et la qualité des ouvrages ont été longuement mis en relief par le ministre qui a par ailleurs souligné l'impératif entretien du réseau routier existant pour lequel des moyens financiers considérables ont été consentis».

S'agissant du projet de contournement de Djebel Ouahch, près de Constantine, lancé au lendemain de l'effondrement partiel d'un tunnel, M. Ouali a déclaré que l'entreprise Cosider a été désignée pour renforcer les entreprises déjà sur place.

Au poste frontalier d'El Ayoun où des travaux de modernisation du chemin de wilaya (CW) n° 110, entre la route nationale (RN) n° 44 et la localité d'El Ayoun, sur une distance de 15 km sont en cours, le ministre a rappelé que ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement et de désenclavement des communes frontalières.

Il a insisté, dans ce contexte, sur l'importance d'accélérer le rythme d'avancement des travaux de ce projet qui doit être livré, a-t-il souligné, «avant fin 2015».

La délégation ministérielle s'est également rendue dans les communes d'Aïn Assel et de Bouteldja où des exposés sur les deux événements, en cours de travaux, ont été présentés.

Des événements devant être livrés «avant la fin du mois de septembre prochain», ont affirmé les responsables locaux au ministre qui a également inspecté le nouveau port de pêche d'El Kala.

M. Ouali devait également effectuer une visite de travail, dans l'après-midi, dans la wilaya voisine d'Annaba où il présidera, à la fin de sa tournée, une séance de travail avec les cadres de son secteur.

Le Prix du président de la République du journaliste professionnel vient consolider les réformes du secteur

Le ministre de la Communication, Hamid Grine a affirmé que le Prix du président de la République du journaliste professionnel dont le jury a été installé mardi à Alger, vient «consolider les réformes dans le secteur de la Communication». Intervenant lors de la cérémonie d'installation du jury, le ministre a dit que le Prix visait à «encourager et à promouvoir la production journalistique en récompensant les meilleures œuvres de la presse». Il se propose d'être une «reconnaissance du combat des journalistes hommes et femmes dans notre pays qui ont oeuvré pour faire entendre la voix de la glorieuse guerre de libération et défendre les constantes et acquis du peuple et aujourd'hui de leur contribution à l'accompagnement de l'effort de développement du pays», a-t-il indiqué. En réponse aux questions des journalistes, M. Grine a rappelé que le Prix était consacré exclusivement aux journalistes détenteurs de

la carte nationale du journaliste professionnel soulignant que 2.800 journalistes avaient retiré leurs cartes.

M. Lamine Bechichi, président du jury, pour sa part, souligné que ce dernier était composé de «spécialistes et de personnalités distinguées et crédibles, ce qui lui permet d'assumer pleinement la mission qui lui a été confiée».

Après avoir donné un aperçu sur le journal «Résistance algérienne» (El Moukawama el djazaïra) paru le 22 octobre 1955 et dont la date a été retenue par le président de la République pour instituer la Journée nationale de la presse, M. Bechichi a exhorté le jury à faire preuve de crédibilité dans l'accomplissement de son travail. Le décret présidentiel portant création du Prix du président de la République du journaliste professionnel stipule que le prix est décerné par un jury indépendant, composé de personnalités réputées dans le domaine de la

presse écrite, électronique, de la radio et de la télévision. Le jury est présidé par une personnalité nationale désignée par le ministre de la Communication.

Le Prix a été annoncé le 3 mai dernier par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la presse.

Le Prix est décerné dans les cinq catégories de presse, à savoir l'information écrite, l'information télévisuelle, l'information radiophonique, la presse électronique et l'illustration.

Il consiste en l'attribution d'un certificat de mérite et d'une récompense financière dont le montant est fixé pour chacune des catégories.

S'agissant des quatre premières catégories, le 1er lauréat bénéficiera d'une récompense financière d'un (1) million de

DA, le 2e de 500.000 DA et le 3e 300.000 DA. Pour la 5e catégorie, une récompense de l'ordre de 100.000 DA sera attribuée pour la meilleure illustration photographique, dessin ou caricature de presse.

La date butoir de réception des dossiers de candidatures a été fixé au 20 septembre 2015.

Les contributions des journalistes seront sélectionnées selon les critères de la pertinence du sujet, l'objectivité dans le traitement, la rigueur dans l'analyse, l'originalité du thème choisi, la qualité rédactionnelle, la qualité technique et esthétique et l'intérêt suscité au sein du public.

Le postulant doit être de nationalité algérienne et détenteur de la carte nationale du journaliste professionnel.

Le candidat ne doit pas être membre du jury. Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2014-2015.

SOLIDARITÉ

Mme Meslem plaide à Béjaïa pour une rationalisation des dépenses publiques

La ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Mounia Meslem Si Amer a plaidé mardi à Béjaïa, pour la «rationalisation» des dépenses publiques dans son secteur.

«Il faut rationaliser l'emploi des fonds publics», a-t-elle indiqué, lors d'une visite de travail dans la wilaya, soulignant, à l'adresse de responsables locaux du secteur, que «dorénavant, les réévaluations (des projets) ne seront plus tolérées».

Mme Meslem a évoqué à ce titre deux chantiers : la construction des nouveaux sièges des directions de l'action de solidarité de la wilaya et de l'agence du développement social, dont le parachèvement va valoir une rallonge budgétaire cumulée de plus de 80 millions de dinars.

Elle a tenu à souligner que cette démarche envers l'argent public «ne participe pas d'une politique d'austérité quelconque mais reste motivé par un unique souci, celui de la bonne gestion et de l'emploi des ressources financières du secteur», affirmant que tout le programme prévu a son indicatif sera réalisé «sans aucune restriction».

Dans ce contexte, la ministre s'est aussi adressée aux associations, en mettant en garde celles dont l'activité reste peu visible ou sans grand impact.

«Nous serons plus regardants et plus exigeants», a-t-elle prévenu, soulignant que «désormais, les aides bénéficièrent essentiellement à celles qui activent».

Durant cette visite, Mme Meslem a passé en revue des projets en voie d'achèvement,

notamment un centre psychopédagogique pour enfants inadaptés mentaux à Souk-El-Tenine, à 25 km à l'est de Béjaïa, dont le coût de l'ordre de 171 millions de dinars a été jugé excessif et ce, en dépit de la qualité fonctionnelle et architecturale de la construction ainsi qu'une Maison de solidarité des associations à caractère humitaire dont l'achèvement a valu de nouveaux apports financiers.

La ministre a également rencontré des représentants de la société civile et pris connaissance du programme et des actions retenues par son département notamment, en terme de prise en charge des handicapés et des personnes aux besoins spécifiques et de leur insertion socio-pédagogique ou professionnelle.

Système de la double vacation dans nombre de communes d'Alger-Ouest à la prochaine rentrée scolaire

Le système de la double vacation sera adopté dans nombre d'établissements éducatifs (collèges et lycées) de certaines communes d'Alger-ouest, a indiqué mardi Abdellouahab Guellil, directeur de l'Education d'Alger-Ouest.

M. Guellil qui a présenté un rapport sur l'année scolaire écoulée et les préparatifs de la prochaine rentrée devant la commission de l'Education, l'Enseignement supérieur et la Formation professionnelle de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), a précisé que la prochaine rentrée scolaire s'annonce «difficile» compte tenu de la surcharge des classes dans les deux paliers moyen et secondaire.

Le recours au système de la double vacation est l'une des solutions visant à atténuer cette «surcharge», a-t-il dit ajoutant que les communes les plus touchées sont Ain Benian, Draria, El-Achour et Ouled Chebel.

Contrairement aux cités nouvellement réceptionnées dans le cadre des opérations de relogement dans la wilaya d'Alger depuis juin 2014, ce sont les quartiers populaires qui sont confrontés au problème de surcharge, a fait savoir le même responsable citant l'exemple d'établissements scolaires qui accueillent 1.400 élèves alors que leur capacité d'accueil ne dépasse pas 800 élèves.

Il a expliqué cette situation par l'émergence de nouvelles agglomérations qui n'ont rien à voir avec les opérations de relogement menées par la Wilaya en plus des transferts d'élèves du privé vers le public.

On attend la réception, dès la prochaine rentrée, de 6 nouvelles cantines scolaires à travers des écoles primaires situées dans les communes de Douera, Birouta, Dely Ibrahim, Gué de Constantine, Zerbalda et Mahelma.

Cinq (05) écoles primaires seront mises en service, toutefois elles restent en deçà des besoins réels, selon M. Guellil rappelant que la construction d'écoles était du ressort des APC et non la direction de l'éducation. Aussi deux collèges seront réceptionnés en octobre prochain tandis que 13 autres sont au programme mais tardent à être réalisés faute de foncier.

Un lycée sera également livré et un autre en cours de parachèvement devrait l'être en décembre prochain.

Pour ce qui de la prime de scolarité d'un montant de 3.000 DA, M. Guellil dira qu'elle profitera à 31.000 élèves rappelant qu'elle a été distribuée à hauteur de 52% au 22 juillet en cours. 93 millions DA ont été alloués dans le cadre de cette prime aux élèves démunis. Le président de la commission de l'APW de l'Education, l'Enseignement supérieur et la Formation professionnelle, Mohamed Tahar Dilmî a rappelé, pour sa part, que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du suivi et de l'évaluation des résultats de l'année scolaire écoulée, les préparatifs de la prochaine rentrée et le contrôle des affectations financières dont le secteur a bénéficié.

La direction de l'Education d'Alger-ouest compte 274.694 élèves scolarisés répartis sur 345 écoles primaires, 104 collèges et 41 lycées. Elle dispose de 3 centres d'orientation scolaire et 25 Unités de dépistage sanitaire (UDS).

INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES : 56,59% des lauréats du Bac 2015 affectés vers leurs premiers choix

56,59% des lauréats au Bac, qui ont procédé à leurs inscriptions universitaires, ont obtenu leurs premiers choix, a indiqué mardi le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Tahar Hadjar.

Intervenant lors d'une conférence de presse dédiée à la présentation du processus des inscriptions, le ministre a relevé que «le suivi électronique de l'opération fait état de l'orientation de 56,59 % des lauréats vers leurs premiers choix», précisant ainsi qu'un lauréat sur deux a eu le premier choix exprimé.

M. Hadjar a ajouté que «1,38% des lauréats sont représentés par ceux qui veulent suivre des formations en dehors du secteur de l'enseignement supérieur et les étudiants universitaires qui ont repassé le bac dans l'espoir d'améliorer leur moyenne pour accéder à des filières déterminées mais malheureusement la moyenne obtenue ne leur permet pas d'atteindre leur but».

Il a souligné, dans le même sillage, que 76,96 % des admis ont eu un des trois choix exprimées, 85,28 % ont eu l'un de leurs cinq choix, alors que 95,75 % ont été orientés vers l'un de leur dix choix. S'agissant des



inscrits qui n'ont pas été affectés à aucun de leurs dix choix, le ministre a indiqué que le taux «ne dépasse pas 4,25%», ajoutant qu'un «onzième choix» leur a été proposé en tenant compte des notes obtenues dans les épreuves. «Cette catégorie peut formuler un recours à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 30 juillet si le

concerné n'est pas satisfait de l'affectation», a expliqué le ministre, précisant que «l'étude des recours tient compte des critères d'orientation et prend en considération les moyennes minimales indiquées par le traitement électronique».

Le ministre qui s'est félicité des conditions dans les-

quelles continue de se dérouler l'opération des inscriptions pour l'année universitaire 2015-2016, a présenté un tableau illustratif des moyennes exigées pour chacune des spécialités, notamment les plus demandées. La phase des inscriptions finales se déroulera à partir du 29 juillet et jusqu'au 6 août.

TAHAR HADJAR L'A ANNONCÉ HIER

«Un million et demi d'étudiants attendus pour la nouvelle année universitaire»

Près d'un million et demi d'étudiants sont attendus pour la nouvelle année universitaire, a indiqué mardi à Alger le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Tahar Hadjar. «Le secteur accueillera, au titre de l'année universitaire 2015-2016, un nombre global d'étudiants estimé à près d'un million et demi répartis sur différents paliers de l'enseignement supérieur», a déclaré le ministre lors d'une conférence de presse dédiée aux résultats du processus d'orientation des nouveaux bacheliers vers les établissements universitaires. Sur le nombre global annoncé, 1.400.000 étudiants concernent le cycle de graduation, environ 50.000 dans la post-graduation et près de 50.000 dans l'Université de la formation continue

(UFC). Le premier responsable du secteur a souligné que le taux global attendus pour la prochaine rentrée universitaire traduit une augmentation d'environ 17,5 % comparativement aux chiffres de l'année universitaire précédente.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que le secteur enregistrera à l'issue des sessions de juin et de septembre environ 288.000 nouveaux diplômés, dont 185.000 titulaires d'une licence du système LMD. «Il est attendu que 75 % de ces nouveaux titulaires de licence poursuivent leurs études dans le cycle du master», a-t-il ajouté.

Le ministre a réaffirmé, à cette occasion, la disponibilité des places pédagogiques pour tous les nouveaux inscrits, rappelant que le secteur bénéficiera, au titre de la nouvelle



année universitaire, de 76.000 nouvelles places pédagogiques et de 50.000 nouveaux lits.

QUESTION SAHRAOUIE :

Appel à une nouvelle stratégie de communication ciblant le public neutre

Un spécialiste en communication à l'université d'Alger, le Dr Ahmed Hamdi, a appelé mardi depuis Boumerdes le peuple sahraoui à adopter une nouvelle stratégie de communication destinée à gagner plus de sympathisants à sa cause en ciblant le public hésitant ou ayant une position neutre vis-à-vis de cette question.

Le conférencier qui animait une conférence intitulée «communication et différentes formes de discours» dans le cadre de l'université d'été des cadres du

Front Polisario et de la République arabe Sahraouie démocratique (RASD), a souligné l'importance d'adopter une telle stratégie de communication à l'ère des guerres médiatiques et de la mondialisation, par une utilisation efficace des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC). Le peuple sahraoui doit œuvrer à construire une opinion publique favorable et adhérant à sa cause, en fournissant l'information juste, convaincante et reflétant la

réalité de son vécu à ceux qui ignorent la question sahraouie ou qui adoptent une position neutre ou hésitative, a-t-il recommandé, soulignant la nécessité d'adapter la forme du discours selon son destinataire. A cet effet, le Dr Hamdi a appelé les concernés par cette mission de communication sur la question sahraouie à adopter un discours «plus convaincant» en recourant aux preuves scientifiques et tangibles, plutôt que de chercher à jouer sur les sentiments des destinataires du

discours. Il a souligné à cet effet que la question sahraouie «dénie la soutien de la majorité des pays africains qui adhèrent à la demande d'un référendum d'autodétermination de son peuple, contrairement au pays arabes et particulièrement ceux du Golfe qui se positionnent plutôt du côté du colonisateur marocain, en raison de la campagne de désinformation menée par ce dernier en leur direction». Le conférencier a, à ce propos, estimé que l'opinion publique du reste des pays est «par-

tagée face aux informations erronées répandue par une certaine presse occidentale aux ordres de lobbies sionistes favorables au Maroc». Il a également appelé à ne pas négliger le rôle des laboratoires de recherches étrangers dans la construction de l'opinion publique et l'orientation des politiques gouvernementales, d'où l'importance, selon lui, pour le peuple sahraoui d'y participer en prenant part aux débats que ces entités organisent.

Bedoui : «L'Algérie ne reviendra pas sur ses décisions souveraines»

Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Noureddine Bedoui, a affirmé mardi à Relizane que l'Etat algérien ne reviendra pas sur ses décisions souveraines.



«Au nom du gouvernement et en application des directives du président de la République et du Premier ministre, je réaffirme que l'Etat algérien ne reviendra pas sur ses décisions souveraines y compris le programme d'action du gouvernement», a dit M. Bedoui dans son allocution prononcée à l'occasion de l'installation du nouveau wali de Relizane.

Rendant hommage au rôle de l'Armée nationale populaire (ANP) et des autres institutions sécuritaires, M. Bedoui a indiqué que «sans la réconciliation des Algériens grâce aux valeurs de la paix et de la réconciliation nationale, l'Algérie n'aurait jamais connu l'amorce de son développement».

L'Algérie «traverse une étape difficile, que ce soit au plan sécuritaire, au regard de l'environnement dans lequel elle évolue, ou au plan économique du fait de la chute des prix du pétrole», a-t-il ajouté affirmant que la réconciliation nationale était le plus grand acquis réalisé par l'Algérie depuis l'indépendance au regard des valeurs qu'elle véhicule et qui ont ouvert les portes du développement.

Il a ajouté dans ce cadre que l'Algérie traversait une étape économique différente de celle du passé, d'où, a-t-il dit, la nécessité d'«orienter et renforcer les efforts en vue du développement de l'économie et de l'investissement local».

M. Bedoui a en outre insisté sur la nécessité de lever les obstacles bu-

reautiques, appuyer la dynamique du développement et créer la richesse au niveau local conformément aux orientations du gouvernement.

«Il ne faut pas se contenter de ce qui a été réalisé car l'Algérie fait face à de nouveaux défis induits par l'accroissement des besoins des citoyens», a-t-il dit, avant d'appeler dans ce contexte les autorités locales à œuvrer de façon continue pour la prise en charge et la satisfaction de ces besoins et à poursuivre les efforts visant le renforcement du développement local».

Le ministre de l'Intérieur avait déposé auparavant à l'installation du nouveau wali de Relizane.

Il devra installer plus tard dans la journée les walis de Ain Defla et Blida.

IL A ÉTÉ INSTALLÉ HIER PAR MR BEDOUI Le wali de Relizane prend ses nouvelles fonctions

Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales Noureddine Bedoui a installé mardi le nouveau wali de Relizane Hadjri Derdouf nommé à ce poste dans le cadre du mouvement opéré récemment par le président de la République dans le corps des walis et des walis délégués.

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence des autorités locales, militaires et civiles ainsi que de la société civile de la wilaya.

A cette occasion, M. Bedoui a

transmis les salutations du président de la République Abdelaziz Bouteflika à la population de la région en particulier.

Le ministre a réaffirmé que le mouvement opéré par le président de la République dans le corps des walis «donnera une nouvelle impulsion à l'action locale et gouvernementale et imprimerà une plus grande dynamique à l'activité des institutions publiques».

Il a également souligné que les

walis doivent travailler sans relâche pour réaliser les programmes arrêtés et les objectifs tracés en consentant davantage de sacrifices au service de l'Algérie. «Compte tenu de sa position géographique stratégique et de ses terres agricoles fertiles, la wilaya de Relizane est susceptible de devenir une wilaya agricole par excellence» ajoutant que la gestion de cette wilaya «est un défi qui exige la réunion des moyens et des ressources nécessaires».

Le nouveau wali d'Aïn Defla installé dans ses nouvelles fonctions

Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Noureddine Bedoui, a installé mardi le wali d'Aïn Defla, Kamel Abbas, dans ses nouvelles fonctions, suite au mouvement opéré récemment par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans le corps des walis et des walis délégués.

Les autorités civiles et militaires de la wilaya d'Aïn Defla, des représentants de la société civile et des zaouias ont assisté à

cette cérémonie, abritée par la salle de réunions de la wilaya.

Notant que «le pays ne peut indéniablement compter sur le prix du baril du pétrole», M. Bedoui a, lors de son intervention, appelé à la libération et à l'encouragement des initiatives locales et à lutter contre la bureaucratie sous toutes ses formes de blocage pour pouvoir promouvoir l'investissement et le développement escompté.

Le ministre a, dans ce cadre,

mis l'accent sur la nécessité d'offrir l'opportunité à chaque citoyen de participer au développement dans le respect des lois de la République.

Il a estimé que les potentialités dont dispose la wilaya d'Aïn Defla dans le domaine de l'agriculture (terres fertiles) doivent lui permettre de se hisser au rang de «wilaya agricole par excellence».

Remerciant les autorités et les

citoyens d'Aïn Defla pour le soutien qui lui ont apporté tout au long des 5 années passées à la tête de la wilaya, l'ex dépositaire du pouvoir de cette wilaya a souhaité plein succès à son successeur.

Selon lui, le fait que tous les projets inscrits au titre du plan quinquennal 2010-2014 aient été lancés est de nature à faciliter la mission pour le nouveau wali.

Ce dernier s'est dit, pour sa part, «conscient des défis à surmonter», souhaitant plein succès

Le wali délégué de la Circonscription administrative de Djanet installé dans ses nouvelles fonctions

Le wali délégué de la circonscription administrative de Djanet, (wilaya d'Illizi), Khaldi Ahcene a été installé lundi dans ses nouvelles fonctions par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, en vertu du mouvement opéré récemment par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika dans le corps des walis et des walis délégués.

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du wali d'Illizi, Moulati Attalah, des autorités militaires et civiles et des notables de la région.

A cette occasion, M. Bedoui a transmis les salutations du président de la République Abdelaziz Bouteflika à la population et aux notables de Djanet, cette région à laquelle «un intérêt particulier est accordé par les autorités centrale et locales à travers des projets réalisés et ceux en cours de réalisation à l'instar des 141 projets inscrits avec un coût global de 40 milliards de DA».

Il a estimé que le projet qui se réalise aujourd'hui par l'installation du wali délégué de Djanet, «devrait asseoir une base régionale plus adéquate avec les options de la décentralisation consacrée par le code communal et de wilaya», ajoutant que le projet visait à sédentariser les populations en les associant au développement et à la gestion de leurs affaires au niveau local.

M. Bedoui a appelé à cette occasion à la concertation avec les élus locaux et à la consécration de tous les moyens nécessaires afin d'impliquer le citoyens dans la gestion des affaires publiques à travers la mise en place de cadres durables de concertation, «une tradition chez le peuple algérien».

Il a affirmé que «des grands défis auxquels fait face le pays sur différents plans, nécessitent davantage d'efforts pour assurer la sécurité et la quiétude des citoyens et protéger leurs biens, en veillant à la consolidation de la cohésion entre les différentes franges de la société».

Le mouvement dans le corps des walis, effectué mercredi par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a vu la désignation de 17 walis délégués dont ceux des nouvelles circonscriptions du Sud du pays.

Il s'agit des circonscriptions de Timimoun et Bordj Badji Mokhtar (wilaya d'Adrar), Ouled Djellab (Biskra), Béni Abbas (Bechar), In Salah et In Guezzam (Tamanrasset), Touggourt (Ouargla), Djanet (Illizi), El Meghaier (El Oued), et El Menia (Ghardaïa).

Ces circonscriptions administratives seront dirigées par des walis délégués, placés sous l'autorité des walis territorialement compétents.

La décision de création de ces circonscriptions administratives a été entérinée le 24 mai dernier lors de la réunion d'un Conseil des ministres.

à son prédécesseur qui, à la faveur du mouvement des walis opéré par le président de la République, a été installé à la tête de la wilaya de Relizane.

Une minute de silence avait été observée au début de cette cérémonie d'installation à la mémoire des militaires lâchement assassinés par des terroristes le jour de l'aïd à Djebel Louh, dans la wilaya d'Aïn Defla.

APS

LE MINISTRE DES FINANCES, ABDERRAHMANE BENKHALFA, DANS UN ENTRETIEN À L'APS «Marché financier et bancarisation des capitaux informels, nouvelles sources de financement»

Le gouvernement mise sur le développement du marché financier, l'amélioration des recouvrements fiscaux et la bancarisation des capitaux informels pour diversifier le financement de l'économie par des moyens extrabudgétaires, a indiqué, mardi, le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, dans un entretien à l'APS. Le gouvernement compte ainsi mobiliser les capitaux informels, devant être drainés par les banques pour diversifier ses ressources de financement sur fond de baisse des prix du pétrole, a indiqué le ministre. Interrogé sur les mesures prévues par son département en matière de moyens alternatifs pour financer les projets publics par des fonds extrabudgétaires, M. Benkhalfa a affirmé qu'il y avait trois types de mesures visant à diversifier les ressources budgétaires de l'Etat. Il s'agit en particulier de l'inclusion des capitaux informels dans la sphère bancaire en vertu de la disposition de la loi de finance complémentaire (LFC) pour 2015 qui incite les détenteurs de ces capitaux à les déposer dans les banques contre paiement d'une taxe forfaitaire de 7%.

«A partir du 15 août, les banques vont commencer à recevoir ces fonds et qui vont être progressivement intégrés dans la sphère économique», a assuré le ministre ajoutant que le gouvernement travaillait pour atteindre une économie basée sur le marché au lieu du budget. «Nous devons optimiser ces ressources et gaspiller moins celles que nous avons», a estimé M. Benkhalfa soulignant que cette mesure allait engendrer un double impact positif, soit pour ces détenteurs de capitaux et pour l'économie nationale. Dans ce sens, M. Benkhalfa a fait savoir que les banques ont été instruites pour mener au mieux l'opération d'intégration des fonds informels dans la sphère bancaire. De plus, poursuit-il, le gouvernement mise sur le développement du marché financier et l'amélioration des recouvrements fiscaux afin d'accroître ses ressources, citant en ce sens les nouvelles mesures fiscales introduites par la LFC 2015. Toutes ces mesures et autres vont permettre, selon le premier argentin du pays à impulser une nouvelle dynamique de croissance économique devant être générée par les secteurs productifs hors hydrocarbures. «En 2018, nous allons sortir d'une économie moins diversifiée à une économie diversifiée mais surtout faire en sorte que les acteurs de la sphère réelle soient des acteurs qui

Des actions de proximité par les banques pour drainer les capitaux informels

des ressources de l'Etat et des tous les produits soutenus. «Nous allons continuer à dépenser mais nous devons

veiller à gaspiller moins (...). Nous devons arrêter de gaspiller tous ces produits et ressources qui sont soutenus par l'Etat: sucre, huile, farine, électricité et carburant», insiste-t-il. Pour lui, si tous les Algériens s'inscrivent dans cette logique, l'Etat va économiser des ressources importantes dans son budget qui est déjà alourdi par les transferts sociaux. Il explique qu'en dépit de la dégringolade des cours du brut, l'Algérie dispose encore d'une marge de manœuvre pour faire face à cette situation et qu'elle n'est pas au stade d'adopter une politique d'austérité ou d'arrêter les subventions. Cette situation résulte en particulier, selon lui, de la démarche du gouvernement ayant abouti au paiement anticipé de la dette extérieure et à la constitution d'une épargne conséquente. «La politique sociale de l'Algérie est, pour le moment, maintenue grâce à la politique anticipatrice du

gouvernement», explique le ministre appelant les Algériens à «apprendre à ne pas gaspiller». «Nous ne sommes pas en

situation de crise et nous n'adoptons pas une politique d'austérité mais plutôt de rigueur. Nous sommes maintenant à l'abri (de la crise) mais nous devons nous préparer à une économie plus efficiente et plus forte», a soutenu le ministre. Interrogé, par ailleurs, sur l'installation de la centrale des risques pour la mise en oeuvre du crédit à la consommation pour les produits nationaux, M. Benkhalfa a indiqué que la Banque d'Algérie était en cours de travailler avec le ministère du Commerce pour mettre en place cet outil.



travaillent en toute sécurité. Ils ne doivent pas cacher leur argent mais doivent faire profiter l'économie du pays de ces fonds», a-t-il résumé.

Pas de retour en arrière sur la politique sociale

Sur un autre plan, le premier argentin du pays a indiqué que le gouvernement n'envisageait pas pour l'heure de réviser la politique des subventions et de soutien aux prix, y compris ceux du carburant. L'abandon de subventions «n'est pas à l'ordre du jour», a assuré le ministre en insistant toutefois sur la nécessité d'arrêter le gaspillage

M. Sellal préside une réunion de travail avec les secteurs financiers et de la Sécurité sociale

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal a présidé lundi une réunion de travail élargie aux secteurs financier, bancaire et de la sécurité sociale, consacrée à la mise en œuvre des dispositions contenues dans la loi de finances complémentaires pour 2015 (LFC), a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

La réunion s'est tenue en application des directives énoncées par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika lors du Conseil des ministres du 25 juillet 2015, précisant la même source. Pour la mise en œuvre effective de la LFC 2015 avant la fin



du mois d'août, des modes opératoires précis et simplifiés ont été adoptés pour développer et encourager les crédits à l'économie, mieux maîtriser les opérations de commerce extérieur, garantir la réussite du dispositif de mise en conformité fiscale volontaire (article 43 de la LFC 2015) et encadrer la régularisation des situations des assujettis à la sécurité sociale débiteurs de cotisations, ajoute le

communiqué. Un effort particulier d'information et de communication sera mené en direction des citoyens concernés qui verront leurs avoirs financiers sécurisés dans le système bancaire national, tout en contribuant au développement de l'investissement national.

Lors des débats, M. Sellal «a particulièrement insisté sur l'importance d'une coordination et d'une réactivité optimale

pour instaurer un climat de confiance chez les citoyens, les opérateurs économiques et les patrons des PME, condition sine qua non de l'atteinte du double objectif d'optimisation et de rationalisation des ressources du pays et de la poursuite et du renforcement de la modernisation de son économie et de son orientation vers la croissance et la création de richesse et d'emplois».

COMMERCE EXTÉRIEUR

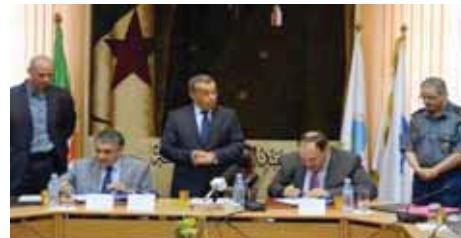
Les Douanes et les banques signent un avenant à leur protocole d'échange d'informations

La Direction générale des douanes (DGD) et l'Association des banques et établissements financiers (Abef) ont signé lundi à Alger un avenant à leur convention d'échange d'informations, permettant de faciliter davantage les opérations de commerce extérieur et de renforcer leur contrôle.

Cet accord a été paraphé par le directeur général des Douanes, Kaddour Bentahar et le président de l'Abef, Boualem Djebbar, en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa. Il s'agit de conforter l'échange d'informations entre les deux parties dans le cadre d'un dispositif mis en place en mars 2014, qui permet aux banques commerciales de consulter en temps réel les opérations du commerce extérieur par le biais d'une connexion au Système d'information et de gestion automatisée des douanes (Sigad).

L'avenant a pour objectif principal de réduire davantage les délais de traitement des opérations du commerce extérieur, de maîtriser l'information statistique relative à ce domaine et de contenir le phénomène de fraude, selon le ministre des Finances.

«Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts de dématérialisation des documents et de modernisation de la filière du commerce extérieur en Algérie qui se prépare à s'orienter vers le renforcement de ses exportations (hors hydrocarbures) d'ici deux à trois ans», a-t-il expliqué. En outre, l'échange des données relatives aux flux physiques, générés par la douane et les flux financiers, générés par les banques, permettra de mieux maîtriser les problèmes liés aux transferts illicites des fonds. Ainsi, le pro-



tocol d'échange d'informations Douanes-banques, prévoit la mise en place d'un module de consultation du Numéro d'identification fiscale (Nif) qui permet de confirmer l'authenticité de l'attestation d'importation au niveau de chaque banque, au moment de l'engagement de la domiciliation bancaire.

Le retour de l'information des fichiers de banques, permettra à l'administration douanière d'établir un fichier des fraudeurs et de renforcer ses instruments de contrôle dans le cadre d'une «approche préventive», selon les explications de M. Bentahar.

«La priorité de la Douane, aujourd'hui, est de renforcer les contrôles à partir de ce système, à l'effet de prévenir et d'éliminer tous les cas de fraude et ce depuis l'engagement de la domiciliation, en passant par la déclaration du manifeste jusqu'à l'enregistrement de la déclaration en détail», a-t-il souligné. L'administration des douanes envisage, par ailleurs, d'élargir son dispositif d'échange d'informations aux autres institutions étatiques, notamment le Centre national du registre du commerce (Cnrc), les ministères des Moudjahidine, de l'Industrie et des mines, de

l'Intérieur et des collectivités locales mais aussi aux opérateurs de la chaîne logistique internationale.

Il sera lancé également, dans quelques jours, un nouveau dispositif informatique obligeant l'ensemble des signataires à insérer le Nif, dans toute déclaration de manifeste, afin d'assurer la traçabilité dans la chaîne du commerce extérieur. De son côté, le président de l'Abef a affirmé que le renforcement des échanges d'information introduira plus de souplesse et de sécurité dans la gestion des opérations de commerce extérieur.

En 2014, les services des douanes ont recensé quelque 21.630 importateurs ayant domicilié leurs opérations d'importation à travers les 329 agences bancaires autorisées à effectuer ce genre d'opérations, et affiliées aux 19 banques commerciales intervenant dans commerce extérieur. Toutefois, les enquêtes menées par l'administration douanière ont révélé l'utilisation d'attestations d'importation falsifiées, et ce, par des personnes qui n'ont pas de statut légal d'importateurs mais qui réalisent, à travers cet acte frauduleux, des opérations d'importations fictives en vue, uniquement, de transférer des capitaux vers l'étranger.

ALGÉRIE - NIGER

Le Niger apprécie les efforts «énormes» de l'Algérie pour une sous-région stable affirme la ministre nigérienne

Le Niger a apprécié les efforts «énormes» déployés par l'Algérie pour avoir une sous-région «stable», et ce, à travers l'accord de paix et de réconciliation au Mali, a indiqué lundi à Niamey la ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens à l'extérieur, Mme Kane Aïchatou Boulama.

«Nous avons apprécié les efforts énormes que l'Algérie a su déployer pour que nous ayons une sous-région stable et de paix à travers cet accord de paix et de réconciliation au Mali», a déclaré à la presse Mme Boulama à l'issue de l'entretien qu'elle a eu avec son homologue algérien Ramtane Lamamra, suivi d'une séance de travail élargie aux délégations des deux pays.

«Nous sommes membres de la médiation dont l'Algérie est chef de file et nous avons su, au cours de ces longs mois de négociations, apprécier les qualités personnelles de M. Lamamra pour que nous puissions aboutir à un accord», a ajouté la ministre.

Elle a tenu à souligner que le Niger de même disposé à poursuivre ses efforts dans le cadre du comité de suivi de la mise en œuvre dudit accord.

La chef de la diplomatie nigérienne a indiqué dans ce cadre, que le Niger continue à collaborer «étroitement» avec l'Algérie dans tous les domaines qui relèvent de la sécurité et de la stabilité dans la sous-région que ce soit au Mali ou en Libye.

Mme Boulama a en outre, évoqué la 5e session du Comité bilatéral frontalier présidée par les ministres de l'intérieur des deux pays, prévue à Niamey les 30 et 31 de ce mois.

«Le comité évoquera les questions frontalières et planifiera toutes les difficultés qui peuvent exister entre nos deux pays sur le plan frontalier et surtout faire en sorte que cette rencontre très fructueuse et très dense puisse réellement continuer dans ce sens», a-t-elle déclaré.

Elle a également tenu à faire remarquer que l'Algérie et le Niger qui partagent une frontière d'environ 1.000 km, ont une «vision commune» sur les grandes questions qui concernent le développement de l'Afrique. Par ailleurs, la MAE nigérienne a précisé avoir évoqué avec M. Lamamra les questions bilatérales.

«Nous avons une coopération très dense et diversifiée qui va du domaine politique au domaine de la défense en passant par la sécurité», a-t-elle dit.

Elle a cité également les domaines de l'énergie et des mines, de l'agriculture, de la santé, de la formation professionnelle et des bourses d'études dont l'Algérie a octroyé, cette année, plus de 200 bourses aux étudiants nigériens.

Le président nigérien reçoit M. Lamamra

Le président nigérien, Mahamadou Issoufou, a reçu lundi au siège de la présidence de la République à Niamey le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra qui lui a transmis un message du président Abdelaziz Bouteflika.

Ce message entre dans le cadre du prolongement des entretiens que les deux chefs d'Etat ont eus à l'occasion de la visite d'Etat en Algérie du président Issoufou en janvier dernier.

Lamamra est arrivé lundi après-midi à Niamey, en Niger, à l'invitation de son homologue nigérienne, Kane Aïchatou Boulama.



RÉUNION DU COMITÉ BILATÉRAL FRONTALIER Les participants traiteront la question du commerce frontalier

La 5e session du Comité bilatéral frontalier (CBF) algéro-nigérien devant se réunir jeudi et vendredi prochains à Niamey traitera en particulier la question du commerce frontalier informel existant entre les deux pays, a indiqué lundi le président de la République nigérien, Mahamadou Issoufou. «Conformément aux décisions prises en janvier dernier lors de ma visite en Algérie portant redynamisation des structures de coopération bilatérale existant entre les deux Etats, le comité bilatéral de coopération frontalière se réunira pour évoquer en particulier la question du commerce frontalier», a déclaré à la presse lundi soir, M. Issoufou. Le président nigérien a précisé, à l'issue de l'audience qu'il a accordée au ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra que la question du commerce frontalier demeure «très dynamique. Certes peu informel mais très importante». M. Issoufou a souligné que cette coopération frontalière vise en particulier la région de Tamanrasset et d'Illizi en Algérie et la région de Tahoua et Agadez au

Niger. «Les choses se développent comme nous le souhaitons. Les structures de coopération se redynamisent entre les deux pays», a-t-il tenu à faire remarquer, avant d'indiquer que sa dernière visite d'Etat en Algérie a été l'occasion de donner des impulsions nouvelles à la coopération «déjà excellentes, notamment dans le domaine sécuritaire».

«Nous travaillons beaucoup ensemble sur les dossiers du Mali, de la Libye et de l'ensemble des menaces dans la zone sahélo-sahélienne», a-t-il précisé. Le président nigérien a en outre fait savoir que les relations bilatérales sont également «excellentes» dans le domaine de la coopération économique et commerciale, relevant l'existence de «beaucoup d'accords» qui sont en train d'être mis en œuvre sur la protection des investissements et sur le commerce transfrontalier. «Nous avons également excellentes relations dans le domaine de la coopération agricole, sanitaire et aussi de la formation où l'Algérie fait beaucoup d'efforts pour aider le Niger à former son encadrement civil et militaire», a-t-il ajouté.

LAMAMRA : «2015 est une année «faste» pour les relations algéro-nigériennes»

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra a qualifié lundi soir l'année 2015 de «faste» pour les relations algéro-nigériennes.

«2015 est une année faste pour les relations algéro-nigériennes. Nous vous promettons de nouvelles avancées dans les relations bilatérales», a déclaré à la presse M. Lamamra à l'issue de l'audience que lui a accordée le président nigérien Mahamadou Issoufou. Précisant avoir transmis les salutations «fraternelles» du président Abdelaziz Bouteflika à son homologue nigérien, le MAE a indiqué avoir procédé à un «large tour d'horizon» en prolongement à des discussions que les deux chefs d'Etat ont eus en janvier dernier à Alger. «L'année 2015 a donné l'occasion à nos chefs d'Etat de nous offrir des

orientations stratégiques par rapport au développement de nos relations comme à la coordination de nos actions sur les questions régionales internationales affectant la paix et la stabilité de nos peuples», a-t-il précisé. Le ministre a rappelé à ce propos, que la médiation «extrêmement importante» impliquant les pays de la région et la communauté internationale en faveur d'une solution de paix et de réconciliation en Malte a été un «franc succès». D'ailleurs, pour M. Lamamra, cette médiation va mettre à l'actif cette relation étroite, de fraternité et de confiance entre l'Algérie et le Niger comme entre nos deux pays et les autres pays de la région.

Il a expliqué également que cette visite lui permettra de bénéficier de la part du président nigérien des prolongements nécessaires aux discussions en

actualisant les échanges sur certaines choses d'intérêts communs.

Évoquant par ailleurs, les domaines d'échanges entre les deux pays, le MAE a cité notamment les secteurs de l'agriculture, des mines et des hydrocarbures, ainsi que la route transsaharienne qui est un dénominateur commun, a-t-il dit, entre l'Algérie et le Niger.

«Nous avons également des discussions sur des projets structurants dont la fibre optique et le projet de gazoduc, Nigeria-Niger-Algérie vers la Méditerranée», a-t-il ajouté. A noter que M. Lamamra a remis un message du président Abdelaziz Bouteflika à son homologue nigérien Issoufou, et ce, dans le prolongement des entretiens que les deux chefs d'Etat ont eus à l'occasion de la visite d'Etat en Algérie du président Issoufou en janvier dernier.

ALGÉRIE - SOUDAN

Convergence de vues entre Alger et Khartoum sur les questions régionales et internationales

Les relations entre l'Algérie et le Soudan sont marquées par une convergence de vues sur les questions régionales et internationales, a affirmé lundi soir à Constantine l'ambassadeur de la République du Soudan à Alger, Issam Aouad Metouali.

«Il existe une convergence de vues entre Alger et Khartoum au sujet de la question palestinienne, sur l'impératif d'assurer la stabilité de la Libye et son unité territoriale et sur beaucoup d'autres questions», a précisé le diplomate, à sa sortie de la maison de la culture Malek-Haddad où venait d'être

présenté le spectacle d'ouverture de la semaine culturelle du Soudan, dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe». M. Metouali qui a ajouté que l'Algérie joue «un rôle de premier plan dans la région», a rappelé ses efforts pour le dénouement de la crise malienne par l'aboutissement de la signature de l'accord de paix et de réconciliation.

«Si l'Algérie joue un rôle de premier plan dans la région, c'est grâce à sa diplomatie chevronnée qui a mené +avec brio+ la médiation internationale liée aux négo-

ciations inter-maliennes», a-t-il soutenu.

S'agissant des relations économiques et commerciales entre les deux pays, le chef de la mission soudanaise en Algérie a indiqué qu'elles enregistrent une «dynamique» de plus en plus perceptible, et souligné que la réunion, prévue avant la fin de l'année en cours, de la commission mixte entre les deux pays ouvrira à «consolidier les liens de coopération et à les hisser au plus haut niveau». Evoquant «une conviction partagée» quant à la nécessité d'instaurer un «partenariat productif» entre les deux pays, M.

Metouali a cité les investissements des groupes algériens Cevital qui a réalisé une raffinerie d'huile et de sucre, et Benhamadi à travers une usine de fabrication d'équipements électroniques. Il s'agit-là, selon le diplomate, de projets à même «d'intensifier» les investissements algériens dans son pays. Il s'est également exprimé sur un projet de jumelage entre les villes de Constantine et de Khartoum dont les contours seront fixés, a-t-il dit, «ultérieurement».

APS

MME KETTAB HAMIDA, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION EL AMEL AU CHU MUSTAPHA, LE D^R CHEBÂANI FOZIA REPRÉSENTANTE DE L'ASSOCIATION EL AMEL DE BATNA ET M. FEKIRA BAROUDI REPRÉSENTANT DE L'ASSOCIATION EL AMEL DE SIDI BEL-ABBÈS, AINSI QUE DES REPRÉSENTANTS D'AUTRES WILAYAS (TIZI OUZOU, BLIDA, TAMANRASSET, KHENCHELA, GHARDAÏA, CONSTANTINE, TLEMCEN, EL OUED, MOSTAGANEM, JIJEL...), INVITÉE HIER DU FORUM DE DKNEWS

Des réalisations et des impatiences ...

L'année passée, c'était le cancer qui avait pratiquement focalisé toutes les attentions médiatiques. Nombre de professeurs s'étaient relayés au forum de DK News pour des conférences-débats auxquelles avaient participé les membres de la presse écrite, de la Radio nationale et des chaînes de télévision privées et publiques. Il y avait des pénuries de médicaments, et de nettes insuffisances en matière de chimiothérapie et de radiothérapie. Toutes les autorités étaient mobilisées. Le président de la République lui-même avait pris en charge toutes les préoccupations et avait chargé le professeur Zitouni d'élaborer et de lui soumettre à examen le plan cancer dit du président. Celui-ci a été fait, présenté au président et adopté. Il est actuellement dans sa phase de mise en œuvre.



Ph. : M. Nait Kaci

Said Abjaoui

Il est évident que sa mise en œuvre n'est pas encore achevée. Beaucoup est fait sur les plans construction, importation d'équipements, exploitation de ce qui est déjà fait. Beaucoup de satisfaction pour ce qui a été fait, des impatiences pour ce qui reste à faire mais qui se fait encore.

Des impatiences ? Bien sûr du côté des autorités. Du côté des malades davantage. Également du côté des associations d'aide aux malades du cancer.

Quand on défend les intérêts d'une classe défavorisée, on le fait avec conviction mais il peut exister des raisons d'un compromis. Mais, quand on défend les intérêts d'une catégorie de personnes atteintes toutes d'un cancer, il ne saurait exister facilement de compromis car plus le temps s'écoule, plus les malades se détériorent. On comprend les attitudes de ceux qui aident les malades. Il s'agit de vie ou de mort. Il est alors largement compréhensif que l'alliance des associations El Amel de protection des personnes atteintes de cancers décide dorénavant d'exiger plutôt que de demander que toutes les conditions soient réunies par les pouvoirs publics pour satisfaire dans les délais et qualités les besoins vitaux des cancéreux. Elles ont raison d'exi-

ger. Les autorités exigent elles également des entreprises des hôpitaux des fournisseurs des équipements et des médicaments que tout se fasse dans les délais.

Y a-t-il plus important que de tendre la main à un malade qui lutte pour la vie, qui veut vivre encore, ou qui tient à un minimum de confort pour ce qui lui reste à vivre encore ? Oui, c'est le devoir de tous que de répondre à ces appels qui sont lancés «avant de partir». On parle des droits de l'homme, du droit élémentaire à la vie, nul ne doit oublier que ces malades sont des citoyens qu'on peut et qu'on doit considérer comme des actionnaires de l'Etat, car celui-ci leur appartient. Actionnaires de l'Etat, propriétaires de la CNAS, car à qui appartiennent cette caisse ?

Un large débat s'est ouvert hier au forum. Un débat passionné. C'est normal.

Où en sommes-nous dans la prise en charge des patients atteints de cancer ? Peut-on dresser un état des lieux ? Hier, c'était l'alliance des associations d'aide aux cancéreux « domiciliée » au service Pierre et Marie Curie qui a été l'invitée du Forum de DK News. Il y avait du nombre ? Les associations de wilaya étaient en majorité présentes.

Mme Kettab Hamida, présidente de l'association en question, était accompagnée de membres de l'alliance. Rappelons que la

conférencière était accompagnée de nombreux de ses collaborateurs à l'effet de contribuer à l'enrichissement des propositions à l'effet de participer au débat.

Il s'agit donc de dresser un tableau des besoins à transformer en exigences. Les problèmes rencontrés dans les wilayas sont les mêmes que ceux qui sont rencontrés à Alger. Il existe donc de larges convergences qui permettent de désigner des interlocuteurs pour tout dialogue ouvert avec la hiérarchie.

L'année passée a été pratiquement consacrée aux questions de chimiothérapie et de radiothérapie. Après l'installation d'un accélérateur de particules commandé par le ministère de la Santé et qu'on avait cru que pour les séances de radiothérapie que les délais de rendez-vous n'allait pas dépasser une période de deux mois, voilà que selon la présidente Kettab Hamida, en ce mois de juin on a donné des rendez-vous jusqu'au mois de juin de l'année 2016, ce qui revient à dire qu'il s'agit là d'un retour à l'année passée.

L'année passée, nombre de rendez-vous pour la radiothérapie ont été fixés à une échéance de plusieurs mois et ce jour-là, très peu de personnes s'y étaient rendues car les autres étaient décédées entre temps.

Alors, des questions sont posées par

Mme Kattab.

Pourquoi chez le « privé » la radiothérapie était programmée pour le lendemain d'une série de cinq chimiothérapies et chez le « public » il fallait plusieurs mois, ou plus d'une année ? Pourquoi la procédure d'achat d'importation et d'équipement est accélérée dans le secteur privé et pas dans le secteur privé ?

Pourquoi la Cnas ne prend pas en charge un IRM ou SCANER à son prix au lieu de rembourser seulement 1000 DA sur 17000 DA ? Il est inutile de rappeler tout ce qui est constaté dans d'autres wilayas, l'essentiel étant d'informer que malgré les garanties formulées par les hautes autorités de la santé, le problème demeure le même, à savoir qu'on donne encore des rendez-vous d'une année ou plus.

La conférencière s'interroge. Problème de gestion ? De contrôle ? A partir d'aujourd'hui, tout doit changer. L'alliance passera aux revendications et aux exigences. La représentante du ministère a donné des assurances sur ce qu'a fait le ministère tandis que la directrice de la PCH affirme qu'il n'y a pas de pénurie de médicaments, qu'elle fournit d'Algier à Tamanrasset et qu'elle priorise le Sud pour raison d'éloignement.

Beaucoup de questions auxquelles il faudrait répondre. Prochainement.

ELLE EST COMPOSÉE DE 10 ASSOCIATIONS Naissance de l'Alliance nationale pour la protection des droits des cancéreux



Après 21 ans passés au service des malades atteints de cancer, l'association El Amel d'aide aux malades atteints de cancers qui active au niveau du Centre Pierre et Marie Curie s'est alliée avec 10 autres associations pour former l'Alliance nationale pour la protection des droits des cancéreux. La principale mission de cette alliance consiste à trouver des solutions urgentes et immédiates pour la radiothérapie dont les rendez-vous dans certains centres anti-cancer dépassent les un an et demi. «Une patiente atteinte de cancer du sein qui a subi une mastectomie totale suivie de 6 cures de chimiothérapie a obtenu un

rendez-vous pour la radiothérapie sur 18 mois. C'est tout simplement scandaleux. Une autre patiente, enceinte, atteinte de la même pathologie a dû accoucher prématurément pour pouvoir se faire opérer et suivre une cure de chimiothérapie afin d'augmenter ses chances de survie. Malheureusement faute de radiothérapie (les médecins lui avaient donné un rendez-vous sur 8 mois), elle s'est éteinte laissant derrière elle une petite fille âgée d'à peine quelques mois. C'est pour remédier à cette situation que notre alliance est née», a indiqué Mme Kettab.

R.R.

L'alliance des associations d'aide aux cancéreux tire la sonnette d'alarme

L'alliance des associations d'aide aux cancéreux dans 10 wilayas a tiré mardi à Alger la sonnette d'alarme sur «la situation catastrophique» de ces malades.



A cet égard, la présidente de l'alliance, Hamida Kettab a affirmé lors d'une conférence animée au forum du quotidien «DK News», que la situation des cancéreux «régresse de jour en jour», soulignant que l'écart entre les rendez-vous fixés pour la radiothérapie «est passé de 5 mois ces dernières années à une année et demie en 2015».

Elle a appelé au remboursement par la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), des séances de radiothérapie effectuées au niveau du secteur privé, une seule séance coûtant près de 12.000 DA.

Elle a cité à cet effet le cas des patientes atteintes du cancer du sein ayant subi une ablation et «leurs souffrances», outre l'écart important entre les différentes séances de radiothérapie.

Il ne s'agit pas d'un problème d'équipements ou de structures mais plutôt d'un problème de gestion», a-t-elle estimé, soulignant que «la situation empire de jour en jour».

Déplorant le fait que certains

malades ne bénéficiaient pas de chimiothérapie au sein des établissements hospitaliers publics, Mme Kettab a souligné «l'absence d'une prise en charge de la douleur et la pénurie de calmants (morphine)», appelant à «veiller à la préservation de la dignité du patient».

Noura Boulazrag, présidente de l'association «El-Amal» de la wilaya de Batna a cité le centre de cancérologie de cette wilaya, ouvert en 2014, qui «enregistre un manque dans plusieurs spécialités et qui est incapable de prendre en charge les patients, originaires des dix wilayas voisines». Le représentant de l'association de la wilaya de Jijel Mourad Boukraa dit que leur centre connaît également une situation déplorable qui déteint sur les malades de cette ville, soulignant la nécessité de «poursuivre l'action des associations en vue d'améliorer la prise en charge des malades atteints du cancer».

La représentante du ministère de la Santé, de la population et la réforme hospitalière, Salima

Meghmoun a indiqué qu'après l'ouverture des centres de Sétif et de Batna et la réhabilitation du centre anti-cancéreux de Constantine, l'écart entre les différentes séances a été réduit, rassurant les associations quant à l'ouverture et l'équipement de nouveaux centres à la fin de l'année en cours. Au sujet de la prescription de l'ordonnance de chimiothérapie et l'obligation faite au patient de les obtenir en dehors des hôpitaux, Mme Meghmoun a appelé les malades concernés à soumettre leurs ordonnances directement au ministère pour ouvrir une enquête et aider ces patients à acquérir leur médicament. S'agissant de la pénurie des médicaments au niveau des hôpitaux, le directeur de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), M'hamed Ayad a insisté sur la distribution régulière des médicaments aux différents établissements hospitaliers, soulignant la disponibilité d'un stock de sécurité au niveau de la pharmacie centrale.

APS

À RETENIR ...
LES RENDEZ-VOUS POUR LA
RADIOTHÉRAPIE AU CPMC
DEVAIENT ÊTRE RÉDUITS À 2 MOIS
**Les informations transmises
au ministre de la Santé
seraient-elles erronées ?**

La présidente de l'association El Amel s'est interrogée sur la nature des informations qui parviennent au ministre de la santé au sujet des délais de radiothérapie au niveau du Centre Pierre et Marie Curie, qui seraient d'après elle complètement erronées.

«Dans une déclaration faite en avril dernier, le ministre de la Santé avait affirmé que les délais pour la radiothérapie seraient réduits à 2 mois à partir de juin 2015. Trois mois plus tard, on constate que c'est le contraire qui est en train de se produire et les rendez-vous pour une séance de radiothérapie sont de plus en plus éloignés» a souligné Mme Kettab, qui a saisi cette occasion pour lancer un appel au ministre de la santé de bien vouloir lui accorder une audience afin de lui exposer les données «réelles» recueillies par les membres de l'Alliance sur le terrain.

À RETENIR ...
MALGRÉ LES PRIX ET L'ABSENCE D'UNE
PRISE EN CHARGE PAR LA CNAS
**Les malades se tournent de plus
en plus vers les établissements
médicaux privés**

En dépit des prix élevés (12 000 DA pour une séance de radiothérapie, 7 000 DA pour un scanner) et de l'absence d'une prise en charge par la Sécurité sociale, les patients atteints de cancer sont de plus en plus nombreux à se rendre dans les cliniques privées. D'après Mme Kettab, la mauvaise gestion qui règne dans les centres anti cancer fait fuir les malades vers les structures privées quite à vendre leurs biens pour pouvoir régler les frais de leurs soins. «Comment peut-on parler d'améliorer la prise en charge des cancéreux dans le secteur public alors que 80% des diagnostics et des soins se font dans les cliniques privés? Pourquoi les équipements médicaux tombent toujours en panne dans les établissements publics alors que les mêmes appareils fonctionnent parfaitement chez le privé? Pour nous la raison est évidente, cela est dû à la mauvaise gestion», a affirmé Mme Kettab.

Rachid Rachedi



ADRAR

Aménagement d'espaces récréatifs prochainement dans la commune

Diverses opérations ont été retenues pour l'aménagement d'espaces de loisirs et de divertissement dans dix-sept (17) quartiers de la commune d'Adrar, a-t-on appris mardi auprès de cette collectivité locale.

Dotées d'une enveloppe de plus de 20 millions dinars au titre du plan communal de développement (PCD-2015), ces actions répondent à une demande de la population locale en matière de création d'espaces récréatifs à travers les quartiers de la commune, qui connaît ces dernières années une extension de son tissu urbain et une accroissement de sa population, a-t-on expliqué.

Il est prévu, dans ce cadre, l'aménagement des surfaces foncières réservées à espaces à travers la réalisation de l'éclairage public, l'installation de bancs et d'aires de jeu pour enfants, en plus de cinq (5) stades de proximité recouverts de gazon artificiel, selon la même source.

Une large campagne de plantation et de nettoiement a débuté en prévision du lancement des travaux d'aménagement de ces espaces.

Cette opération s'ajoute à un autre projet visant le réaménagement et la réhabilitation de la grande place publique du quartier 301 logements de Tiliène, à l'Est de la ville d'Adrar. Une enveloppe de 8 millions de dinars a été consacrée pour cette action qui vise notamment à réduire la pression sur la place des martyrs du centre-ville d'Adrar. Ce projet concerne, entre autres, l'installation de lampadaires, la réalisation de kiosques, de bancs publics et d'aires de jeu pour enfants.

Cet espace de loisirs permettra à un grand nombre de résidents sur le flanc Est de la ville d'Adrar, connu pour sa densité démographique, de se divertir et d'apprécier des moments de détente en compagnie de leurs enfants.

SELON LA PROTECTION CIVILE Plus de 2,7 millions d'estivants sur les plages d'Aïn Témouchent



Pas moins de 2.708.350 personnes ont visité, depuis le début de la saison estivale, les 18 plages autorisées à la baignade dans la wilaya d'Aïn Témouchent, a-t-on appris mardi de la Protection civile. Ce chiffre est en hausse par rapport à la même période en 2014, durant laquelle et jusqu'au 31 juillet, 2.551.522 estivants avaient été recensés par les postes de surveillance des plages.

Pour la seule journée de dimanche, ce sont 204.000 estivants qui ont passé leur journée sur la côte témouchentaise, notamment à Terga, la plage la plus sollicitée, a-t-on précisé de même source.

Au total, les 18 plages autorisées à la baignade de la wilaya d'Aïn Témouchent ont reçu un peu plus de 550.000 durant le mois de juin dernier, période qui a coïncidé avec le mois de ramadan.

La direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Aïn Témouchent prévoit de recevoir au total 15 millions d'estivants, contre plus de 13 millions en 2014. Selon la Protection civile, les agents de surveillance des plages ont effectué, seulement dimanche dernier, 77 interventions pour sauver 74 personnes en danger réel de noyade dont 23 hommes, 11 femmes et 40 enfants, a-t-on indiqué.

Depuis le 1er juin dernier, 1.641 interventions ont été recensées pour sauver, notamment 1.547 personnes dont 443 hommes, 243 femmes et 861 enfants, d'un danger réel de noyade.

La protection civile n'a déploré, à ce jour, aucun décès par noyade sur les plages surveillées de la wilaya.

NAVETTE PÊCHERIE D'ALGER-EL DJAMILA Soleil, poussière et odeurs de poissons fétides à l'embarcadère

Les voyageurs en partance pour le port d'El Djamilia, dans la commune de Ain Benian à partir de la Pêcherie d'Alger doivent braver le soleil et les relents fétides des restes de poissons avant d'embarquer, faute de salle d'embarquement, a constaté un journaliste de l'APS.

«J'ai pris l'habitude d'utiliser le bateau pour venir de Ain Benian à Alger, mais à chaque fois je dois patienter en plein soleil en l'absence d'une salle d'embarquement», regrette Hamid, qui rentre chez lui à Ain Benian en début d'après-midi après avoir effectué une visite chez des amis.

«Seul un préau d'un bâtiment donnant sur le port d'Alger nous offre un peu d'ombre au niveau de la Pêcherie et tous les voyageurs s'y agglutinent pour éviter l'insolation en ces journées particulièrement chaudes», renchérit Lamine, qui regagne lui aussi son domicile à l'ouest d'Alger. Un autre voyageur fait remarquer que même «la cabine qui sert de guichet pour la billetterie est située sur un terrain en terre battue, ce qui nous oblige à attendre le bateau au milieu de la poussière».

Les protestations des voyageurs se poursuivent pour évoquer le manque de commodités offertes, comme les cafétérias et «nous sommes obligés d'acheter une petite bouteille d'eau à 30 DA pour nous désaltérer», se plaint Nabil.

Seule satisfaction : l'affrètement cette année d'un second bateau permet de réaliser plusieurs navettes durant la journée. «On ne sera plus dans l'obligation de patienter sur le quai pendant des heures et actuellement le temps d'attente est réduit à une demi-heure», indique Nassim qui s'apprête à se rendre à Ain Benian. «A 14h30, il y a eu un bateau qui a pris le départ et je vais monter à bord du Captain Morgan à 15h car il y aura certainement moins de monde», confie avec satisfaction ce désormais habitué des navettes maritimes. A 15 heures, le Captain Morgan largue les amarres.

C'est l'avant-dernier départ avant celui programmé à 17h30 à partir de la Pêcherie, mais il n'y a pas grand monde et ses 350 places sont loin d'être occupées en totalité.

Les deux bateaux affrétés par l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) ont une capacité totale de 670 passa-



gers afin de prendre en charge tous les voyageurs empruntant cette ligne maritime, dont les navettes ont repris mardi dernier.

Sur le pont, les voyageurs qui prennent pour la première fois le bateau ne ratent pas l'occasion de prendre des photos de la côte algéroise à l'aide de leurs téléphones portables, des moments d'euphorie et de découverte des quartiers d'Alger, vue de la mer.

Mais à part la quête de belles photos prises de la mer de Bologhine et son stade Omar Hamadi, "La Caseda", "Kaa Essour" ou "les Deux chameaux", en contrebas du "château hanté" près de Jaïs, c'est surtout le tarif de la promenade, qui est relevé (50 DA). «Je voyage pour pas cher et je ne suis pas obligé de subir les embouteillages incessants dès qu'on est sur l'avenue Zighout-Youcef et l'avenue Che Guevara», témoigne Hamid, cheveux au vent.

Durant cet été, de nombreux voyageurs apprécient d'effectuer le trajet sur le pont pour ne rien perdre des vues d'Alger mais certains préfèrent la salle climatisée du Captain Morgan où ils peuvent également acheter des bouteilles d'eau à 50 DA.

Du café est également disponible mais il n'y pas foule pour ces prestations. Les usagers sont aussi nombreux à se déclarer satisfaits de la qualité de service notamment depuis que l'ENTMV a décidé d'assurer

la continuité du service durant le week-end même avec des rotations réduites. Pendant la semaine, Algériens et visiteurs de la capitale utilisent désormais le bateau entre 7 heures 18h45 à partir d'El Djamilia, l'arrivée à la Pêcherie est aux environs de 20 heures.

«J'effectue le trajet en 45 minutes», souligne un voyageur dont les enfants jouent bruyamment sur le pont, au milieu des avertissements des membres de l'équipage du Captain Morgan.

Mais, attention au mal de mer : des jeunes, qui n'ont pas le "pied marin", ont d'ailleurs l'estomac tout retourné.

Heureusement que l'arrivée à El Djamilia est toute proche, puisque le capitaine Onofrio Calise annonce depuis le poste de pilotage dans un français approximatif que «tout s'est bien passé durant la traversée».

Le navigateur Fernandino Pietro et le chef mécanicien Francesco sont descendus sur le quai pour faciliter les opérations de débarquement et accueillir de nouveaux voyageurs pour emprunter le trajet dans le sens inverse.

A la fin de la traversée, les voyageurs ne peuvent s'empêcher de souhaiter la généralisation du transport maritime sur l'ensemble des côtes urbaines du pays, à commencer vers la côte-est d'Alger, vers Ain Taya, Bordj El Kiffan, Matifou.

SIDI BEL-ABBÈS

FAMAG consacre 1,5 milliard DA au projet d'une usine de montage de moissonneuses batteuses

La société de fabrication de matériel agricole (Famag) de Sidi Bel-Abbès a consacré 1,5 milliard de dinars au projet de réalisation d'une usine de montage de moissonneuses batteuses de marque indienne, a-t-on appris lundi à Tiaret de son directeur commercial.

Le projet sera concrétisé sur un site indépendant de l'usine de tracteurs et de matériels d'accompagnement de la marque indienne «Sonalika» produits par Famag de Sidi Bel-Abbès, a indiqué M. Said Guenoune en marge d'une journée d'étude sur les nouvelles techniques du matériel agricole, organisée par la chambre de commerce et d'industrie Sersou de Tiaret en collaboration avec la société Sonalika de fabrication du matériel agricole. Le projet sera concrétisé «une fois le terrain acquis» par la société. Il devra produire 500 moissonneuses par an et générer 150 emplois, a-t-on ajouté.

La société procède actuellement au montage de moissonneuses batteuses à l'usine de Famag Sidi Bel-Abbès selon la demande. Le futur projet permettra la disponibilité permanente de ce matériel en prévoyant une hausse de l'investissement à hauteur de 10 % par an.

Le représentant de la société indienne «Sonalika», Amit Singh, a souligné, pour sa part, qu'il est venu en Algérie suivre l'évolution de la production et connaître les exigences du consommateur algérien qui seront prises en considération pour développer le produit. M. Singh a ajouté que la création d'une autre usine de moissonneuses batteuses permettra l'exportation du matériel agricole de l'Algérie vers des pays voisins. Selon les

représentants de la société FAMAG, cette dernière a commercialisé 20.000 tracteurs et offre actuellement près de 600 emplois directs et indirects.

Les bénéficiaires des dispositifs d'emploi dont l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) et du crédit «Etihad» représentent 66 % des clients de la société. Famag est une société privée, créée en 1996 à Sidi Bel-Abbès, active en partenariat avec la société indienne «Sonalika» pour une capacité de production de 18.000 unités de matériels agricoles dont 6.000 tracteurs par an et un taux d'intégration de pièces de rechange de fabrication algérienne estimée à 14 %, dans la perspective d'atteindre les 40 %.

Lors de cette journée d'étude, qui a vu la présence des représentants de l'Union nationale des paysans algériens (Unpa) et de dispositifs de soutien à l'emploi et d'opérateurs économiques, le président de l'union de wilaya de Tiaret de l'Unpa, Mohamed Melliani, a souligné que les céramiculteurs perdent 30 % de la production céréalière par manque de formation en moissonneuses batteuses, appelant la société Famag à créer des écoles de formation dans ce domaine pour offrir une main d'œuvre qualifiée et adopter un système de vente de ses produits par facilité.

Pour sa part, le directeur commercial de Famag a signalé que cette société œuvre à la vente par facilité à travers des garanties de l'Etat, ajoutant qu'un dossier adressé dans ce sens au ministère de l'Industrie est à l'étude.

LA TEMPÉRATURE FRÔLE LES 45° À L'OMBRE Aïn Defla non épargnée par les noyades dans les barrages

Avec ses cinq grands barrages et ses nombreux lacs et retenues collinaires, la wilaya de

Aïn Defla n'échappe assurément pas au phénomène de noyades des enfants et des jeunes notamment durant la période estivale où le mercure frôle les 45 degrés à l'ombre.

En dépit des campagnes de sensibilisation et des appels lancés par la protection civile à l'adresse des jeunes les invitant à s'abstenir de fréquenter ces «bassins de la mort», force est de constater que l'engouement pour ces endroits n'a pas diminué d'un iota notamment dans les zones rurales ne disposant pas de piscine ou d'infrastructures adéquates pour passer paisiblement et dans la fraîcheur son temps.

Tout comme les accidents de la circulation, les noyades font désormais partie du quotidien des citoyens de ces régions en cette saison estivale puisqu'il ne se passe pas un jour sans que celui-ci n'apporte son lot de désolation et de deuil.

Plus de 80 morts recensés depuis 2010

Donnant l'impression de lieux paisibles et tranquilles, les retenues collinaires et les barrages sont pourtant extrêmement dangereux en raison de la vase qui attire irrésistiblement le baigneur dans les profondeurs pour le condamner définitivement sous l'eau.

En outre, le fait que ces retenues d'eau soient remplies de boue y rend la nage difficile, une situation qu'exacerbe la variation de la profondeur d'un endroit à un autre et qui, ajouté à un malaise brusque ou à un épisode, est souvent à l'origine des noyades.

Selon le responsable du service prévention à la direction de la protection civile de Aïn Defla, le capitaine Ali Benyahia, 83 corps sans vie ont été repêchés, depuis l'année 2010, des barrages de la wilaya par les plongeurs de ce corps constitué.

«Rien que depuis le début de l'année en cours, 13 personnes ont péri à la suite de noyades dans les barrages et retenues collinaires de la wilaya», dit-il, faisant remarquer que le bilan risque de s'allonger en raison de la chaleur sévissante.

«Au moment où nos services sont alertés et le temps mis pour arriver sur les lieux du drame, la personne a déjà succombé», relève-t-il non sans regret, tout en mettant en évidence l'importance du travail de sensibilisation pour éviter que de nouvelles tragédies ne se produisent.

Chaleur et oisiveté : des facteurs qui nourrissent le phénomène

Outre l'insupportable chaleur de l'été, le manque de loisirs au niveau des endroits les plus reculés de la wilaya fait que nombre de jeunes n'ont aucun moyen pour s'occuper sainement et passer le temps dans cette période de vacances scolaires.

A l'instar de bon nombre de wilayas de l'intérieur du pays, les rues



des villes de Aïn Defla sont quasiment vides à la mi-journée en raison de la chaleur suffocante qui y règne, poussant les jeunes à «se débrouiller» comme ils peuvent pour fuir la canicule étourdissante.

«Nous savons qu'il est dangereux de se baigner dans les eaux du barrage ou d'une retenue collinaire, mais que voulez-vous, nous n'avons pas où nous rafraîchir.

On aimerait bien passer des vacances à Tipasa ou à Alger mais faute de moyens, on se rabat sur ces endroits», soutient Ahmed, un collégien de 13 ans.

Cet adolescent affirme par ailleurs que des «gueltas», faisant office de piscine, constituent le point de mire des jeunes en quête d'évasion et de sensations notamment durant le week-end.

«Certains, comme pour imiter ceux qui plongent à partir d'un rocher (à la plage) n'hésitent pas à se jeter dans l'eau du haut des arbres se trouvant à l'intérieur du barrage, ne mesurant pas les dangers qu'ils encourrent», note-t-il.

Parents : un rôle capital dans la prévention du phénomène

Même si plus souvent, les jeunes se rendent aux barrages en neige d'y nager à l'insu des parents, il n'en demeure pas moins que ces derniers doivent être vigilants et faire preuve d'anticipation en sensibilisant sans relâche leur progéniture sur les dangers encourus par la fréquentation de pareils endroits, ont affirmé à l'unanimité de nombreuses personnes rencontrées.

«Le fait que l'enfant ne dise jamais à son père qu'il va se rendre au barrage constitue assurément une reconnaissance implicite de sa part du caractère dangereux de ces lieux», relève Abdellakdour, dont le neveu a payé de sa vie ses folies au barrage d'Ouled Mellouk l'année dernière.

Selon lui, un père de famille doit être «aux aguets» et repérer toute vétille d'acte néfaste de la part de sa progéniture, reconnaissant toutefois que «surveiller constamment son en-

fant partout n'est pas chose aisée notamment pour celui qui travaille loin de chez lui.» «Bien de jeunes nagent de manière parfaite à la mer ou à la piscine mais au niveau du barrage, c'est la métamorphose.

Les spécificités de ces retenues d'eau (boue, présence d'arbres, de cavités, de constructions) ajoutées à la fatigue font que la moindre négligence peut s'avérer fatale», avertit-il.

Les piscines de proximité pour éradiquer le phénomène ou, tout au moins, en atténuer l'ampleur

Outre la mise en place d'un programme spécial d'initiation à la nage au profit des enfants des zones reculées de la wilaya au niveau des piscines semi olympiques de Khémis Miliana et de Aïn Defla, la réalisation de piscines de proximité constitue l'une des solutions au phénomène des noyades dans les barrages, affirme le responsable de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS), Mohamed Lamine Bakhti.

«Disposant de toutes les commodités et assurant une détente sans risque, ces piscines permettront aux jeunes des endroits enclavés de la wilaya de passer d'agréables moments et d'oublier, un tant soit peu, la chaleur accablante qui règne dehors», observe-t-il.

Dans ce cadre, le premier responsable du secteur de la jeunesse et des sports à l'échelle locale a fait état de la mise à la disposition, prochainement, des jeunes des zones reculées de la wilaya, pendant cette saison estivale, de 10 piscines démontables. «A défaut d'être au bord de la mer, le jeune pourra néanmoins nager dans des conditions de sécurité optimales loin de tout risque», assure-t-il.

De son côté, le chargé de communication de la DJS, Chebbab Benyoucef, a fait état de l'ouverture prochaine d'une piscine au niveau du complexe sportif de proximité de la commune d'El Abbadiya (situated à l'extrême nord-ouest de la wilaya), ce qui, relève-t-il, épargnera aux jeunes leur présence dans et aux abords du barrage au péril de leur vie.

BISKRA

2 688 demandeurs d'emploi placés entre janvier et avril 2015

Pas moins de 2.688 demandeurs d'emploi ont été placés entre janvier et avril 2015 dans la wilaya de Biskra, a indiqué lundi le directeur local de l'Agence nationale de l'emploi (Anem), Mohamed-Lamine Zitouni.

Ce responsable a précisé à l'APS que l'agence est parvenue à placer 488 personnes de plus par rapport à la même période de l'année précédente qui a vu le placement par 2.200 placements. Les emplois offerts aux intéressés, cette année, sont liés à différents secteurs d'activité parmi lesquels l'industrie, la construction, les travaux publics, l'agriculture et les services, a également précisé M. Zitouni, soulignant que l'Anem de Biskra a «veillé à orienter

le mieux possible» les demandeurs d'emploi afin de leur offrir les meilleures conditions possibles d'une intégration réussie dans le monde du travail. Le directeur de l'Anem de Biskra a estimé que la hausse de l'offre a été favorisée par l'augmentation des investissements et l'entrée en activité de nouvelles entreprises, autant dans l'industrie que dans les services».

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits auprès de l'Anem de Biskra est estimé à 30.000 parmi lesquels de nombreux demandeurs sont «en activité et aspirent à trouver un emploi plus rémunérant», a également fait savoir M. Zitouni.

CONSTANTINE Un Institut national de formation aux techniques touristiques

Un projet de réalisation d'un Institut national de formation touristique vient d'être lancé dans la commune de Zighoud-Youcef (Constantine), a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de wilaya du tourisme et de l'artisanat.

Le projet dont le délai de réalisation est fixé à douze mois, est destiné à «appuyer la concrétisation du programme qualité-tourisme entamé par le secteur», a-t-on souligné de même source.

L'Institut assurera des formations de «haut niveau» pour tout ce qui concerne l'activité touristique, y compris les techniques hôtelières, a-t-on précisé, ajoutant que cette infrastructure de formation accueillera, dans un peu plus d'une année, près de 300 stagiaires qui seront formés dans le cadre des cycles arrêtés par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels.

L'établissement assurera également des formations continues au profit des personnels du secteur du tourisme et de l'artisanat, a-t-on encore fait savoir, soulignant que la réalisation de cet institut national s'inscrit dans le cadre de la professionnalisation de ce secteur stratégique.

BEJAIA 75 000 quintaux de céréales déjà récoltés



Plus de 75 000 quintaux de céréales dont l'essentiel est composé de blé dur ont été déjà collectés à Bejaia à la veille de la clôture de la campagne moissons-battage, laissant augurer une récolte globale prévisionnelle de plus de 106 000 quintaux, selon la Direction des services agricoles.

Ce niveau de production est relativement équivalent à celui de la campagne 2014, siège d'une production de quelque 100.000 quintaux, mais jugée «positive» du fait des facteurs limitatifs ayant caractérisé cette saison, marqué par une raréfaction des pluies durant le printemps dernier (avril et mai) et exacerbé par l'avènement précoce des grandes chaleurs dès juin, a-t-on précisé.

Cette moisson a été réalisée sur une surface de quelque 5.000 hectares, soit les trois quart des superficies emblavées (6 500 ha), représentant un rendement de 17 quintaux à l'hectare en moyenne avec des pics atteints dans certaines régions, à l'instar de Draâ El-Gaïd (Kherrata), établis à plus de 47 qx/ha, a-t-on ajouté.

Les quantités collectées au profit des coopératives de l'Oaïc ont, pour leur part, baissé, marquant temporairement avant la fin de la campagne un déficit de quelque 14 000 quintaux, selon leur responsables, qui soulignent que seuls 38 000 quintaux ont été livrés dans leur locaux, contre 52 000 qx à la même période de la campagne antérieure.

Pour autant, l'on ne désespère pas de dépasser les 50 000 quintaux à terme. Ce fléchissement est dû à la période du mois de ramadhan durant lequel les producteurs ont livré avec une cadence réduite. Ce qui n'est plus le cas, depuis quelques semaines, a relevé la DSA.

Bejaia qui n'est pas réputée être une région céréalière, s'essaie depuis plusieurs saisons à devenir une région qui compte en multipliant les expériences en la matière et grossissant ses bassins, notamment Draâ El-Gaïd, El-Kseur, Amizour et Seddouk.

Des céréaliers de ces zones ont pu intégrer le club restreint des meilleurs producteurs nationaux en produisant plus de 50 qx à l'hectare.

APS

PROTECTION CIVILE 21 708 interventions en une semaine

Durant la période du 19 au 25 Juillet 2015, Les unités d'intervention de la protection civile ont enregistré 21 708 appels de secours dans les différents secteurs d'interventions pour répondre aux appels de détresses émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, Dispositif de sécurité..

Concernant le secours à personnes, 9 886 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 1 513 blessés traités par nos secours médicalisés, 8116 évacuations sanitaires.

3 671 Interventions effectuées suite à 1 954 accidents de la circulation ayant causé le décès de 74 personnes et 2 553 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Djelfa avec 11 personnes décedées et 75 autres blessées prises en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 32 accidents de la route.

En outre, nos secours ont effectué 3 770 interventions pour procéder à l'extinction de 3 054 incendies urbains, industriels et divers.

Par ailleurs, 4 381 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 3 935 opérations divers et l'assistance aux personnes en danger.

Trois morts dans un accident de la route à Bouira

Trois personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route survenu lundi sur la route nationale n° 8 à la sortie ouest de la ville de Bouira, a-t-on appris mardi auprès des services de la Protection civile.

L'accident a eu lieu lundi vers les coups de 18h suite à une collision entre un véhicule léger et un camion semi-remorque, faisant trois morts, des jeunes âgés entre 25 et 30 ans originaires de la ville d'Ain Bessam, selon les détails fournis par la Protection civile.

Les dépouilles des trois victimes ont été transférées à l'établissement public hospitalier (EPH) Mohamed Boudiaf de Bouira, tandis que les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour élucider les circonstances exactes du sinistre, a-t-on ajouté de même source.

APS

INCIDENTS DE GHARDAÏA: Huit mis en cause déférés devant la Justice

Les forces de police de la wilaya de Ghardaïa ont déféré, samedi soir devant la justice, huit (08) individus âgés entre 30 et 70 ans, impliquées dans les derniers incidents qu'a connus la ville de Guerrara (wilaya de Ghardaïa), a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn).

«Les forces de police de la wilaya de Ghardaïa ont présenté devant la justice huit (08) individus âgés entre 30 et 70 ans, impliquées dans les incidents violents qui ont marqué récemment la ville de Guerrara dans la wilaya de Ghardaïa, et ce sur la base de dossiers de procédures judiciaires établis suite à des recherches et des enquêtes sur des individus impliqués dans des actes de destruction et d'agression violente sur les personnes et biens publics et privés dans la wilaya de Ghardaïa», indique le communiqué.



Selon la même source, «des mis en cause ont été présentés devant la justice sur la base de dossiers de procédures judiciaires établis par les services de police de Ghardaïa pour avoir commis des délits et crimes dont l'attoupeement sur la voie publique avec port d'armes apparentes et dissimulées». Il s'agit notamment de «possession et utilisation d'objets comme armes, incitation directe à l'attoupeement armé, planification et exécution d'attaques et d'actes de vandalisme, outrage et violence contre les forces de maintien

de l'ordre, port d'armes à feu artisanales et possession de munition et d'armes blanches de grand calibre». La Dgsn affirme poursuivre les opérations sur le terrain et intensifier les patrouilles de police piédestres et mobiles pour assurer la sécurité des citoyens, protéger leurs biens et maintenir l'ordre public. Par ailleurs, la Dgsn met à la disposition des citoyens le numéro vert 1548 -opérationnel 24h/24h et 7/7- pour le signalement de tout ce qui est de nature à compromettre leur sécurité et celle de leurs biens».

30 tonnes de produits alimentaires de qualité douteuse saisie à Médéa depuis la mi-juin

Plus de trente tonnes de produits alimentaires de qualité douteuse ont été saisies dans la wilaya de Médéa, depuis la mi-juin dernier, a-t-on appris mardi de la direction du commerce de la wilaya.

Ces saisies ont été opérées suite à des contrôles menés par les brigades de répression de la fraude et du contrôle de la qualité relevant de la direction du commerce à travers les principaux points de vente et des commerces de la région, a précisé la même source.

Selon les responsables du service de répression de la fraude, les quantités saisies se compose de près de neuf (9) de produits alimentaires de larges consommations impropre à la consommation mis en vente en infraction avec la réglementation en vigueur dont d'importantes quantités de viandes blanche et rouge, non estampillées. Figure également parmi la marchandise saisie, vingt-deux tonnes de blé périmé, destiné à des unités de

transformation de la région. Cette opération de fraude a été déjouée, explique la même source, grâce au «précieux concours» des éléments de la gendarmerie nationale qui ont réussi à faire avorter cette tentative de fraude.

La présence en force des brigades de contrôle, au nombre de 58 brigades, a permis de démasquer les bouchers et revendeurs imprudents qui tentaient de mettre sur le marché ces produits, a indiqué la même source, précisant que les produits jugés dangereux pour la santé du consommateur ont été retirés de la vente et les mis en cause verbalisés.

L'on indique, à cet égard, que pas moins de 785 procès-verbaux pour infraction à la réglementation régissant l'activité commerciale ont été dressés, alors qu'une soixantaine de commerces ont fait l'objet de proposition de fermeture administrative pour manquement aux règles d'hygiène et fraude, a-t-on signalé.

Reprise jeudi à Alger du procès après cassation de l'affaire Algérie Telecom

Le procès après cassation de l'ancien conseiller du P-DG d'Algérie Télécom, Mohamed Boukhari et l'homme d'affaires algéro-luxembourgeois, Chani Mejroud, poursuivi pour corruption, devra se tenir jeudi devant la Cour d'appel d'Alger, chargée de rejeter les deux inculpés. Deux sociétés chinoises de téléphonie mobile, ZTE et Huawei sont également poursuivies dans cette affaire, et seront aussi rejugées.

Ce procès avait connu deux reports successifs les 23 juin et 9 juillet derniers pour diverses raisons. Le premier report a été motivé par l'absence des deux inculpés (en détention), qui n'ont pas été transférés à Alger pour être rejugés, alors que le second report a été motivé

par l'absence des témoins. La reprise le 28 juillet du procès en cassation a été décidée lors de l'audience du 9 juillet, rappelle-t-on. Mohamed Boukhari et Chani Mejroud ont été condamnés en juillet 2012 en première instance par le pôle judiciaire spécialisé de Sidi M'hamed à 18 ans de prison chacun. Cette peine a été commuée en décembre de la même année à 15 ans de prison par la Cour d'appel d'Alger. Les deux sociétés chinoises, ZTE Algérie et Huawei Algérie, avaient été elles aussi condamnées à une année d'interdiction de soumission aux marchés publics, et trois de leurs cadres en fuite avaient écopé d'une peine de 10 ans de prison. Après un pourvoi en cassation devant la cour suprême, il

a été décidé de rejeter les deux inculpés ainsi que les deux sociétés chinoises.

Les deux accusés avaient été poursuivis en 2012 pour «blanchiment d'argent et corruption», commis entre 2003 et 2006 au détriment d'Algérie Télécom, liés à des marchés dans le domaine de la téléphonie et de l'Internet, selon l'arrêt de renvoi. L'affaire a éclaté à la suite d'une commission rogatoire transmise au Luxembourg, dans le cadre du dossier de l'autoroute Est-Ouest, qui a mis au jour des informations sur des pots-de-vin versés par deux sociétés chinoises aux deux prévenus. Le pôle judiciaire spécialisé d'Alger avait aussitôt ouvert une enquête sur cette affaire, rappelle-t-on.

ALGER Les quatre accusés arrêtés

Par A. Ferrag



Nadia, avait fait connaissance d'Amine. Un jour, il l'invite à passer la journée avec lui dans une maison, mais elle n'a pas le temps de souffler qu'Amine revient accompagné de trois copains : Salah, Mohamed et Sabri les quatre jeunes hommes ses relataient sans répit sur son corps. Leur forfait accompli, les quatre jeunes se dispersèrent. Nadia court déposer plainte contre les quatre accusés.

Les quatre accusés sont arrêtés pour attentat à la pudeur. Quatre jours plus tard, le dossier fut déposé sur le bureau du juge d'instruction près le tribunal d'Alger qui mena le cours de cette affaire de viol. Convaincu de tous les arguments confirmant les délits reprochés à ces violents, la justice les envoya derrière les barreaux pour comparaître en juillet 2015 près le tribunal d'Alger.

Les trois accusés reconnaissent les faits retenus contre eux. Le représentant du ministère

public, relatant les faits contenus dans le dossier, met alors en exergue la gravité des faits, a rappelé leur passé judiciaire, ils sont tous les quatre coupables des faits qui leur sont reprochés, je requiert la peine de 7 ans de prison ferme à l'encontre des quatre accusés.

Les avocats de la défense se contentèrent de demander la clémence.

Après les délibérations, les 4 accusés sont condamnés à 5 ans de prison ferme.

INDONÉSIE

PIUSSANT SÉISME DE MAGNITUDE 7.0 :

Bâtiments endommagés, un disparu

Un séisme de magnitude 7,0 s'est produit mardi dans une région montagneuse isolée de l'est de l'Indonésie, endommageant plusieurs bâtiments et faisant un disparu, selon un premier bilan des autorités de l'archipel.



La terre a tremblé à 06h41 (21h41 GMT lundi), à environ 250 kilomètres à l'ouest de Jayapura, capitale de la province de Papouasie, et à une profondeur de 52 kilomètres, a précisé l'Institut américain de géologie (USGS). Aucune alerte au tsunami n'a été déclenchée après le séisme survenu dans une montagne couverte de jungle et peu habitée.

«Le séisme a été ressenti très fortement pendant quatre secondes», a déclaré le porte-parole de l'agence indonésienne des situations d'ur-

gence, Sutopo Purwo Nugroho.

«Des habitants ont été pris de panique et se sont rués hors de leurs domiciles», a-t-il ajouté.

Deux maisons, un hôpital et un magasin dans la ville de Kasonawa ont été légèrement endommagés, et une personne est portée disparue après avoir avoir été emportée par les eaux d'une rivière, a détaillé Sutopo.

Des secouristes étaient toujours en chemin pour essayer d'atteindre la zone la plus proche de l'épicentre,

ce qui pourrait prendre plusieurs heures, a-t-il dit.

Sur le site internet spécialisé Earthquake-Report, le secteur est constitué de «montagnes escarpées et sa végétation est tropicale, ce qui veut dire qu'il y a un vrai risque de glissements de terrain dangereux».

L'Indonésie est située sur la «ceinture de feu du Pacifique», un alignement de volcans qui bordent l'océan Pacifique en suivant un ensemble de limites de plaques tectoniques et de failles sismiques.

Nouveau coup dur pour la «supersymétrie», théorie de la physique des particules

Une nouvelle avancée du CERN porte un coup dur à la «supersymétrie», une théorie de physique des particules destinée à combler les lacunes du Modèle Standard, selon une étude publiée lundi dans la revue Nature Physics.

Pour la première fois, des chercheurs de l'organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) ont observé le mécanisme extrêmement rare de transformation d'un quark «beauté» en quark «up». Cette transformation, rendue possible grâce au Grand collisionneur de Hadrons (LHC) du CERN, s'est effectuée exactement comme le prédit le Modèle Standard.

Les quarks (au nombre de six: les up, down, charm, top, étrange, beauté) font partie des briques élémentaires de la matière. Ils sont les blocs de construction des protons et des neutrons,



qui à leur tour composent les atomes.

Des tentatives précédentes de transformation de quarks «beauté» avaient donné des résultats contradictoires, semblant nécessiter une théorie complémentaire, celle de la supersymétrie (SUSY).

Le «Modèle standard», élaboré au début des années 1970, intègre les connaissances actuelles sur

les particules et les forces fondamentales. Mais il n'explique pas l'existence de la matière noire ou de l'énergie sombre, qui à elles deux forment 95% de l'Univers. Ce modèle ne permet pas non plus de comprendre la gravité ou la théorie générale de la relativité énoncée par Einstein. Pour combler ces lacunes, des physiciens ont développé la supersymétrie.

Cette théorie part du postulat que chaque particule du Modèle standard a une particule partenaire, supersymétrique. Mais aucun signe de supersymétrie n'a pour l'instant été aperçu au LHC, le plus grand accélérateur de particules du monde.

Et les résultats obtenus cette fois sont «tout à fait compatibles avec le Modèle Standard et suppriment la nécessité d'une théorie alternative», explique à l'AFP, Guy Wilkinson, chef de file de l'expérience. Selon Guy Wilkinson, il est toutefois «trop tôt» pour enterrer la supersymétrie.

«Il est très difficile de tuer la supersymétrie, c'est un monstre à plusieurs têtes!». Mais «si rien n'est observé dans les deux prochaines années, la théorie sera dans une situation difficile. Le nombre de vrais croyants chuterait», explique-t-il.

VIETNAM: 14 morts et disparus dans des inondations dans la région de la baie d'Halong

Quatorze personnes ont été tuées et trois autres portées disparues dans des inondations frappant la baie d'Halong, dans le nord-est du Vietnam, ont annoncé les autorités mardi.

Ces 14 personnes ont péri dans ces inondations qui sont les plus graves depuis 40 ans, dans la province de Quang Ninh, près de la Chine, alors que trois autres personnes restent portées disparues.

Des milliers de maisons ont été inondées ou endommagées et l'île touristique de Co To reste coupée du monde, alors que des milliers de soldats ont été mobilisés pour aider les habitants.

La baie d'Halong, classée au patrimoine mondial de l'Unesco, est l'une des principales attractions touristiques du Vietnam, touché chaque année par une dizaine de typhons et de tempêtes tropicales.

ITALIE:

1 810 migrants secourus et 13 corps récupérés en une journée



Plus de 1 800 migrants ont été secourus et 13 corps de personnes mortes récupérés lundi au cours de cinq opérations réalisées dans le bras de mer entre l'Italie et l'Afrique du Nord, ont indiqué mardi les garde-côtes italiens.

«Nous avons coordonné cinq interventions diverses, dans le cadre de l'opération européenne Triton, et 1.810 personnes au total ont été secourues tandis que 13 corps ont été récupérés à bord de l'une des embarcations», a indiqué un porte-parole des gardes-côtes.

Les 13 cadavres, dont la cause du décès n'est pas connue, se trouvaient à bord d'une embarcation comprenant un total de 522 personnes, selon la même source. Un navire militaire irlandais a secouru les migrants à bord de cette embarcation et récupéré les corps des victimes.

Selon les estimations de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en date du 10 juillet, plus de 150 000 migrants sont arrivés en Europe par la mer depuis le début de l'année, pour moitié en Italie, où les arrivées sont encore supérieures aux records enregistrés en 2014, et pour moitié en Grèce, où elles connaissent une croissance exponentielle. Au large de la Libye, la traversée a coûté la vie à plus de 1 900 personnes cette année.

EGYPTE: 25 morts dans l'incendie d'une usine de meubles au nord de la capitale



Vingt-cinq personnes sont mortes mardi dans l'incendie d'une usine de meubles au nord du Caire, déclenché par l'explosion d'une bombe de gaz, indique un nouveau bilan fourni par des responsables égyptiens de la sécurité et de la santé.

Vingt-deux personnes ont également été blessées dans l'incendie qui s'est déclaré dans une usine de la zone industrielle d'Al-Obour, a précisé le porte-parole du ministère égyptien de la Santé, Hossam Abdel Ghaffar. Un précédent bilan faisait état de 19 morts et 22 blessés.

Le feu, provoqué par l'explosion d'une bombe de gaz, a été propagé aux trois étages de l'usine spécialisée dans le mobilier de bureau et son entrepôt, a précisé un responsable de la sécurité.

Vingt-trois voitures de pompiers ont été dépêchées pour éteindre l'incendie, selon le ministère égyptien de l'Intérieur.

APS

CATARACTE : UN COLLYRE POUR RETARDER SON APPARITION

Des gouttes de collyre pourraient réduire la cataracte et éviter l'opération, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Nature. Ces conclusions ont été obtenues sur des chiens et des lapins.

La cataracte pourrait être soignée grâce à un collyre à base de lanostérol, substance produite naturellement par l'œil. On appelle cataracte une opacification partielle (mais parfois totale) du cristallin, une petite lentille qui se trouve derrière l'iris (la partie colorée de l'œil). Les cellules qui constituent le cristallin se multiplient au cours de la vie embryonnaire permettant sa transparence. Elles cessent pratiquement de se multiplier passé 20 ans. L'ophtalmologiste pose le diagnostic de cataracte lorsque la vision ou le confort des yeux sont perturbés dans la vie courante.

Les chercheurs de l'Université de San Diego (Etats-Unis) ont mis au point un collyre à base de lanostérol capable de dissoudre les structures protéiques anormales au sein des cellules du cristallin et de s'opposer au processus de vieillissement du cristallin. Ils l'ont testé *in vitro* sur des cristallins de lapins atteints de cataracte.



Après avoir obtenu des résultats significatifs et une meilleure transparence des cristallins, les chercheurs ont réalisé des tests *in vivo* sur des chiens. Le collyre a permis une diminution de la sévérité de la cataracte et un accroissement de la clarté du cristallin.

Cette découverte est encourageante et pourrait déboucher sur le premier traitement préventif et non invasif pour retarder de plusieurs années l'apparition de la cataracte. « Les besoins en chirurgie pourraient pratiquement être réduits de moitié. Ces tests probants ouvrent la voie à une réelle alternative à la chirurgie (ablation du cristallin et pose d'un implant) concernant cette maladie invalidante. Reste à tester ce nouveau « collyre de traitement de la cataracte chez l'homme et d'en valider sa pertinence » explique le Dr Kang Zhang, professeur d'ophtalmologie à l'Université de San Diego.

UN TEST POUR DÉTECTORER LA CATARACTE CONGÉNITALE

Des chercheurs britanniques viennent de mettre au point un test qui pourrait améliorer le traitement des enfants nés avec une cataracte congénitale.

La cataracte congénitale du nouveau-né touche entre 1 et 6 nouveaux-nés sur 10 000. Dans 25% des cas, la cataracte congénitale est provoquée par une infection de la mère durant la grossesse (la rubéole par exemple). Dans 25% des cas, cette maladie est héréditaire et il y a des cas connus dans la famille. Mais pour 50% des cas, l'origine de la maladie est inconnue et les médecins ont besoin de faire des recherches sur sa cause avant de choisir le traitement approprié.

« Il y a plus de 100 gènes qui peuvent être liés à la maladie. Jusqu'à présent, dresser le diagnostic du gène responsable

pouvait prendre des mois voire des années pour chaque enfant. C'est pourquoi nous avons travaillé à la mise au point d'un test simplifié qui permettra de détecter l'origine de la maladie plus tôt » explique le Dr Rachel Gillespie, de l'Université de Manchester (Grande-Bretagne).

Ce nouveau test est une réelle avancée dans le traitement de la maladie, qui peut toucher un ou deux yeux du bébé et qui est la première cause de cécité de l'enfant. Ce test permettant d'étudier chaque gène en même temps, le gène déficient est découvert plus rapidement et le traitement clinique est mis en place sans attendre. « Le plus tôt on peut traiter la cataracte, meilleure sera la vision. Cette rapidité du diagnostic nous permet aussi d'alerter les parents sur un éventuel risque encouru



par leurs futurs enfants » insiste le Dr Gillespie.

Le seul traitement de la cata-

racte congénitale est la chirurgie. Des chercheurs ont démontré que le développement de la

vision était supérieur lorsque l'intervention avait lieu avant l'âge de 8 semaines.

MANGER SOUS LE COUP DES ÉMOTIONS : LA FAUTE AUX HORMONES ?

On se sent souvent coupable lorsqu'on craque et qu'on ne peut pas maîtriser nos fringales émotionnelles. Mais une étude américaine vient de montrer qu'un déséquilibre hormonal pourrait être responsable de notre gourmandise.

Les résultats de leur étude, publiés dans le journal *Cell Reports*, révèlent que les niveaux bas de l'hormone Glucagon-Like Peptide-1 (GLP-1) étaient liés à une tendance à la malbouffe et à la susceptibilité de manger non seulement lorsqu'on a faim mais aussi purement pour le plaisir. Pour parvenir à ces conclusions, les chercheurs de l'université de Rutgers, aux Etats-Unis, ont observé les habitudes alimentaires d'un groupe de souris. Ils ont constaté que ceux

dont les niveaux de GLP-1 étaient bas étaient les plus susceptibles de choisir la nourriture grasse et donc de trop manger. En revanche, les souris qui présentaient des niveaux élevés de cette hormone mangeaient moins gras. L'hormone GLP-1, composée des petites séquences d'acides aminés, est chargée de réguler l'alimentation. Elle est aussi censée informer le cerveau quand on est rassasié. Selon les scientifiques, cibler les neurones spécifiques pourrait être plus efficace que les régimes pour contrôler le surpoids et l'obésité. Les régions du cerveau où se trouve l'hormone GP-1 sont les mêmes qui contrôlent l'addiction à l'alcool, à la nicotine et aux drogues. « Manger trop, ce qui provoque

l'obésité, s'apparenterait à un genre d'addiction à la nourriture, voire un trouble neuropsychiatrique » explique l'auteur principal de l'étude, Dr Zhiping Pang. Grâce à l'hormone GP-1, on pourra mieux comprendre comment le système nerveux règle notre façon de manger, ce qui nous permettrait de fournir les médicaments qui ciblent l'hormone et qui ont moins d'effets secondaires. »

Actuellement, on traite déjà l'obésité avec un médicament qui fonctionne d'une manière similaire au GP-1. Cette approche encore limitée pour l'obésité a déjà été utilisée par le passé pour contrôler la tolérance au glucose chez les patients atteints du diabète de type 2.



Une seule nuit blanche bouleverse l'horloge biologique

Les gènes qui contrôlent les horloges biologiques dans toutes les cellules du corps sont modifiés après une seule nuit sans sommeil, comme le révèle une étude suédoise.

Une seule nuit sans sommeil et vos gènes s'endorment ! Les chercheurs suédois de l'Université d'Uppsala et l'Institut Karolinska ont réalisé une étude sur les effets néfastes du manque de sommeil et le dérèglement de l'horloge biologique. Résultats : les gènes qui contrôlent la fameuse horloge biologique sont modifiés après une seule nuit blanche.

L'étude a porté sur 15 hommes, de poids normal et en bonne santé, qui sont venus à deux reprises en laboratoire pour un séjour de 2 jours et 2 nuits. Au cours de la seconde nuit, ils ont pu soit dormir 8h ou plus, soit rester éveillés. L'éclairage, l'alimentation et l'activité ont été contrôlés pendant cette période.

Après la deuxième nuit, des prélèvements ont été faits sur les participants, d'une part dans la graisse superficielle près de l'estomac, d'autre part dans le muscle de la cuisse. Ces tissus permettent d'évaluer la régulation du métabolisme et de contrôler le niveau de sucre dans le sang. Des échantillons de sang, avant et après la nuit blanche, ont aussi été récoltés.

Un impact sur l'horloge biologique et la santé

Après une nuit sans sommeil, la régulation et l'activité des gènes de l'horloge biologiques se sont modifiées. Les chercheurs parlent de modifications épigénétiques. Ils ont confirmé des modifications chimiques par un processus appelé méthylation.

Les prélèvements effectués ont révélé des effets différents dans le tissu adipeux et le muscle squelettique. Il y aurait donc une désynchronisation des deux types de tissus. Cette dernière peut expliquer les effets métaboliques. Le concept de mémoire métabolique ainsi mis au jour, fait pencher les chercheurs sur la thèse d'un effet durable de ce processus. Cette étude permet de mieux comprendre les résultats de précédentes recherches sur le manque de sommeil et le dérèglement de l'horloge biologique. Ces travaux ont établi notamment un risque accru d'obésité et de diabète de type 2.

DES GÈNES PERMETTENT AUX MOUSTIQUES DE RÉSISTER AUX INSECTICIDES

A l'heure où les moustiques s'adaptent de plus en plus aux insecticides, des chercheurs du CNRS viennent d'identifier de nouveaux marqueurs génétiques responsables de cette résistance.

Dengue, chikungunya, paludisme. Les infections virales transmises par des moustiques sont responsables de centaines de milliers de morts chaque année dans le monde. La stratégie d'élimination de ces moustiques par les insecticides a reçu du plomb dans l'aile avec la résistance accrue de ces insectes aux produits. Cette adaptation des moustiques menace la prévention des épidémies en l'absence d'alternative aux insecticides.

La récente découverte d'une équipe du CNRS amène une éclaircie dans ces sombres perspectives. Des chercheurs du CNRS, de l'IRD, de l'université Claude Bernard Lyon 1, de l'université Joseph Fourier de Grenoble et de l'Institut Pasteur de la Guyane ont identifié de nouveaux marqueurs génétiques de la résistance des moustiques aux insecticides.

Les bases génétiques de cette résistance ont été mises au jour chez le moustique Aedes aegypti, proche cousin du moustique tigre et vecteur de la dengue et du Chikungunya. Les chercheurs ont eu recours à une approche originale de séquençage massif de l'ADN sur plus de 760 gènes potentiellement impliqués dans la résistance aux insecticides, au lieu du génome entier, trop coûteux et trop compliqué.

Une résistance adaptée à l'environnement

Principal enseignement : l'augmentation de l'activité des enzymes de détoxication des moustiques résistants résulte souvent d'une hausse du nombre de copies des gènes codant pour ces enzymes, explique le CNRS dans un communiqué.

De plus, les mutations sur ces enzymes peuvent augmenter la biodégradation des insecticides chez les moustiques résistants.

Autre constat, les biomarqueurs de la résistance sont plus ou moins conservés selon les continents, suggérant une association étroite



entre les flux de gènes entre les populations, leur histoire et l'environnement dans lequel évoluent les moustiques.

La compréhension de ces mécanismes génétiques développés par les moustiques pour s'adapter aux insecticides pourrait permettre de mieux détecter ces résistances sur le ter-

rain. Cette avancée ouvre "de nouvelles perspectives pour les détecter de manière précoce, via des tests moléculaires par exemple, afin de mieux les combattre sur le terrain en adaptant de façon efficace les traitements aux différents phénomènes de résistance", conclut l'étude.

UNE MÉTHODE POUR RÉCUPÉRER RAPIDEMENT APRÈS LA CHIRURGIE

La récupération rapide après chirurgie (RRAC) a fait ses preuves au Danemark. Cette méthode, qui permet de raccourcir les durées de séjour à l'hôpital, séduit de plus en plus en France.

Se lever de son lit au bout de deux heures au lieu de dix jours, juste après une opération de prothèse de hanche. Le scénario paraît à peine croyable. Pourtant c'est possible avec la méthode de récupération rapide après chirurgie (RRAC). Employée au Danemark depuis 1995, cette technique permet au patient de retrouver rapidement son autonomie après une opération chirurgicale lourde. Si elle intéresse de près les autorités de santé en France c'est qu'elle comporte de nombreux atouts, tant pour le patient, tant pour l'Etat.

Une reprise d'autonomie plus rapide

La RRAC ou réhabilitation précoce a été développée par le danois Dr Henrik Kehlet, en 1995 pour la chirurgie colique. Le médecin s'est rendu compte que cette méthode profitait davantage aux patients. Il est plus associé au processus post-opératoire car le patient est plus actif dans sa récupération. "En position verticale, le pa-

tient devient 'acteur de sa guérison', explique à l'AFP le Dr Karem Slim, président de l'association GRACE (Groupe franco-danois de réhabilitation améliorée) et chirurgien au CHU de Clermont-Ferrand. D'autre part, le patient ressent moins stressé, moins agressé et 'moins immuno-déprimé', poursuit à l'AFP le praticien qui applique la RRAC depuis 2007. "Le patient se sent mieux, se remet plus vite, et fait moins de complications", résume-t-il.

Une durée de séjour plus courte

Avec cette réhabilitation précoce, il est possible de manger six heures avant l'opération et de boire deux heures avant. Le patient remange normalement, et remarche plus rapidement également. L'anesthésie est allégée et les perfusions et sondes sont évitées au maximum. Pour l'Etat, l'intérêt de la méthode est évident, à l'heure où celui-ci cherche à faire des économies : elle raccourcit la durée d'hospitalisation de 30 % en moyenne, notamment grâce au risque réduit de complications péri-opératoires. Résultat, cela pèse moins lourd sur le budget des établissements hospitaliers. Par exemple,



aux Hôpitaux civils de Lyon, où certains services recourent à la RRAC, 200 000 euros d'économies par an ont été réalisés.

L'ONU suspend des programmes de santé en Irak par manque de fonds



L'ONU, à court d'argent, a annoncé lundi avoir suspendu des programmes de santé dont bénéficiaient des millions de personnes en Irak.

Dans un communiqué, l'organisation a indiqué que «184 services de santé de première nécessité ont été suspendus en raison du manque de fonds destinés aux activités humanitaires».

«Plus de 80% des programmes de santé soutenus par des partenaires humanitaires sont pour le moment suspendus, et cela touche directement un million de personnes», a dit le communiqué.

«Au moment où les gens en Irak ont le plus besoin de nous, on les laisse tomber», a déploré la coordinatrice humanitaire de l'ONU pour l'Irak, Lise Grande. Selon l'ONU, le manque de fonds signifie qu'un demi-million d'enfants ne seront pas immunisés, entraînant un risque d'épidémie de rougeole et de retour de la polio.

Cette situation financière a déjà conduit à réduire les rations alimentaires pour un million de personnes.

Ainsi, près du tiers des programmes liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène ont été fermés et d'autres programmes connaîtront le même sort fin juillet, selon le communiqué.

Autre conséquence de ce manque de fonds, l'ONU a indiqué que ses programmes d'assistance aux femmes et filles qui souffrent des séquelles de violences sexuelles seront aussi suspendus.

L'ONU avait lancé le 4 juin un appel pour recueillir un demi milliard de dollars afin de faire face à la crise humanitaire en Irak. Dans ce pays, le conflit avec le groupe autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI) a poussé plus de 3 millions de personnes à fuir leur domicile depuis que ce dernier a lancé son offensive en juin 2014, conquérant de larges territoires dans ce pays.

«A ce jour, seuls 15% de cet appel de fonds ont été obtenu», a indiqué l'ONU, au moment où sa coordinatrice pour les affaires humanitaires avertissait que quelque 10 millions d'Irakiens auraient un besoin vital d'aide d'ici la fin 2015.

Coronavirus Mers:

La Corée du Sud annonce la fin de l'épidémie

Le Premier ministre sud-coréen Hwang Kyo-Ahn a annoncé mardi la fin de l'épidémie de coronavirus Mers en Corée du Sud, selon l'agence de presse Yonhap. En Corée du Sud, 36 personnes sont mortes et 186 ont été contaminées par ce syndrome respiratoire du Moyen-Orient contre lequel il n'existe ni traitement ni vaccin. «Après avoir évalué la situation, le personnel médical et le gouvernement jugent que la population n'a plus à

s'inquiéter», a déclaré M. Hwang au cours d'une rencontre avec des membres du gouvernement, a rapporté l'agence sud-coréenne. L'épidémie a pesé sur la croissance de la quatrième économie asiatique, mettant un coup de frein à la consommation. Les commerces coréens, parmi lesquels les centres commerciaux, les restaurants et les cinémas ont relevé une forte baisse des ventes avec de plus en plus de Coréens qui cherchaient à éviter

les lieux publics. Le gouvernement avait récemment annoncé une aide de 22 trilliards de won (17,8 milliards d'euros) pour redynamiser l'économie, et la banque centrale a maintenu son taux d'intérêt au niveau exceptionnellement bas d'1,5%. Le secteur du tourisme a été particulièrement touché, avec une baisse de 40% du nombre de visiteurs sur le mois de juin, comparé à juin 2014, et 60% de baisse sur les deux premières se-

maines de juillet. Séoul prévoit de dépasser plus de 30 milliards de won en campagnes de publicité pour attirer les touristes, comprenant des voyages cadeau et de grands concerts de stars de la K-pop, a assuré le vice-ministre au Tourisme Kim Chong aux journalistes étrangers, la semaine dernière. «Nous souhaitons tout particulièrement voir revenir les touristes chinois», a déclaré M. Kim.

APS

Réalisation de plusieurs maternités à Alger en 2016

Le directeur de la santé de la wilaya d'Alger, Mohamed Miraoui, a indiqué mardi que plusieurs maternités seront réalisées en 2016 dans les communes de Rouiba, Ain Benian et Baba Hassen.



La réalisation de ces maternités a pour objectif l'allégement de la pression sur les CHU d'Alger qui accueillent les femmes enceintes de plusieurs wilayas du pays, notamment, Boumerdes, Tizi Ouzou, Blida, Tipaza et Bouira», a indiqué M. Miraoui dans une déclaration à l'APS.

Il a précisé dans ce sens que le taux d'avancement des travaux de réalisation du projet de réalisation d'une maternité d'une capacité de 80 lits à Baba Hassen est de 20% alors que les offres de réalisation d'une maternité d'une capacité de

150 lits à Rouiba soumises par les entrepreneurs suite à l'appel d'offres national, sont en cours d'examen.

La maternité prévue à Ain Benian compte, quant à elle, 150 lits, a-t-il ajouté.

M. Miraoui a en outre annoncé l'inauguration, d'ici la fin de l'année 2015, d'une maternité d'une capacité de 150 lits à Douera , ajoutant que des polycliniques seront également inaugurées avant la fin novembre prochain dans les communes de Tassala El Merja et dans le quartier Debussy(Drarria), autre un centre de transfusion sanguine dans la com-

mune de Cheraga. Le même responsable a souligné l'inauguration durant ces derniers mois de l'année 2015 de plusieurs polycliniques à Hay El Badr, Beni Messous, Bab El Oued et Baraki dans le souci d'alléger la pression sur les CHU.

Il a indiqué dans ce cadre qu'un centre spécialisé en chirurgie cardiaque pédiatrique sera opérationnel d'ici 2016 précisant que l'état d'avancement des travaux de réalisation est de 55%. Le taux de réalisation d'un autre centre de soins à Zeralda d'une capacité de 100 lits ont également atteint le taux de 55%.

Saida : Le premier service ORL à la polyclinique Chahid Abdelli Mohamed

La polyclinique chahid Abdelli Mohamed de Saida a assuré ses pre-



mières consultations au profit des malades en oto-rhino-laryngologie

(ORL), a-t-on constaté lundi.

Le nouveau service ORL de cette polyclinique s'inscrit dans le cadre d'une convention de jumelage signée dernièrement entre l'hôpital Ahmed Medeghri de Saida et le CHU Hassani Abdelkader de Sidi Bel-Abbès en vue de soulager les malades des déplacements forts coûteux et leur permettre une meilleure prise en charge médicale dans

cette spécialité qui fait défaut au niveau du secteur sanitaire public de Saida, a indiqué le directeur de wilaya de la santé et de la population, Mustapha Gasseb.

Dans ce cadre, un staff médical spécialisé est affecté pour assurer des consultations dans ce domaine une fois par semaine dans cette polyclinique. Il dirigera des interventions chirurgicales à partir de dimanche prochain à l'hô-

pital de Saida, a-t-on ajouté. Des malades qui se sont rendus à cette polyclinique, implantée à haï (quartier) Sidi Cheikh pour des consultations en ORL, ont accueilli avec satisfaction cette nouvelle d'autant que les prestations sont coûteuses chez le privé. Il a été accueilli lors de la première journée des consultations plus de 80 malades, a indiqué le directeur de wilaya du secteur de la santé.

8^e FELIV: Intérêt relatif des initiés et indifférence des plus jeunes

Une programmation intéressante pour les professionnels et les passionnés de littérature ainsi qu'une série d'ateliers artistiques réservés aux enfants et aux adolescents ont marqué la 8^e édition du Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (Feliv, 23-29 juillet), qui peine encore à créer une dynamique littéraire autour du jeune public.

Par Nadir HAMMOU

Une semaine durant, une cinquantaine d'écrivains et d'universitaires des 20 pays participants ont débattu des axes de l'exil et du retour dans la littérature, abordant plusieurs problématiques de la littérature arabe devant un parterre clairsemé et composé surtout d'initiés.

«Les non-dits dans la littérature arabe», «les prix littéraires arabes», la littérature de l'exil ou celle des îles ou encore le retour au pays après un drame, étaient les principaux thèmes discutés.

Comme chaque année, le Feliv installe des espaces d'expositions occupés par une trentaine d'éditeurs, dont seuls quelques uns sont spécialisés dans le livre de jeunesse (bandes dessinées et contes uniquement), et qui n'ont pas connu la grande affluence en l'absence de publications nouvelles.

Sur l'esplanade de l'Office ryad el feth (Oref) qui accueille l'événement, on trouve également des ateliers d'initiation au dessin ou à la confection de marionnettes d'ombres, outre un espace de contes et un atelier manga.

Accompagnés de leurs enfants, des visiteurs étaient plutôt déçus par l'offre de livres et ont dû concentrer leur intérêt sur les différents ateliers et les spectacles pour enfants en plus de la multitude de loisirs qu'offre l'ensemble de l'Oref. «Dans ce grand village, la place de l'enfance reste confiné dans les ateliers», résume l'un d'eux.

«Nous avons retrouvé les mêmes éditeurs et les mêmes publications que lors du Salon international du livre d'Alger, même si la «librairie internationale» reste intéressante», renchérit un autre. Le Feliv 2015 c'est aussi de mini-ateliers et des espaces



de spectacles dans quelques stations de métro de la capitale, une façon de porter l'événement dans la rue et d'accroître l'intérêt pour cette manifestation culturelle annuelle. «L'absence de jeunes écrivains» algériens ou étrangers, très peu représenté dans cet événement, qui leur est pourtant «dédié» a également été relevée par les observateurs même si quelques jeunes plumes ont été conviés aux différentes conférences.

Les jeunes talents littéraires algériens ont marqué leur présence par un recueil de nouvelles intitulé «Jeunes écritures» rassemblant des écrivains en herbe comme Zoubida Yasmine Tabti, Sabah Medrak, Walid Bouchakour, Miloud Yabrir ou encore Abdelwahab Aissaoui.

Succès du café littéraire et des concerts
Nouveauté de cette 8^e édition, des ateliers de dessin et des espaces de conte étaient bien en évidence dans les stations de métro ainsi que dans les localités de Rouiba, El Harrach et

Cherchell (Tipaza). Ces nouveaux espaces ont permis aux visiteurs potentiels de s'informer sur le programme avant de se rendre à l'esplanade de l'Oref.

Autre nouveauté, «Le café littéraire», un nouvel espace permettant des rencontres conviviales entre la trentaine d'auteurs algériens et étrangers et les lecteurs, à raison de six séances par jour. C'était le cas de Amel Chaouati, Amina Bekkat, Wacimy Laredj, ou encore Abdelwahab Aissaoui.

Cet espace a permis surtout aux amoureux du livre de découvrir des écrivains étrangers comme le Tunisiens Brahim Darghouti, l'Irakien Salah Al Hamdani, et le Libanais Fadi Tofeili dont la majorité des œuvres étaient en vente sur place.

Comme chaque année, des concerts de musique se sont tenus en soirée à la salle Ibn Zaydoun attirant un public nombreux, venu découvrir le jeune Anis Benhallak ou le duo châabi flamenco entre P'tit Moh et Juan Carmona.

La chanteuse Amel Zen dévoile son nouveau vidéoclip Al Warda

La chanteuse et interprète de musique ethno-pop, Amel Zen, a fait découvrir au public son nouveau vidéoclip intitulé «Al

rature et du livre de jeunesse (Feliv).

Arrangé par le compositeur et musicien Safy Bouteila et sur un texte de Mohamed Seddar Yagoub, le clip-single interprété par Amel Zen, sera diffusé prochainement sur son compte privé «You Tube».

Le clip d'une durée de cinq minutes est un single (enregistrement contenant une seule chanson) entamé en 2014 qui dépeint une femme désespérée mais qui nourrit un espoir qui la rend plus résistante. El warda, comme son nom l'indique, symbolise une rose qui fane qui veut revivre. «, a indiqué la chanteuse à l'issue de son concert animé à la salle Ibn Zeydoun. Ce clip est dédié à la mémoire des victimes des incidents de Ghardaïa et des mili-

taires tombés en martyr à Aïn Defla auxquels je rends un hommage», a-t-elle ajouté.

Agrémenté d'images riches en couleurs et pleines de sens, le clip enlace de manière subtile le désespoir (symbolisé par l'obscurité) et la résistance et la vie (par la lumière). Soigneusement安排, le clip agrémenté de la voix mélodieuse d'Amel Zen, donne du son à l'image et, par-delà le texte, une fusion audiovisuelle magnifique.

Parallèlement à la présentation de son nouveau clip, la chanteuse a pu retrouver son public qu'elle a gratifié, une heure durant, de tubes qui ont fait son succès en Algérie et à l'étranger.

Accompagné d'un orchestre composé de guitaristes, un batteur et deux

femmes choristes, Amel a interprété plusieurs de ses chansons, entre autres, «Lyem (Les jours), «Y'en a marre», «Kan ikoli (Il me disait), et Yelis lyourayen (La fille de Gouraya) en hommage aux femmes.

Architecte de formation, Amel Zen s'était intéressée à la musique à l'âge de 10 ans quand elle avait rejoint l'Association de la musique classique et andalouse «Kaissaria» de Cherchel (Tipaza).

En 2011, elle édite son premier album (single) intitulé «Ma Fikche Eniya» qui a remporté deux prix: «Révélation féminine et Meilleur espoir». Engagée, Amel Zen se définit comme une artiste qui reflète, à travers le chant et la musique, tout ce que vit la société dont elle fait partie.



warda»(La rose), projeté pour la première fois mardi soir à Alger lors d'un spectacle organisé dans le cadre du 8^e Festival international de la litté-

CONSTANTINE 2015 : Les arts soudanais offrent un voyage fascinant sur les traces de l'antique Nubie

La troupe nationale des arts populaires du Soudan a offert au public, lundi soir en ouverture de la semaine culturelle soudanaise à Constantine, à travers des chants et des danses, un voyage fascinant sur les traces de l'antique Nubie.

Organisé à la maison de la culture Malek-Haddad dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», le spectacle de près de deux heures a permis aux constantinois de découvrir une musique typique à cette région de l'Afrique, mais très diversifiée.

À cours de cette soirée qui s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre la culture soudanaise, Mustapha Ahmed Mohamed Tirab et de l'ambassadeur de la République du Soudan à Alger, Issam Aouad Metouali, les membres de la troupe nationale des arts populaires, en habits traditionnels, ont entamé leur prestation avec des chansons de la région de Halfa, vantant la beauté de la femme soudanaise, sur un rythme endiablé de percussions, plongeant l'assistance dans une ambiance survoltée.

Des monts de Nouba, la troupe a présenté un spectacle époustouflant, sur un rythme appelé Kambala, mettant en scène des danses tribales et des costumes hautement colorés, illustrant le courage et la bravoure du guerrier soudanais, dans une chorégraphie captivante, l'onzième ovationnée.

La troupe a ensuite «embarqué» le public vers l'est du Soudan, à Beja, pour présenter un tableau de danses sur le rythme Sira reproduisant, au moyen de chants et d'une chorégraphie très recherchée, la joie de vivre, la vie et l'amour dans cette région du pays de la vallée du Nil.

L'ouverture de la semaine culturelle soudanaise à Constantine a été entamée avec des morceaux de musiques féeriques exécutés par le flûtiste et compositeur Hafedh Abderrahmane accompagné par Sadek Hacene, reflétant la splendeur du Soudan et sa diversité musicale et culturelle.

Le poète et ancien ministre de la culture, Sadek Al Moudjtaba, a également raconté, par la beauté du verbe, l'Algérie, son histoire et ses martyrs et a évoqué les relations solides et fraternelles qui lient l'Algérie au Soudan, suscitant une grande émotion.

À travers son poème «Leila», le poète a également déclamé les Révolutions arabes, les rêves «détournés» et la division dans les rangs de la nation arabe.

Dans une brève allocution précédant l'ouverture de la semaine culturelle de la République du Soudan à Constantine, Mustapha Ahmed Mohamed Tirab a mis en relief «l'apport de la culture dans le renforcement des liens entre les deux pays». Il a également affirmé que les intellectuels soudanais, présentés comme «les mieux placés» pour saisir la composante ethnique et culturelle du peuple, «contribuent à l'instauration d'un dialogue national et à la propagation de la culture de la paix».

Organisée par l'Office national de la culture et l'information (Onci), la semaine culturelle soudanaise qui se poursuivra jusqu'au 30 du mois en cours, propose aussi au public une exposition de photographies consacrée aux anciens instruments musicaux des différents régions du pays. Une expo qui représente près de 15 ans de recherches, de collecte et d'identification d'un patrimoine immatériel constituant la mémoire collective du Soudan.

APS

LUTTE CONTRE BOKO HARAM: Le président nigérian au Cameroun mercredi



Le président nigérian Muhammadu Buhari se rendra mercredi au Cameroun pour s'entretenir avec son homologue Paul Biya de la lutte contre les insurgés de Boko Haram, a-t-on indiqué lundi de source officielle.

«Le président Buhari se rendra au Cameroun mercredi.

Il aura un entretien avec le président Biya à son arrivée mercredi et la question de Boko Haram sera au centre de leur discussion», a déclaré à l'AFP Femi Adesina, porte-parole de la présidence nigériane.

«Cette visite entre dans le cadre des consultations sur l'insurrection de Boko Haram», a-t-il ajouté.

Depuis son investiture fin mai, le nouveau président nigérian s'est déjà rendu au Tchad et au Niger.

Le Nigeria, le Tchad, le Niger et le Cameroun ont lancé en début d'année une vaste opération militaire contre les islamistes, dont les fiefs sont dans le Nord-Est nigérien.

Les insurgés ont subi de lourdes pertes, sans pour autant être neutralisés.

Les attaques islamistes sont en effet devenues quasi quotidiennes.

Désormais affiliés au groupe jihadiste Etat islamique (EI), les insurgés de Boko Haram multiplient les attaques dans les quatre pays riverains du lac Tchad.

Sept personnes ont été tuées depuis dimanche, dont trois décapitées, lors d'attaques des combattants islamistes dans l'Extrême-Nord du Cameroun, en proie depuis plusieurs jours à des attentats-suicides.

De violents combats opposaient lundi l'armée tchadienne aux insurgés de Boko Haram sur des îles du lac Tchad, a-t-on appris de sources concordantes.

M. Buhari sera de retour à Abuja jeudi, a précisé son porte-parole.

SOUDAN DU SUD :

L'ONU appelle à la fin des combats

Le Secrétaire général adjoint des Nations unies aux affaires humanitaires, Stephen O'Brien, a appelé lors de sa visite au Soudan du Sud toutes les parties au conflit à déposer les armes et à s'engager à une paix durable, selon un communiqué de l'ONU.

Le Secrétaire général adjoint des Nations unies aux affaires humanitaires a lancé cet appel pour stopper une crise humanitaire qui ne cesse de s'aggraver.

Lors de la visite de quatre jours au Soudan du Sud, M. O'Brien a rencontré des partenaires humanitaires, des responsables gouvernementaux et la communauté

Seif al-Islam El Gueddafi condamné à mort par un tribunal libyen

Seif al-Islam El Gueddafi, le fils du défunt dirigeant libyen Maamar El-Gueddafi ainsi que huit proches de ce dernier ont été condamnés à mort mardi par un tribunal de Tripoli.

Parmi les personnes condamnées à la peine capitale, outre Seif al-Islam, figurent notamment le dernier Premier ministre d'El Gueddafi Baghdadi al-Mahmoudi, et son ex-chef des services de renseignements, Abdallah Senoussi.

Au total, 37 prévenus étaient jugés pour leur rôle dans la répression meurtrière de la révolte ayant mis fin à l'ancien régime en 2011.

Seif al-Islam El Gueddafi était absent à l'audience, car il n'est pas aux mains des autorités siégeant à Tripoli. Il est détenu à Zenten, au sud-ouest de Tripoli, par des milices opposées aux autorités de Tripoli, depuis son arrestation en novembre 2011.

Seif al-Islam fait l'objet avec M. Seoussi de mandats d'arrêt de la CPI pour crimes de guerre présumés lors de la révolte.



L'ONU «déplore» les condamnations à mort en Libye

Le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme a déploré mardi les condamnations à mort de Seif al-Islam El Gueddafi, le fils du défunt dirigeant libyen Maamar El-Gueddafi ainsi que huit proches de ce dernier, dénonçant l'absence de procès équitable.

«L'ONU s'oppose à l'utilisation de la peine de mort en toutes circonstances. Dans ce cas, alors que les normes en matière de procès équitables n'ont clairement pas été at-

teintes, nous déplorons l'imposition de la peine de mort», a indiqué une porte-parole du Haut-Commissariat, Ravina Shamdasani, dans un communiqué diffusé à Genève.

«Nous avions suivi de près la détention et le procès et nous avons constaté que les normes internationales en matière de procès équitables n'avaient pas été réunies», a-t-elle dit. L'ONU pointe notamment que le tribunal libyen n'est pas parvenu «à établir la responsabi-

lité pénale individuelle des personnes condamnées «en lien avec des crimes spécifiques». Le Haut-Commissariat déplore aussi notamment les difficultés d'accès des prévenus à des avocats et des allégations de mauvais traitements. S'il est crucial de rendre des comptes pour les violations graves des droits de l'Homme, cela doit toutefois «être fait en respectant scrupuleusement les normes internationales d'équité des procès et

dans le plein respect des droits des accusés», souligne Mme Shamdasani. Seif al-Islam et huit proches du défunt dirigeant libyen ont été condamnés à mort mardi par un tribunal de Tripoli. Parmi les personnes condamnées à la peine capitale, outre Seif al-Islam, figurent notamment le dernier Premier ministre d'El Gueddafi Baghdadi al-Mahmoudi, et son ex-chef des services de renseignements, Abdallah Senoussi.

CAMEROUN :

2 000 soldats supplémentaires seront déployés dans l'extrême nord

Quelque 2 000 soldats supplémentaires seront déployés pour lutter contre les islamistes nigérians de Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, en proie à une vague d'attentats-suicides ces derniers jours, a rapporté mardi la radio d'Etat.

«Près de 2 000 soldats supplémentaires seront déployés dans la région de l'Extrême-nord», a rapporté la Cameroon Radio-Television (Crtv), sans donner de précision sur la date de ce déploiement.

Il portera officiellement à 8 500 le nombre de soldats envoyés dans cette région pour combattre les insurgés de Boko Haram qui y mènent depuis deux ans des raids meurtriers et des enlèvements.

Ce déploiement s'inscrit dans le cadre du renforcement des

mesures de sécurité prises après cinq attentats-suicide sans précédent en deux semaines dans l'Extrême-Nord.

Depuis dimanche, sept personnes ont encore été tuées, dont trois décapitées, dans la région lors d'attaques menées par les islamistes. Les autorités de l'Extrême-Nord - ainsi que d'autres régions camerounaises - ont également interdit le port du voile islamique intégral.

Le président nigérian Muhammadu Buhari se rendra mercredi au Cameroun pour s'entretenir avec son homologue Paul Biya de la lutte contre Boko Haram. Cette visite «pour but de construire une alliance régionale forte pour affronter Boko Haram», selon un porte-parole de la présidence nigériane, Garba Shehu. Le déploiement de la Force d'intervention conjointe



multinationale (MNJTF) avait été annoncé d'ici au 30 juillet.

Cette force régionale a son siège à N'Djamena et doit compter 8 700 militaires, policiers et civils, fournis par le Nigeria, le Cameroun, le Tchad, le Niger et le Bénin. De son côté l'armée tchadienne, en première ligne

dans une coalition mise sur pied début 2015 (qui comprend aussi le Nigeria, le Cameroun et le Niger), a lancé une vaste opération militaire sur les îles du lac, où de nombreux insurgés, affublés dans leurs fiefs nigérians, s'étaient repliés ces derniers mois.



diplomatique, et a rendu visite à des communautés affectées par le conflit à Juba et dans l'Etat d'Unity, selon le communiqué.

«Je suis profondément choqué par ce que j'ai vu. Des civils innocents sont les principales victimes de cette guerre brutale», a déclaré M. O'Brien, appelant les dirigeants des factions belligérantes à assumer leurs responsabilités en ce qui concerne leurs actes et ceux commis en leur nom, indique le communiqué.

Il a rappelé que les conséquences humanitaires du conflit qui perdure depuis près de 20 mois au Soudan du Sud sont

gravées. Environ 4,6 millions de personnes sont confrontées à une grave insécurité alimentaire et plus de deux millions de personnes, dont la moitié sont des enfants, ont fui leurs maisons, selon le chef de l'humanitaire de l'ONU.

«Les besoins humanitaires sont plus élevés que jamais et nous ne pouvons pas attendre», a dit M. O'Brien.

«Je demande à la communauté internationale d'agir maintenant pour éviter une tragédie humanitaire encore plus grande au Soudan du Sud».



TURQUIE : Erdogan juge «impossible» la poursuite du processus de paix avec les Kurdes

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a estimé mardi «impossible» de continuer le processus de paix avec les Kurdes tant que les rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) continuent à mener des attaques meurtrières contre les forces de sécurité turques.

«Il est impossible de continuer (le processus de paix) avec ceux qui menacent l'unité nationale», a déclaré M.

Erdogan lors d'une conférence de presse à Ankara, avant d'entamer une visite officielle de quatre jours en Chine et en Indonésie.

Le chef de l'Etat a également répété qu'il ne céderait pas face à la «menace terroriste» du PKK et du groupe Etat islamique (EI/Daech).

«Il est hors de question de reculer. C'est un long processus et ce processus se poursuivra avec la même détermination», a-t-il dit.

La Turquie a engagé la semaine dernière une campagne de frappes aériennes contre les cibles de l'EI en Syrie, après l'attentat suicide meurtrier, attribué au

groupe jihadiste, qui a fait 32 morts parmi des militants de la cause kurde dans la ville de Suruç (sud).

M. Erdogan a également estimé mardi qu'une «zone de sécurité» débarrassée de l'EI, souhaitée par la Turquie et les Etats-Unis dans le nord de la Syrie, faciliterait le retour des réfugiés syriens installés en Turquie.

Selon lui, «le nettoyage de

ces régions et la création d'une zone de sécurité permettra le retour chez eux» de ces réfugiés, estimés à 1,8 million.

Washington et Ankara ont décidé de muscler leur coopération militaire contre l'EI en établissant, selon un responsable américain, «une zone débarrassée de l'EI» à la frontière entre la Turquie et la Syrie.

L'Otan affirme son soutien à la Turquie face au terrorisme

Le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, a assuré mardi la Turquie de la «forte solidarité» de l'Alliance face au «terrorisme», à l'ouverture d'une réunion d'urgence à Bruxelles demandée par Ankara dans le cadre de sa double offensive contre le groupe Etat islamique et les rebelles kurdes.

Cette réunion «est opportune pour répondre à l'instabilité aux portes de la Turquie et aux frontières de l'Otan», a lancé M.

Stoltenberg, relevant que le «terrorisme sous toutes ses formes ne peut en aucun cas être toléré ou justifié»

évoquant «l'instabilité aux portes de la Turquie et aux frontières de l'Otan».

«L'Otan suit les développements de très près et nous assurons notre allié turc de notre forte solidarité», a déclaré le secrétaire général de l'Otan, le Norvégien Jens Stoltenberg, à l'ouverture de la réunion des ambassadeurs des 28 pays membres de l'Alliance.

Le président Recep Tayyip Erdogan a réaffirmé mardi que son pays ne céderait pas à la menace «terroriste» et poursuivrait avec «détermination» sa lutte contre l'Etat islamique (EI) et les rebelles du Parti des



travailleurs du Kurdistan (PKK). «Il est hors de question de reculer. C'est un long processus et ce processus se poursuivra avec la même détermination», a promis M. Erdogan au moment où s'ouvrait la réunion de l'Otan consacrée à la situation sécuritaire en Turquie.

SYRIE :

La ville de Hassaké libérée de Daech par l'armée et les Kurdes

Le groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) a été chassé mardi de la ville syrienne de Hassaké (nord-est) après plus d'un mois de combats contre l'armée syrienne et les forces kurdes, rapporte l'Observatoire syrien des droits de l'Homme

(OSDH). Daech «a été chassé par l'armée de Zoughour, dernier quartier où il était présent à Hassaké, et ses combattants ont été repoussés jusqu'à la périphérie sud de la ville», a indiqué Rami Abdel Rahmane, directeur de l'OSDH, cité par l'AFP.

A la suite de cette bataille qui a commencé le 25 juin dernier, Daech a perdu 287 combattants (dont 26 «enfants-soldats»), que ce soit dans les combats contre l'armée et les Kurdes ou dans les frappes menées par la coalition dirigée par Washington

dans les environs de la ville, d'après l'OSDH.

L'armée a perdu 120 soldats et membres de forces pro-gouvernementales, et les Unités de protection du peuple kurde (YPG), des «dizaines de combattants», selon l'ONG.

Réunion le 5 août des ministres de la Ligue arabe en réaction aux heurts à El Qods occupée

Des ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe se réuniront le 5 août au Caire pour examiner les derniers heurts dans la mosquée Al-Aqsa à El Qods occupée, a annoncé lundi un responsable palestinien.

Dimanche, plusieurs fidèles palestiniens ont été blessés à la suite d'une incursion des forces d'occupa-

tion israéliennes entourant des colons israéliens qui pénétraient la Mosquée d'Al-Aqsa du côté de «Bab El-Magharia».

Les forces d'occupations ont fait usage, comme à la coutumière, des bombes asourdissantes et du gaz lacrymogène à l'intérieur de la mosquée Al-Aqsa à El-Arabi.

Les ministres examineront également l'état des

mineurs «les derniers développements dangereux» à El Qods occupée, «l'escalade israélienne» dans la mosquée Al-Aqsa et la poursuite de la colonisation, a déclaré le principal négociateur palestinien Saëb Erakat après une rencontre avec le chef de la Ligue arabe Nabil al-Arabi.

Les ministres pourront également parler de paix entre les Palestiniens et les Israéliens, selon le responsable palestinien.

BAHREÏN : Deux policiers tués dans un attentat près de Manama



Deux policiers ont été tués et six autres blessés mardi à Bahreïn dans un attentat terroriste perpétré dans le quartier à majorité chiite de Sitra, près de la capitale Manama, a annoncé le ministère de l'Intérieur.

L'un des six blessés a été grièvement atteint, a précisé le ministère sur son compte Twitter.

Samedi, le ministère de l'Intérieur avait annoncé l'arrestation de deux Bahreïnis soupçonnés d'avoir tenté d'introduire dans le pays des explosifs et des armes en provenance d'Iran.

Le ministère bahreïni de l'Intérieur avait indiqué samedi que des explosifs de type C4, huit fusils Kalachnikov et différentes munitions que les deux suspects tentaient de faire entrer à Bahreïn avaient été récupérés au fond de la mer lors d'une opération de police menée la semaine précédente.

Manama a rappelé samedi son ambassadeur à Téhéran pour protester contre des «déclarations hostiles de dirigeants iraniens», une semaine après un discours du numéro un iranien, Ali Khamenei, affirmant le soutien de son pays aux «peuples opprimés» de certains pays dont celui de Bahreïn.

L'Iran a répliqué dimanche en affirmant que Bahreïn cherche à provoquer des «tensions» dans la région en lançant des accusations «infondées» contre Téhéran.

En visite au Koweït dimanche, le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, avait lui aussi rejeté comme «infondées» les affirmations de Bahreïn.

L'armée colombienne saisit 330 kg d'explosifs aux FARC

Les autorités colombiennes ont annoncé avoir saisi lundi quelque 330 kilos d'explosifs qui appartiendraient aux Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc) dans les faubourgs de Bogota.

Selon le commandant de l'armée colombienne, Raul Rodriguez, ces explosifs appartenaient aux Farc, qu'ils avaient été acheminés dans la capitale depuis le sud.

«Ils étaient destinés à mener des attaques contre des bâtiments publics», a-t-il souligné.

«La puissance de ces explosifs est incomparable. Un seul kilo suffit à détruire totalement un pont.»

Alors imaginez ce que 330 kilos d'explosifs peuvent faire», a poursuivi le militaire lors d'une conférence de presse.

M. Rodriguez a précisé que 3.000 personnels avaient été récemment déployés pour prévenir des attentats à Bogota, qui a connu cette année plusieurs attaques menées par l'Armée nationale de libération (ELN), l'autre groupe de guérilleros du pays. Ces attentats n'ont pas fait de victimes, mais ont gravement endommagé des infrastructures publiques.

Après des mois de stagnation dans le processus de paix, entrecoupés d'affrontements militaires, le gouvernement du président Juan Manuel Santos et les FARC ont repris leurs négociations jeudi dernier à Cuba en vue de mettre fin à un demi-siècle de violences.

APS

PALESTINE : Nouvelles violences israéliennes contre la mosquée al-Aqsa

Des dizaines de Palestiniens ont été blessés mardi dans une nouvelle incursion sur l'esplanade des mosquées al-Aqsa par des policiers de l'occupant israélien suscitant la préoccupation de la communauté internationale qui a condamné ces actes appelant Israël à cesser ces agissements.

Les colons ont une nouvelle fois envahi dans la matinée la mosquée al-Aqsa et ont été fortement appuyés et escortés par la police de l'occupation.

La première incursion a eu lieu dimanche, quand la police israélienne a pénétré dans la mosquée Al-Aqsa, pour mettre fin à des heurts avec les Palestiniens déclenchés par la venue de juifs orthodoxes qui ont détruit deux temples qui se trouvaient sur l'Esplanade.

Des échauffourées ont alors éclaté et se sont poursuivies dans la vieille ville d'Al-Qods occupée faisant plusieurs arrestations et blessés selon des médias.

Les mêmes sources ont affirmé que les forces d'occupations ont fait usage, comme l'accoutumée, des bombes assourdissantes et du gaz lacrymogène à l'intérieur de la mosquée,

blessant ainsi des dizaines de fidèles, notamment des personnes âgées.

Par ailleurs dans le camp de réfugiés de Qalandia, près de Ramallah, un jeune Palestinien a été tué lundi par des soldats de l'armée d'occupation israélienne.

Le gouvernement palestinien a estimé que les agissements d'Israël montraient qu'il voulait «entraîner la région dans une guerre religieuse».

Le Hamas pour sa part a jugé que l'entrée des policiers dans la mosquée représente «une escalade dangereuse».

«Notre peuple, ses factions et la résistance ne resteront pas immobiles face à cette agression» a indiqué dans un communiqué Sami Abou Zouhri, porte-parole du mouvement.

Le ministre palestinien des

Affaires étrangères a condamné les autorités israéliennes pour cette «provocante» visite de juifs ultra-orthodoxes.

Condamnations et appels à cesser les violences

Face à ces violations, la diplomatie palestinienne a appelé la communauté internationale à intervenir pour protéger l'identité des lieux saints musulmans et chrétiens à El-Qods et préserver ces lieux, mettant en garde contre la «judaïsation d'El-Qods». La Jordanie gardienne des lieux saints musulmans et chrétiens à El-Qods, a été la première à condamner l'incursion de la mosquée d'Al-Aqsa par les forces d'occupation israéliennes et appellé aux efforts internationaux en vue de mettre fin à de



tels actes d'Israël, estimant que de telles descentes dans les cours de la mosquée constituent des violations flagrantes. La diplomatie française à travers son porte-parole Romain Nadal a exprimé son inquiétude quant à la situation dans la mosquée affirmant son engagement pour faire avancer les négociations. La Turquie n'est pas restée en marge, et a sévèrement condamné la violation du lieu saint par la police israélienne appelant à mettre fin à ses agissements illégaux.

La Ligue des pays arabes, pour sa part a fortement dénoncé la violation par les forces de l'occupation, des colons, des extrémistes et un ministre de l'actuel gouvernement israélien de l'esplanade d'El-Aqsa, rappelant que l'organisation suit de près les développements de la situation.

La situation d'El Aqsa au cœur d'une réunion de la Ligue arabe

Des ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe se

réuniront le 5 août au Caire pour examiner les derniers heurts dans la mosquée Al-Aqsa à El Qods occupée, a annoncé lundi un responsable palestinien.

Cette réunion de 15 ministres arabes, doit examiner «les derniers développements dangereux» à El Qods occupée, «l'escalade israélienne» dans la mosquée Al-Aqsa et la poursuite de la colonisation, a déclaré le principal négociateur palestinien Saëb Erakat après une rencontre avec le chef de la Ligue arabe Nabil al-Arabi.

Les ministres examineront également l'état des pourparlers de paix entre les Palestiniens et les Israéliens, selon le responsable palestinien.

Ces pourparlers sont au point mort depuis l'échec des efforts diplomatiques engagés par les Etats-unis en avril 2014, et la sanglante agression contre Gaza l'été dernier qui a tué 2.200 Palestiniens.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : DE BOURA
DAIRA : DE BOURA
COMMUNE : DE BOURA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 49-alinéa 2

Du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la commune de Bouira informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre paru le 28/06/2015 dans le quotidien (DK NEWS) et le (EL HAKAIK) relatif aux projets suivants :

- Amélioration urbaine-réalisation de deux voies parallèle à la RN 18 AMMAR KHODJA BOUIRA .

qu'après étude et examen des offres, les marchés ont été attribués provisoirement Lors de la réunion de la commission d'évaluation des offres en date 23/07/2015 et détaillées comme suit :

INTITULE DE L'OPERATION	Entreprise	Note Globale	Montant	Délai	O.B.S
amélioration urbaine-réalisation de deux voies parallèle à la rn 18 Ammar khodja BOUIRA	E.T.R.B / BACHE HAMID	40/60	26.756.374.32 DA N° FISCAL 197.410.010.011.260	04mois	L'entreprise moins disante

Les soumissionnaires intéressés peuvent se rapprocher du bureau des marchés au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché et prendre connaissance de leurs offres techniques et financières, conformément à l'article 126 du décret présidentiel n° 10/236 DU 07/10/2010.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par la commune peut introduire un recours dans les DIX (10) jours, à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, au près de la commission communale des marchés publics, conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n° 236/2010 DU 07/10/2010.

DK NEWS

Anep : 338 143 du 29/07/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN-DEFLA
DAIRA DE HAMMAM-RIGHA
COMMUNE DE AIN-TORKI
NIF : 098544239080800

ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Le président de l'APC de la commune de AIN TORKI lance un avis d'annulation d'attribution provisoire au profit de : L'entreprise Nationale des Grands Ouvrages d'Art E.N.G.O.A wilaya de ALGER daté le : 30/06/2015, paru suivant les journaux : El- djazairia el oula et DK NEWS en date du 07/07/2015 pour projet :

➤ Etude et réalisation d'un passage inférieur sous la R.N N° 04 (au PK 69+ 000) au niveau du col kandek.

DK NEWS

Anep : 338 157 du 29/07/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
Wilaya de BATNA

DIRECTION GENERALE
DEPARTEMENT MAITRISE D'OUVRAGES
SERVICE CONDUITE DES OPERATIONS
REF/ 455.. / DMO / /DG/2015

MISE EN DEMEURE N° 01

PROJET : réalisation des VRD de 40/730/1000 logements publics locatifs à EL DJEZZAR

Programme : 2010/2014 1ere tranche 2011

L'entreprise CHEBILI DJAHID résidente à BARIKA wilaya de BATNA, titulaire de la convention n°: 16/2015 Approuvée le : 01/02/2015, relative à la réalisation des VRD de 40/730/1000 logements publics locatifs à EL DJEZZAR est mise en demeure de renforcer le chantier en moyens humains et matériels et de l'approvisionner en matériaux de construction et ceci dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de publication de la présente mise en demeure.

Faute de quoi le présent marché sera résilié à ses torts exclusifs.

DK NEWS

Anep : 338 356 du 29/07/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction
Wilaya d'Algér

1 ère MISE EN DEMEURE

L'entreprise EURL ETPB AMMI ABDELOUAHAB sise à INFCS VILLA N°18 Tixeraine Bir Mourad Rais, titulaire d'un marché N°514/2014 en date du 31/12/2014 relatif aux travaux de VRD primaires et secondaires des sites :

- 470 LSP à Ain Benian.

-542 LPL à Ouled Fayet.

Est mise en demeure de renforcer le chantier en moyens humains et matériels dans un délai de 48 Heures.

Faute de quoi, des mesures coercitives seront appliquées selon la réglementation en vigueur.

DK NEWS

Anep : 338 359 du 29/07/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°51 / 2015

NIF : 09982 601900 27 19

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 10-236 du 28 chouâl 1431 correspondant au 07 octobre 2010 Complète et modifie portant réglementation des marchés publics, la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, lance un deuxième avis d'appel d'offres national restreint pour la :

Réalisation d'un institut des sciences techniques, des activités physique et sportives (2.000 places pédagogiques) à Médéa

Lot N°01 : Bloc Pédagogique-Bloc Administration

Lot N°02 : Bloc Bibliothèque

Lot N°03 : Annexes Sportives :

-Salle de Sport.

-Piscine

-Stade de Foot

-Terrain Combine

Lot N°04 : Aménagement extérieur-VRD

Les entreprises intéressées par le présent avis qui possèdent l'attestation de qualification et de classification professionnelle catégorie cinq (05) et plus (activité principale ou secondaire bâtiment) ayant réalisé un projet de catégorie (C) et plus durant les dix (10) dernières justifiées par les attestations délivrées par les maîtres d'ouvrages publics.

La présentation de qualification et de classification professionnelle doit être en cours de validité le jour d'ouverture des plis, les entreprises peuvent retirer les cahiers des charges auprès de :

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Médéa

Cite 24 Février Teniet el Hadjer – Médéa –

LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

DE LA WILAYA DE MEDEA - CITE DU 24 FEVRIER –

Les offres accompagnées des documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

1- L'OFFRE TECHNIQUE

- Procès verbal de visite du site.
- La déclaration à soucrire dûment renseignée, datée et signée.
- Le présent marché paraphé et signé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques avec précision des délais de réalisation.
- Le protocole d'accord de constitution de groupement, en cas de soumission dans cette forme, avec la définition des missions et des parts de chaque membre et précision du Chef de file.
- Une copie du certificat de qualification et classification professionnelles en cours de validité.
- Une copie du registre de commerce.
- Les références bancaires et attestation de solvabilité.
- Copie des statuts de l'entreprise.
- Les bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des trois (03) dernières années précédant celle de la soumission (2011, 2012, 2013) visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire aux comptes.
- Copies des attestations fiscales et d'organisme de sécurité sociales (CNAS et CASNOS).
- Copie de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité.
- Liste des moyens humains de l'entreprise mobilisés pour ce chantier (en joignant une attestation de la Sécurité sociale faisant ressortir nominativement la liste du personnel déclaré ainsi que les diplômes).
- Liste des moyens matériels de l'entreprise (en joignant les pièces justificatives, matériel roulant : cartes grises, factures, contrat de location notarié ou contrat de leasing).
- Attestations de bonne exécution visées par des maîtres d'œuvre publics.
- Débit, planning, d'exécution des travaux.
- Une caution de soumission strictement supérieure à un (01%) pour cent du montant de la soumission en TTC (pour les offres dépassant 1.000.000.000 DA).
- Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien (SARL, EURL, SNC etc.)
- Déclaration de probité renseignée ; datée et cachetée et signée.
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).

2- L'OFFRE FINANCIERE:

- la lettre de soumission dûment renseignée, datée, cachetée et signée.
- le bordereau des prix unitaires dûment rempli en chiffre et en lettre et signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.
- le devis quantitatif et estimatif de l'offre dûment signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.

Devront parvenir dans 21 jours à compter de la première parution du présent avis dans le bulletin officiel du marché de l'opérateur public BOMOP ou la presse national. Le dépôt des offres sera le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 13:00. L'enveloppe extérieure contiendra trois (03) enveloppes séparées la première comportant l'offre technique, deuxième comportant l'offre financière, et la troisième comportant caution de soumission, cacheté et anonyme portant la mention suivante.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Réalisation d'un institut des sciences techniques, des activités physique et sportives (2.000 places pédagogiques) à Médéa

Lot N° :.....

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

Adressées à : MONSIEUR LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS

DE LA WILAYA DE MEDEA CITE DU 24 FEVRIER

Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant une durée de 03 (Trois) mois + la durée de proréation des offres (21) jours

Les entreprises soumissionnaires sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis fixée le dernier jour correspondant à la préparation des offres à 14:00 à la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa (La Salle de réunion).

DK NEWS

Anep : 338 364 du 29/07/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou
08:45 Autre : Météo
08:50 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
09:50 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:20 : Au nom de la vérité
10:30 : Au nom de la vérité
11:20 : Au nom de la vérité
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:35 : Petits plats en équilibre été
13:40 : Au cœur des Restos du cœur
13:45 Autre : Météo
13:50 Autre : Météo des plages
13:55 : Une famille formidable
15:40 Série TV : Nos chers voisins
17:00 Autre : Le meilleur menu de France
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Wish List, la liste de vos envies
19:55 Autre : Météo
20:00 Autre : Journal
20:30 Autre : Tirage du Loto
20:33 : Petits plats en équilibre été
20:35 Autre : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Série TV : Pep's
20:55 Série TV : Arrow
21:45 Série TV : Arrow
22:35 Série TV : Arrow
23:25 Série TV : Flash

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:30 Autre : Météo des plages
09:35 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:37 : Des jours et des vies
10:00 : Amour, gloire et beauté
10:25 Série TV : L'amour à 200 mètres
10:55 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:00 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:40 Autre : Météo 2
13:45 Culture Infos : Consomag
13:50 Culture Infos : Toute une histoire
15:00 Culture Infos : Toute une histoire
16:05 Culture Infos : Comment ça va bien !
17:10 Culture Infos : Comment ça va bien !
18:15 Autre : Joker
18:30 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:55 Autre : Météo 2
20:00 Autre : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:44 Série TV : Parents mode d'emploi
20:45 : Manaudou et Lucas se jettent à l'eau
20:50 Culture Infos : Alcaline l'instant
20:51 Autre : Météo 2
20:55 Autre : Météo des plages
20:56 Série TV : Cain
21:50 Série TV : Cain
22:40 Série TV : Cain
23:40 : Rendez-vous en terre inconnue

3

- 06:00 Autre : EuroNews
06:40 Culture Infos : Ludo
06:43 : Popeye
06:48 : Popeye
06:54 : Popeye
07:00 Série TV : Georges le petit singe
07:23 Série TV : Georges le petit singe
07:50 : Les nouvelles aventures de Peter Pan
08:15 Série TV : Ninjago
08:41 : Les lapins crétins : invasion
08:47 : Les lapins crétins : invasion
08:54 : Les lapins crétins : invasion
09:02 Culture Infos : Ludo vacances
09:03 : Les lapins crétins : invasion
09:09 : Les lapins crétins : invasion
09:15 : Les lapins crétins : invasion
- 09:26 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Associés
09:47 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Associés
10:13 Série TV : Zip Zip
10:24 Série TV : Zip Zip
10:40 : Les lapins crétins : invasion
10:46 : Les lapins crétins : invasion
10:54 Série TV : Le Petit Prince
11:21 Série TV : Le Petit Prince
11:43 : Scooby-Doo en France
11:45 Culture Infos : Consomag
11:50 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:30 Série TV : Un cas pour deux
14:35 : Louis la Brocante
16:10 Culture Infos : Un livre, un jour
16:15 Autre : Des chiffres et des lettres
16:55 Autre : Harry
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19:30 Autre : 19/20 : Journal national
19:58 Autre : Météo
20:00 Culture Infos : Tout le sport
20:15 Autre : Météo régionale
20:20 : Plus belle la vie
20:45 Autre : Météo des plages
20:50 Culture Infos : Des racines et des ailes
22:40 Autre : Météo
22:45 Autre : Soir 3
23:15 Culture Infos : L'affaire des vedettes de Cherbourg

CANAL+

- 06:25 Autre : Jamel Comedy Club
06:55 Série TV : Petit vampire
07:05 Série TV : Scary Larry
07:20 Série TV : Copy Cut
07:30 : Oggy et les cafards
07:40 Série TV : Camp Lakebottom
07:50 Série TV : L'île aux monstres
08:04 Série TV : Alien Monkeys
08:10 Série TV : Mon oncle Charlie
08:30 Série TV : Revenge
09:10 Série TV : Revenge
09:50 Autre : Zapping
10:00 Autre : Les Guignols de l'info
10:10 Cinéma : Le conte de la princesse Kaguya
12:20 Série TV : The Big Bang Theory
12:45 Autre : Météo des plages
13:46 Autre : Le JT
13:02 Autre : La météo
13:03 Autre : Zapping
13:15 : Les nouveaux explorateurs
14:15 Cinéma : Sexy Dance 5 : All in Vegas
16:00 Culture Infos : Le tube
16:40 Cinéma : Nos pires voisins
18:20 Série TV : The Big Bang Theory
18:44 Autre : Météo des plages
18:45 Autre : Le JT
19:05 Autre : La météo
19:10 Culture Infos : Le supplément
20:25 Autre : Le petit journal
20:55 Cinéma : Des lendemains qui chantent
22:25 Cinéma : Les Francis
23:50 Série TV : The Affair

M

- 06:00 Autre : M6 Music
07:05 Autre : Météo
07:10 Série TV : Glee
08:05 Série TV : Glee
09:00 Autre : Météo
09:05 Culture Infos : M6 boutique
10:05 Série TV : Modern Family
10:25 Série TV : Modern Family
10:45 Série TV : Once Upon a Time
11:45 Série TV : Once Upon a Time
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:45 : Vilains petits mensonges
15:40 : Une famille sur les bras !
17:35 Autre : Les reines du shopping
18:40 : Un trésor dans votre maison
19:40 Autre : Météo
19:45 Autre : Le 19.45
20:10 Série TV : En famille
20:55 Autre : Qui est la taupe ?
22:45 Série TV : Murder
23:35 Série TV : Murder

TÉLÉ

La sélection

20h55

TF1

Arrow

Résumé

Nyssa, la fille de Ra's Al Ghul, se rend à Starling City dans le but de ramener Sara à Nanda Parbat avec elle. Felicity annonce à Walter que Tempest, la société de Moira Queen, est toujours active. Par ailleurs, des mouvements de fonds ont été constatés sur les comptes de la société. Oliver est appelé à l'hôpital. Laurel y a été transportée après un évanouissement. Oliver remarque une coloration étrange dans son œil...

2

20h45

Caïn



Résumé

Le cadavre d'une femme a été découvert sur les rochers de l'île du Frioul. Le corps de la victime est mutilé, nu. Un noeud papillon encercle le cou en guise de signature : il était l'emblème de Golden Jane, star du porno des années 90. Revenue vivre sur l'île de son enfance, l'ancienne vedette est rejetée par sa famille et montrée du doigt par ces habitants. Mais il lui reste au moins deux fans : Caïn et l'assassin...

3

19h30

Des racines et des ailes



Résumé

Du côté français des Pyrénées, rencontre avec Eric, dermatologue, et Marjorie, infirmière. Ce couple, amoureux de la région, édite des ouvrages sur les plus beaux vols de montagne. Architectes, Pierre Marsan et Vincent Fabre parcourent, quant à eux, le massif à moto. Puis direction le désert des Barènes, où José Mari, agriculteur et éleveur, organise régulièrement des promenades à cheval. Bernard Bertrand, botaniste de renom, parcourt le massif pyrénéen pour observer et inventorier la végétation. Enfin, Véronique Zénoni, une des rares vétérinaires ostéopathes, sillonne les Pyrénées pour soigner les animaux, des chevaux aux vaches, en passant par les cigognes.

CANAL+

20h55

Des lendemains qui chantent



Résumé

Au soir du 21 avril 2002, Léon, viscéralement de gauche, hésite à voter pour Jospin. Dans l'isolement, il se repasse le film de sa vie depuis le 10 mai 1981, le grand soir où il rencontra Noémie. Depuis, la vie a séparé ceux qui s'aiment, son frère a réussi et pas mal d'illusions ont mis les voiles.

M

20h50

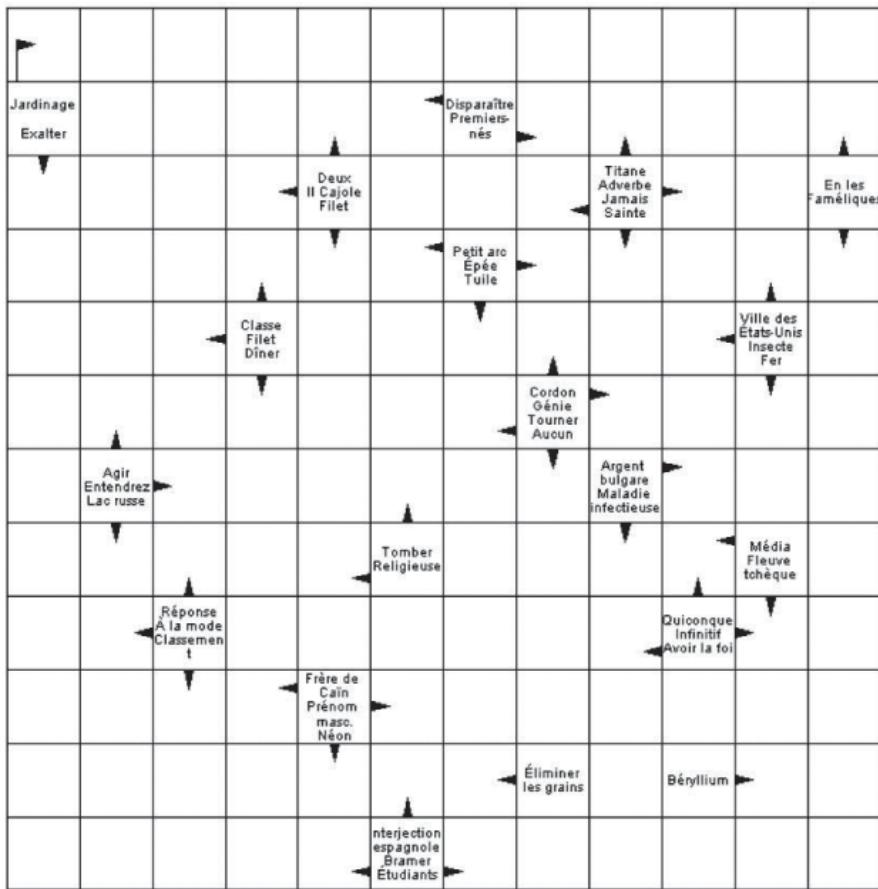
Qui est la taupe ?



Résumé

Les candidats quittent les plaines sauvages d'Afrique du Sud et font leur entrée à Johannesburg, où l'ambiance sera plus électrique que jamais. Leur première mission se déroule au coeur de Soweto, aux Orlando Towers. Du haut de ces tours, les candidats tentent de faire le grand saut. La deuxième mission a lieu dans une usine désaffectée, où trois épreuves attendent les candidats. Ils pourront observer les performances de chacun sur des écrans. Le soir, à l'hôtel, les candidats se livrent à une partie de poker menteur. Une immunité et de nombreux avantages sont en jeu. L'aventure se poursuit avec une partie de paintball : lancés à la recherche d'enveloppes, les candidats sont poursuivis par un chasseur. Enfin, un questionnaire visant à déterminer le profil de la taupe clôt l'émission.

Mots fléchés n°1023



Samouraï-Sudoku n°1023

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

2	5		8		6	4						
4		1	6	5	7	9						
6				3								
2					1							
1						2						
3							8					
7								4				
9	2	8		7	3	6						
3	1				4							
									2	1		
										8		
										7		
										1		
											9	

2	8											
7												
9	1											
3	1	8		7	2							
8	2	6	3	9	4							
4					8							
6					2							
4						6						
3						7						
9							8					
6	1	4	9	7	8							
5	8		2		4							

DÉTENTE

Proverbes

On ne doit pas laisser son travail à la dernière minute.

Proverbe algérien

Travaille, et tu deviendras fort ; assieds-toi, et tu sentiras mauvais.

Proverbe berbère

Toutes choses sont difficiles avant que d'être faciles.

proverbe arabe

La nuit, tous les chats sont gris

Proverbe français

C'est arrivé un 29 juillet

2005 (Irlande) : après 35 ans de lutte contre la présence britannique, l'IRA provisoire annonce la fin immédiate de sa campagne armée et la reprise de son désarmement, sans pour autant s'autodissoudre.

2010 : Pakistan : le vol 202 Airblue s'écrase au entraînant la mort de 152 personnes.

Espagne : un vote parlementaire interdit les corridas en Catalogne et donne une victoire historique aux opposants à la tauromachie.

2011 : résolution n° 2001 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation concernant l'Irak.

Célébrations :

- Journée mondiale contre l'hépatite.

- Australie : Jour de l'arbre (Arbor Day).

- Canada : Commémoration du Grand Dérangement

Mots croisés n°1023

Horizontalement:

- Etranglement du gland de la verge par le prépuce
- Charrette - Aïrelle canneberge
- Ville de la République tchèque - Infinitif
- Eléments minces dont la trame est utilisée pour le revêtement d'un autre
- Dysprisum - Filet de pêche
- Fait du tort à qqn - Chanceuse
- Nom de deux pharaons de la XIX^e dynastie - Chute de la paupière supérieure
- Interjection - Bourgeon secondaire situé sur le côté du bulbe de certaines plantes
- Négation - Civière - Panorama
- Travailler dur - Titre d'honneur chez les Britanniques
- Engendre qqch - Appuyer
- Se dit d'un mot qui n'est pas nécessaire au sens de la phrase - Vieux

Verticalement:

- Ancien procédé de séparation de l'argent et du plomb par liquéfaction
- Imitation des premiers sons émis par un bébé - Rivière du Zaïre - Ancien
- Caractère de ce qui est rapide - Théâtre national au populaire
- Cardinal français - Auteur-compositeur et chanteur belge
- Intercède auprès de Dieu - Prêtre
- Divinité lunaire, infernale et marine de la mythologie grecque - Casque
- Poète tragique grec
- Qui est à moi - Ville de Grèce - Rassemblement du peuple français
- Enlève - Grand, gros
- Oui est à lui - Oie mâle - Né
- Dans le lieu où l'on se trouve - Actions inconsidérées
- Débarrasser une culture de ses mauvaises herbes - Vitesse

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



HANDISPORT

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE PARAVOLLEY :
2 victoires et trois défaites pour l'Algérie



La sélection algérienne de paravolley (handisport) a enregistré deux victoires et concédé trois défaites aux championnats d'Afrique (hommes et dames), qui prendront fin, mercredi à Kigali au Rwanda.

Les succès des protégés des entraîneurs nationaux, Abdelkader Kefif et El Hadj Bensouha, ont été obtenus face à la RD Congo 3-0 (25-9, 25-14 et 25-11) et au Burundi 3-0 (25-16, 25-18 et 25-22). Les revers des coéquipiers du capitaine Kabli Kacem ont été subis face au Rwanda 0-3 (22-25, 16-25 et 22-25), au Kenya 2-3 (23-25, 25-15, 21-25, 25-22 et 8-15) et l'Egypte 0-3 (11-25, 20-25 et 6-25). Outre l'Algérie, le rendez-vous de Kigali qui qualifie le champion d'Afrique aux Jeux Paralympiques de Rio-2016 se joue en mini-championnat et a enregistré la participation de cinq autres nations : Egypte, Kenya, RD Congo, Burundi et Rwanda (pays hôte). Après cinq journées jouées, l'Egypte est leader avec un sans faute, suivie du pays hôte, le Rwanda (avec 4 victoires et une défaite) et du Kenya (trois succès et deux revers). L'Algérie vient en 4^e position avec deux succès et trois défaites, devant le Burundi (une victoire et quatre défaites) et la RD Congo qui ferme la marche avec cinq défaites en autant de matches.

Résultats des matchs joués jusqu'à lundi :**1^{re} journée : 23 juillet :**

Algérie - Rwanda 0-3 (22-25, 16-25 et 22-25)
Egypte - Burundi 3-0 (25-4, 25-4 et 25-6)

Kenya - RD Congo 3-0 (25-6, 25-20 et 25-18)

2^{ème} journée : 24 juillet :

Algérie - Kenya 2-3 (23-25, 25-15, 21-25, 25-22 et 8-15)

Egypte - RD Congo 3-0 (25-3, 25-5 et 25-5)
Burundi - Rwanda 0-3 (19-25, 14-25 et 15-25)

3^{ème} journée : 25 juillet :

Algérie - RD Congo 3-0 (25-9, 25-14 et 25-11)

Egypte - Rwanda 3-0 (25-18, 25-23 et 25-10)

Burundi - Kenya 0-3 (11-25, 20-25 et 20-25)

4^{ème} journée : 26 juillet :

Algérie - Egypte 0-3 (11-25, 20-25 et 6-25)

Rwanda - Kenya 3-0 (25-20, 25-14 et 25-17)

Burundi - RD Congo 3-0 (25-20, 33-31 et 25-12)

5^{ème} journée : 27 juillet :

Algérie - Burundi 3-0 (25-16, 25-18 et 25-22)

Rwanda - RD Congo 3-0 (25-16, 25-8 et 25-12)

Egypte - Kenya 3-0 (25-14, 25-15 et 25-9).

APS

Sudoku N°1022

3	5	1	4	6	7	8	9	2
4	6	2	0	1	8	0	7	3
5	1	7	0	2	3	1	5	4
9	1	4	5	7	6	2	8	5
6	8	3	2	9	4	7	1	6
7	2	5	8	5	1	3	4	9
6	5	8	1	8	0	4	2	7
2	7	9	6	4	3	1	8	2
1	4	9	7	2	8	6	5	3

9	2	4	7	3	8	1	6	5
0	1	3	2	9	6	8	7	4
5	6	7	4	1	8	9	2	3
3	4	6	5	6	2	1	9	8
6	7	8	9	5	3	2	4	1
2	9	1	8	7	4	3	6	9
2	5	6	7	8	9	1	4	3
7	8	3	9	2	5	6	1	0
1	9	4	3	2	6	8	5	7

Solution**Mots Croisés N°1022**

PALISSADIQUE
INUSUEL■DURS
NAGER■UNIE■S
ATERIEN■OBEI
CE■AMR■STERE
OXONIUM■ECRU
TIN■SPICS■A
HECT■TEL■OTE
E■LAVIT■AMIE
QUEUSOT■COQS
UND■NEON■UT
EIDERS■HEBEI

Mots Fléchés N°1022

Enfin Amina Bettiche, à la recherche de sa forme compétitive est également à Paris dans un des centres sportifs de la capitale parisienne. « La DTN a répondu favorablement aux demandes des entraîneurs des athlètes qualifiés aux Mondiaux-2015, concernant un stage précompétitif avant le rendez-vous de Pékin », a pour sa part, assuré le chargé des équipes nationales, Abdelkrim Sadou, précisant que « la direction technique nationale est en contact avec les athlètes et leurs staffs qui se portent bien et leur préparation se déroule dans de bonnes conditions ». M. Sadou a ajouté que les staffs techniques des athlètes ont choisi eux même leurs lieux de stage.

**ATHLÉTISME MONDIAUX DE PÉKIN****Les 9 qualifiés algériens en stage de préparation à l'étranger**

Les neuf athlètes algériens qualifiés pour les championnats du monde d'athlétisme, prévus du 22 au 30 août prochain à Pékin en Chine ont entamé leurs stages pré-compétitifs à l'étranger, a-t-on appris lundi auprès de la cellule de communication de la fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

Tous les qualifiés ont opté pour des regroupements en France à l'exception de la marathoniennne Barkahoum Drici qui a choisi le complexe sportif d'Ifrane au Maroc, où elle a entamé son stage le 19 juillet. En France, c'est à Paris et Font Romeu que les « mondialistes » ont été domicilié, à l'image de Taoufik

Makhlofi qui se trouve avec son groupe sous la houlette du Français Philip Dupont, tout comme Yacine Hathat, Nabil Tabti et Hicham Bouchicha qui s'entraînent sous la direction d'Abdelkrim Lamri, ajoute la même source.

« Nos athlètes sont dans de bonnes conditions et se préparent convenablement selon le programme de chacun. Après la visite médicale effectuée ici sur place,

nous avons entamé le travail à raison de deux séances par jour, soit une la matinée et l'autre le soir (Jusqu'à 19h30) a raison de deux heures chacune », précise le communiqué de la Fédération citant le coach Lamri. Le décathlonien Larbi Bouraada et la marathoniennne Souad Ait Salem sont à Vincennes à Paris, non loin de Compiègne où se prépare Abdelmalek Lahoulou sur le 400 m haies.

LUTTE**FESTIVAL NATIONAL DE BEACH WRESTLING****La compétition samedi à Tipasa**

Le Festival national de Beach Wrestling aura lieu samedi prochain à Tipasa, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Organisé par la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tipasa en coordination avec la FALA, ce festival national a pour objectif la prospection des lutteurs en prévision des premiers jeux méditerranéens de plage, prévus du 28 août au 6 septembre à Pescara en Italie. L'ac-

cueil des participants est prévu pour vendredi à partir de 16h00 ainsi que la réunion technique, la visite médicale et la pesée des catégories de poids garçons (70 Kg, 80 Kg, 90 kg, +90 Kg) et filles (60 kg, 70 kg, +70 Kg). La compétition, qui se déroulera selon les règlements internationaux de Beach Wrestling, aura lieu samedi de 10h00 à 12h30 pour les éliminatoires (garçons et filles). Les finales sont programmées de 16h00 à 18h00.

**TENNIS****Coup d'envoi de la 6^{ème} étape du circuit fédéral à Mostaganem**

La 6^{ème} édition du circuit fédéral de tennis des moins de 15 ans a débuté lundi aux courts de Salamandre (Mostaganem), avec la participation de 64 concurrents de 15 ligues de wilayas. Cette compétition, organisée par la Fédération algérienne de tennis (FAT) dans le cadre de son calendrier de la saison sportive 2014-2015 en collaboration avec la ligue de wilaya de Mostaganem, est dotée de prix d'une valeur globale de 170 000 DA. Son programme comporte des éliminatoires jusqu'au 31 juillet. Les finales se auront lieu le 1er août prochain. Le président de la ligue de wilaya de tennis, Amine Hamzaoui a indiqué que cette manifestation sportive constitue une occasion pour améliorer le classement des partici-

pants, détecter de nouveaux talents pour renforcer l'élite nationale et relancer le tennis dans la wilaya de Mostaganem. Il a annoncé également que la wilaya de Mostaganem abritera de la période, du 2 au 8 août prochain, deux circuits fédéraux de tennis des moins de 14 et moins de 12 ans (garçons et filles) avec la participation de 96 éléments de 15 ligues de wilayas. Le championnat régional de tennis se tiendra du 28 au 30 août avec la participation de 48 sportifs (filles et garçons) des wilayas de Mostaganem, Oran, Tlemcen et Chlef, selon le même responsable. Les courts de Salamandre comptent cinq terrains en terre battue dont un court principal doté d'une capacité d'accueil de 500 spectateurs.

Sudoku N°1022		Solution		Mots Fléchés N°1022	
Sudoku N°1022	Solution	Mots Croisés N°1022	Mots Fléchés N°1022	Scripturaire	Scripturaire
				AIOLI■SAUNER LAPINE■IXODE INA■SOUL■CUI FORMOL■LATIN I■TENERE■ART COZES■PRIVEE ALS■BRAVOR TYR■MA■IE■M■ IMAGERIE■VIN OPTERIONS■EU NESLE■STABLE	AIOLI■SAUNER LAPINE■IXODE INA■SOUL■CUI FORMOL■LATIN I■TENERE■ART COZES■PRIVEE ALS■BRAVOR TYR■MA■IE■M■ IMAGERIE■VIN OPTERIONS■EU NESLE■STABLE
Mots Croisés N°1022	Mots Fléchés N°1022	Solution	Solution	Scripturaire	Scripturaire

LIGUE 1 MOBILIS

Pourquoi la FAF interdit le recrutement des joueurs étrangers

Saïd Ben

Le bureau fédéral de la fédération algérienne de football (FAF), réuni samedi dernier en session ordinaire, a décidé d'interdire le recrutement des joueurs étrangers dans les clubs professionnels à partir du prochain mercato (hiver), pour plusieurs raisons dont celle de leur couverture sanitaire et financière.

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) a déclaré, hier, au quotidien sportif algérien El Khabar Erriadhi que cette décision a été prise pour bien assurer les joueurs étrangers et surtout pour régler l'anarchie qui sévit au sein des clubs en matière de recrutement de cette catégorie de joueurs.

Le président de la FAF explique, entre autres, cette décision par le fait que «plusieurs raisons incitent à la faire dont le manque d'assurance des joueurs qui ne sont pas justement assuré au niveau de la Caisse du même nom, de plus certains joueurs ont empêché des sommes faramineuses sans même jouer la moindre minute. De plus, poursuit le président de la FAF, on note des dizaines de réclamations contre les clubs sont au niveau de la Fifa où les joueurs demandent leurs droits auprès de leurs responsables des clubs respectifs qui leur ont joué des tours sur le plan financier».

D'autre part, le président de la Faf tient à relever que cette « décision n'est pas prise pour interdire les joueurs étrangers à venir jouer en Algérie, mais pour régler la situation d'anarchie qui sévit dans notre football sur le sujet». De plus, Raouraoua indique que « la Fifa



ne pourrait intervenir dans cette décision qui est d'ordre interne, car les Associations ont tous els droits de gérer leur championnats locaux comme elle le veulent».

Pour mieux comprendre la situation, il est utile de rappeler qu'au mois de mars dernier, des statistiques dévoilées par la Ligue de football professionnel (LFP) montrent que le nombre de joueurs étrangers bénéficiant de licences pour évoluer dans le championnat de Ligue une algérienne de football au titre de l'exercice 2014-2015 a augmenté de 13 par rapport à la saison précédente pour atteindre 32 éléments, soit un taux d'évolution de 68%.

Cette évolution n'est pas justifiée sur le terrain puisque le temps de jeu de ces joueurs étrangers est toujours limité.

Alors que l'on avait noté une moyenne de 38 minutes pour chaque joueur la saison dernière, le chiffre a baissé de deux minutes au cours de la

première partie de la saison en cours.

Pis, selon le vice-président de la LFP, Fawzi Guellali, il y a des joueurs de cette catégorie qui n'ont même pas bénéficié d'une seule minute avec leurs clubs respectifs depuis qu'ils ont été engagés. Un constat qui pousse à s'interroger sur les raisons de leur engagement avec tout ce qui en découle comme dépenses inutiles, ajoute la FAF.

Pour l'exercice 2014-2015, la Fédération algérienne de football (FAF) a autorisé les clubs de Ligue à recruter trois joueurs étrangers au lieu de deux, comme c'était le cas jusque-là, mais seulement deux d'entre eux ont le droit d'être sur le terrain lors d'un match officiel.

Aujourd'hui, la FAF vient donc de décider que désormais, il est interdit de recruter des joueurs étrangers dans les clubs professionnels à partir du prochain mercato. Les joueurs disposant d'un contrat pourront néanmoins jouer jusqu'à la fin de leur engagement avec leur club. Cette décision a été prise «compte tenu des difficultés financières, de l'impossibilité d'obtenir des devises légalement pour payer les salaires, indemnités de formation et de solidarité des joueurs étrangers», a expliqué le bureau fédéral, qui a déploré aussi dans ce registre «les agissements de certains agents de joueurs et autres acteurs du football peu scrupuleux». Le bureau fédéral de la FAF a en outre appelé les clubs professionnels à «revoir leur effectif de manière à faire des économies», notamment au passage que «le nombre de joueurs non utilisés ne cesse d'augmenter rendant la masse salariale exorbitante».

S.B.

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U-20) a entamé lundi un stage préparatoire au centre technique national de Sidi Moussa (Alger) en présence de 25 joueurs, rapporte la fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Ce stage prendra fin le vendredi 31 juillet, sous la conduite du sélectionneur national Mohamed Mekhazni. Désigné à la tête des U-20 en février dernier, Mekhazni, a débuté une large phase de prospection en avril dernier pour monter une équipe compétitive et entamer les futures éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017, dont la phase finale aura lieu en Zambie.

Liste des joueurs convoqués:

Arezki Tarik (MC Alger), Belouchat Tarek (MC Alger), Abdelkettah Hakim (MC Alger), Farhi Ibrahim Benhalima (USM Harrach), Douar Youcef (Paradou AC), Bouguerra Aymen (Paradou AC), Sifour Abdelmoumen (Paradou AC), Ait Abdelmalek Riad (USM Harrach), Belarbi Kamel Mohand Seghir (USM Harrach), Hamida Mohamed Riad (USM Harrach), Belarbi Mohamed Alae Eddine (ASM Oran), Hamra Abderrahim (ASM Oran), Yaïche Ilyes (USM Harrach), Khedara Miloud (CABB Arréridj), Khacem Mohamed Naoufel (USM Alger), Goudjil Dhayaeddine (ESM Koléa), Boutamina Hamad (CS Constantine), Boutrig Hamza Abderrahim (ES Sour El Ghozlane), Saadi Ismail (ES Sétif), Maalem Imad Eddine (CR Belouizdad), Amri Hadj Abderrahmane (US Biskra), Hamoudou Aymen (RC Arbaâ), Dribi Aissa (CRM Village Moussa), Benotmane Mansour (ES Sétif), Ghanem Fouad (JSM Béjaia).

DIVISION AMATEUR (GR. CENTRE) RC KOUBA Belaâradj nouvel entraîneur, Ouardi manager général

Le technicien Mohamed Belaâradj est devenu le nouvel entraîneur du RC Kouba (Division amateur de football) a appris l'APS mardi auprès de la direction du club algérois.

Belaâradj sera assisté dans sa mission par l'ancien international Mohamed Chaib, précise la même source. Par ailleurs, la nouvelle direction présidée par Djamel Nebib a désigné Mohamed Kaci Said en tant que directeur technique sportif (DTS) alors que Baâziz Safsafi sera le secrétaire général du club. De son côté, Mourad Ouardi a été nommé manager général du club koubéen. Le RCK, véritable pourvoyeur de grands joueurs par le passé, a entamé sa descente aux enfers au début des années 2000 pour se retrouver depuis quatre saisons en division amateur. Les Koubéens étaient pourtant proches d'une montée en Ligue 2 la saison précédente quand ils avaient dominé la meilleure partie de leur championnat, avant de sombrer dans le dernier virage de la compétition, permettant au Paradou AC de les surclasser. Cet échec a conduit le président Bahâ à jeter l'éponge, abdiquant à la pression des supporters qui ont réclamé son départ.

Raïssi approuve la décision de la FAF

Le président du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) Abdelkrim Raïssi a approuvé mardi la décision prise par la fédération algérienne de football (FAF) portant sur l'interdiction de recrutement des joueurs étrangers à partir du prochain mercato hivernal.

«Je pense que c'est une décision qui va permettre au joueur local d'avoir plus de valeur, je parle notamment des jeunes qui, à un moment donné, sont libérés par leurs clubs formateurs aux dépens de joueurs étrangers qui n'apportent généralement rien à l'exception de certains», a indiqué à l'APS le premier responsable du Doyen.

Le bureau fédéral de la FAF, réuni samedi en session ordinaire, a décidé d'interdire le recrutement des joueurs étrangers dans les clubs professionnels à partir du prochain mercato (hiver). Les joueurs disposant d'un contrat pour-



recèle au sein de son effectif trois joueurs étrangers en l'occurrence le défenseur camerounais Patrick Ngoula, l'attaquant éthiopien Salaheddine Said et le milieu brésilien Robertson. Ces joueurs seront appelés à quitter le club de la capitale dès la fin de leurs contrats respectifs.

LIGUE DES CHAMPIONS (4^e/GR.B) AL-MERREIKH-ES SÉTIF Les Sétifiens en stage au Caire à partir du 3 août

L'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football) effectuera un stage préparatoire au Caire en Egypte du 3 au 7 août en vue du match en déplacement face à Al-Merreikh du Soudan, le 9 août à Khartoum, comptant pour la 4^e journée (Gr B) de la Ligue des champions d'Afrique, a appris l'APS lundi auprès du club des hauts plateaux.

Le staff technique de l'Entente a décidé de programmer ce stage pour permettre aux joueurs de s'acclimater en vue de cette rencontre décisive pour les Sétifiens.

Le MCE Eulma, autre représentant algérien dans le groupe B, avait également effectué un stage au Caire avant son match face aux Soudanais

(défaite 2-0), dans le cadre de la première journée. Tenant du trophée, l'ESS peine à retrouver ses sensations africaines avec un bilan d'une défaite, une victoire et un match nul, accusant actuellement cinq points de retard sur l'USM Alger, leader du groupe avec 9 points, à trois journées de la fin.

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL (U20) Mekhazni dégage une ossature de 25 joueurs



La sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U-20) a entamé lundi un stage préparatoire au centre technique national de Sidi Moussa (Alger) en présence de 25 joueurs, rapporte la fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Ce stage prendra fin le vendredi 31 juillet, sous la conduite du sélectionneur national Mohamed Mekhazni. Désigné à la tête des U-20 en février dernier, Mekhazni, a débuté une large phase de prospection en avril dernier pour monter une équipe compétitive et entamer les futures éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017, dont la phase finale aura lieu en Zambie.

IKER CASILLAS DÉJÀ DÉCISIF À PORTO !

C'est l'un des transferts les plus médiatiques de l'été. Poussé dehors par sa direction, Iker Casillas a quitté le Real Madrid après 25 ans de bons et loyaux services, pour s'engager avec le FC Porto.

Passé le temps difficile des adieux, le portier espagnol s'est acclimaté à son nouvel environnement et a effectué ses premiers pas chez les Dragons. Ce lundi face à Schalke 04, il a même été l'un des grands artisans du match nul 0-0 de son équipe. En première période, Casillas est redevenu « San Iker » avec deux parades décisives, d'abord sur une magnifique volée d'Huntelaar, puis avec un peu de réussite sur un ballon vicieux.



TERRY JUSQU'EN 2017, VOIRE PLUS ?

Au club depuis 1995, John Terry (34 ans) ne se voit pas jouer dans un autre club anglais que Chelsea.

Dans un entretien au Guardian, le défenseur explique qu'il ne pourrait pas faire comme ses anciens coéquipiers, partis à la concurrence, à l'image de Franck Lampard (Manchester City) et Petr Cech (Arsenal). « Si je sentais que Chelsea allait me libérer ou pensait que je n'avais plus rien à apporter, je voudrais continuer à jouer mais ça ne serait pas en Premier League », a déclaré le défenseur central. En revanche, il n'exclut pas un départ en MLS, destination très à la mode chez les joueurs emblématiques du championnat anglais.

Néanmoins, John Terry ne considère pas de traverser l'Atlantique à court terme. « Je peux continuer au moins deux ans avec Chelsea », assure-t-il. « Je ne considère rien comme acquis. L'entraîneur (José Mourinho) m'a dit que si j'étais en forme, je serais dans l'équipe. Sinon, il fera me sortir de l'équipe pour en faire jouer un d'autre sans hésitation. Nous avons une relation honnête. Je vais tout donner pour lui, il a été un père pour moi pendant ma carrière et je lui dois énormément. Je me rends compte que ma carrière va s'arrêter alors je veux tout donner pendant les prochaines années. »

Welbeck visé par le Besiktas

Arrivé l'été dernier à Arsenal en provenance de Manchester United, Danny Welbeck se trouverait sur les tablettes d'une écurie turque. Selon Daily Star, Besiktas songerait à l'attaquant anglais pour compenser le départ de Demba Ba. Pour sa première saison à l'Emirates Stadium, le joueur de 24 ans n'a pas vraiment flambé avec 8 réalisations en 34 rencontres toutes compétitions confondues.

ARTURO VIDAL HEUREUX D'AVOIR REJOINT LE BAYERN

Le milieu chilien Arturo Vidal (28 ans), tout juste débarqué au Bayern Munich, a affiché pour AS son enthousiasme à l'idée de rejoindre l'équipe bavaroise, notamment son entraîneur : « Guardiola est l'un des meilleurs entraîneurs au monde, nous verrons comment ça se passera. » L'ancien Juventus a enchaîné : « Je suis ravi de cette étape franchie dans ma carrière, j'arrive avec une grande envie de vaincre. J'ai de bons souvenirs à l'Allemagne, qui m'a lancé dans le grand bain ». Il est vrai que Vidal a démarré sa carrière européenne au Bayer Leverkusen (2007).



AUBAMEYANG FAIT TAIRE LES RUMEURS

Dans le viseur de plusieurs grands clubs européens, au premier rang desquels Arsenal et le Paris Saint-Germain, Pierre-Emerick

Aubameyang a mis les points sur les « i » quant à son avenir. Alors que le Borussia Dortmund n'est absolument pas prêt à se séparer de son meilleur buteur de la saison dernière, celui-ci s'inscrit également dans le nouveau projet mené par Thomas Tuchel.

S'il s'est dit à plusieurs reprises qu'Aubame pourrait être tenté par un départ dans un autre championnat, le BVB avait rapidement fermé la porte, alors que les cartouches à la pointe de l'attaque ne sont pas légion. Mais une très grosse offre aurait pu tenter les deux parties. Néanmoins, la tendance semble aller dans le sens de discussions pour une prolongation de contrat avec revalorisation salariale à la clé, alors que le Gabonais est lié au club jusqu'en 2018. Pour calmer les dernières rumeurs, Aubameyang est lui-même monté au créneau, s'exprimant pour la première fois sur le sujet. « Vous pouvez être certain que je ne vais pas m'embêter à penser à autre chose : je suis heureux au Borussia, heureux dans la ville de Dortmund, heureux avec cette équipe », a-t-il confié au Welt am Sonntag.



JACKSON MARTINEZ EST COMME UN POISSON DANS L'EAU

D'après El Mundo Deportivo, l'international colombien qui s'exprimait auparavant à Porto a déclaré qu'il se sent bien au sein de l'effectif des Rojiblancos. « C'est un groupe qui travaille dur, qui est expérimenté et qui est engagé pour faire ce que l'entraîneur veut », a-t-il confié avant d'embrasser au sujet des fans du club de la capitale espagnole. Je tiens à remercier les supporters pour le soutien que je sens depuis que je suis arrivé à l'Atletico. »



ADEBAYOR EN PLUS DE J. AYEW ?

Christian Benteke désormais parti à Liverpool, Aston Villa est à la recherche de renfort offensif. L'entraîneur adjoint Ray Wilkins a confirmé l'intérêt du club pour Emmanuel Adebayor (31 ans, 13 matches et 2 buts en Premier League cette saison). « Il y a une chance qu'on le recrute. Adebayor veut nous rejoindre, il connaît la Premier League, donc ce serait une bonne recrue », a expliqué Wilkins à Talksport.

Adebayor ne sera pas retenu par Tottenham en cas d'offre satisfaisante. Pour rappel, Jordan Ayew (Lorient) s'est engagé ce lundi en faveur de Villa (cf. brève de 16h42).





Règlement TOMBOLA 2015

Article 1 : La société organisatrice de la TOMBOLA SARL DK NEWS au capital 100.000 DA dont le siège social est situé : 03, Rue du Djurdjura – Ben Aknoun Alger, ci-après « l’organisateur », représenté par son gérant : Monsieur CHERBAL Abdelmajid; organise une Tombola nationale ouverte pour tous les lectrices et lecteurs durant tout le mois de Ramadhan.

Article 2 : Objet du règlement :

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions générales de la Tombola que DK NEWS organise durant le mois de Ramadhan ainsi que les modalités d’identification des gagnants.

Article 3 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 01/07/2015 au 30/07/2015, la Tombola peut être prolongée ou diminuée dans sa durée pour des raisons propres à l’organisateur.

La date limite d’envoi du courrier contenant les (20) coupons est fixée à dix (10) jours après la fin de l’organisation de la Tombola et la date de la franchise de d’Algérie poste sera foi.

Article 4 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte à tous les lectrices et lecteurs ayant rempli en intégralité les coupons de participation et envoyés à l’adresse : DK NEWS, BP 147 Bureau de poste Ben Aknoun 16028. Ces coupons que les lectrices et lecteurs trouveront en page 27 devront être découpés selon la zone limitée à cet effet.

Les participants doivent collectionner tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les poster avant la date limite d’envoi à l’adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lectrice et lecteur ne peut prétendre à plusieurs participations ce qui induit qu'il ne sera retenu qu'une seule participation pour prétendre gagner un cadeau.

Tous les employés de DK NEWS, ou membres de leurs familles directes (conjoints ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs ne peuvent participer à cette tombola.

Les participants sont éligibles dans les cas suivants :

- Les candidats doivent résider en Algérie ;

- Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur une présentation de la carte d’identité Nationale et d’un document justifiant l’affiliation ;

- Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement

- Le courrier non franchisé par Algérie poste ne sera pas retenu, donc éliminé. Le fait de participer à cette Tombola implique l’acceptation sans réserve du présent règlement.

Article 5 : Acceptation du règlement.

Article 6 : Le coupon de participation

Un coupon sera toujours publié à la page 27 qui comprendra des zones où le participant doit remplir : Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, email, âge, fonction.

Article 6 : Avis aux gagnants

Les (15) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par téléphone, mail et SMS.

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants pour d'éventuelles opérations publicitaires.

Article 7 : Cadeaux

Les (15) gagnants tirés au sort recevront chacun, un des cadeaux suivants :

01-1 Billet OMRA (Touring Voyage Algérien) + Pack Venus

02-1 Billet OMRA (Touring Voyage Algérien) + Pack Venus

03-1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

04-1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

05-1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

06-1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

07-1 Billet (Aigle Azur) + Pack (Venus)

08-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

09-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

10-1 Machine à laver (Condor) + Pack (Venus)

11-1 Cuisinière (Condor) + Smartphone (Condor) + Pack (Venus)

12-1 Frigo (Condor) + Pack (Venus)

13-1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

14-1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

15-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

16-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

17-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

18-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

19-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

20-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

21-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

22-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

23-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

24-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

25-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

26-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

27-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

28-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

29-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

30-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

31-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

32-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

33-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

34-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

35-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

36-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

37-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

38-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

39-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

40-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

41-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

42-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

43-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

44-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

45-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

46-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

47-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

48-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

49-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

50-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

51-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

52-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

53-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

54-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

55-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

56-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

57-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

58-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

59-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

60-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

61-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

62-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

63-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

64-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

65-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

66-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

67-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

68-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

69-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

70-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

71-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

72-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

73-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

74-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

75-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

76-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

77-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

78-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

79-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

80-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

81-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

82-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

83-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

84-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

85-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

86-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

87-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

88-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

89-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

90-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

91-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

92-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

93-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

94-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

95-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

96-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

97-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

98-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

99-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

100-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

101-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

102-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

103-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

104-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

105-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

106-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

107-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

108-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

109-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

110-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

111-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

112-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

113-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

114-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

115-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

116-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

117-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

118-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

119-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

120-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

121-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

122-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

123-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

124-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

125-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

126-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

127-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

128-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

129-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

130-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

131-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

132-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

133-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

134-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

135-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

136-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

137-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

138-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

139-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

140-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

141-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

142-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

143-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

144-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

145-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

146-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

147-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

148-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

149-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

150-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

151-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

152-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

153-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

154-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

155-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

156-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

157-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

158-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

159-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

160-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

161-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

162-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

163-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

164-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

165-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

166-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

167-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

168-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

169-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmajid CHERBALDirecteur de la rédaction
Abdelmajid TAREB**RÉDACTION ADMINISTRATION**
3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62/63 - FAX : 021.94.66.82**
E-MAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com**PUBLICITE** : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62 (63) / FAX : 021.94.66.82 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.**Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE spa** - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19**

Mercredi 29 juillet 2015 - 13 Chaoual 1436 - N° 1031 - Troisième année

FÊTE NATIONALE Le Président Bouteflika félicite son homologue péruvien

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue péruvien, Ollanta Humala Tasso, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays.

«La célébration, par votre pays, de sa fête nationale, m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes vœux les meilleurs de bonne santé et de bien-être pour votre excellence, de progrès et de prospérité pour le peuple péruvien ami», a écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je tiens, en cette occasion, à vous réaffirmer ma volonté et ma disponibilité à continuer à œuvrer avec vous à l'approfondissement et au raffermissement des relations traditionnelles d'amitié et de solidarité qui unissent nos deux pays et nos deux peuples ainsi qu'au développement de notre coopération bilatérale dans les différents domaines», a souligné le président Bouteflika.

M. Benkhalfa jeudi à Moscou pour la 7^e session de la Commission mixte algéro-russe

Le ministre des Finances Abderrahmane Benkhalfa coprésidera, jeudi et vendredi prochains à Moscou, avec le ministre russe de l'Energie, Alexander Novak, les travaux de la 7^e session de la Commission intergouvernementale mixte de coopération algéro-russe, indique mardi un communiqué du ministère.

En visite officielle de deux jours à Moscou, M. Benkhalfa sera à la tête d'une délégation composée des représentants des différents départements ministériels qui prendront par à cette commission intergouvernementale mixte de coopération économique, commerciale, scientifique et technique, précise-t-on.

Cette rencontre permettra aux experts des deux pays de dresser un bilan d'exécution des recommandations consignées au procès verbal de la 6^e session, tenue à Alger les 29 et 30 avril 2013.

Elle leur permettra également d'identifier de nouvelles actions de coopération, pour «impulser une dynamique nouvelle aux relations bilatérales dans les différents domaines d'activité». La rencontre sera, en outre, mise à profit pour poursuivre les discussions sur les dossiers de coopération déjà engagés, selon la même source.

MONDE ARABE L'Algérie prend part au Caire à la réunion du réseau des femmes parlementaires arabes

L'Algérie représentée par l'Assemblée populaire nationale (APN) prend part aux travaux de la réunion du réseau des femmes parlementaires arabes «Raedad» organisée par l'ONU Femmes les 29 et 30 juillet au Caire, a indiqué mardi un communiqué de l'APN. Les participantes devront examiner, selon la même source, le «plan d'action des commissions de qualité et les cadres d'élargissement des membres au sein du réseau». La réunion sera présidée par le programme régional d'autonomisation économique et politique de la femme en Méditerranée, un programme régional conjoint entre la Commission européenne et l'ONU Femmes. Elle a pour objectif de «consolider l'autonomisation économique de la femme et soutenir sa participation dans le domaine politique et la prise de décisions dans la région sud de la Méditerranée». L'APN sera représentée lors de cette réunion par les députés Ismahane Benkasmia et Nadia Ihadadene.

APS

Le ministre des AE du Sultanat d'Oman aujourd'hui à Alger



Le ministre des Affaires étrangères du Sultanat d'Oman, Youcef Ben Alaoui Ben Abdallah effectuera aujourd'hui et demain une visite en Algérie à l'invitation du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Ramtane

Lamamra, indique mardi un communiqué du ministère. Les deux ministres «examineront lors de cette visite les questions relatives à la coopération bilatérale et aux voies et moyens de leur développement dans le cadre des préparatifs en cours de la 7^e commission

mixte algéro-omanaise prévue avant la fin de l'année à Mascate», selon le communiqué. «La visite permettra également aux deux parties d'échanger les vues sur les derniers développements sur la scène arabe et aux plans régional et international».

LE MINISTRE TUNISIEN DES AE : L'Algérie a «toujours soutenu» la Tunisie «Sur tous les plans»

Le ministre tunisien des Affaires étrangères, Taïeb Baccouche, a affirmé mardi que l'Algérie avait, toujours, soutenu la Tunisie sur tous les plans, soulignant que les deux pays entretiennent «des relations solides de fraternité et de coopération».

«L'Algérie a, toujours, soutenu la Tunisie sur tous les plans», a-t-il déclaré, cité par l'agence tunisienne TAP, en marge de la Conférence annuelle des chefs de missions diplomatiques et consulaires, relevant que les deux pays «maintiennent une coordination permanente

sur les plans sécuritaire, économique et politique.»

La conférence annuelle des chefs de missions diplomatiques permanentes et consulaires a lieu du 27 au 29 juillet, à Tunis, en présence d'un certain nombre de membres du gouvernement et de chefs de missions diplomatiques.

Au programme de cette conférence, selon la même source, plusieurs questions se rapportant aux «dossiers de la migration, la sécurité nationale, la stratégie nationale de lutte contre la violence et le terrorisme et le développement».



4^e session des consultations politiques algéro-polonaises

La quatrième session des consultations politiques algéro-polonaises se tiendra mercredi en Pologne, a indiqué mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Berekci, co-présidera, le 29 juillet 2015, avec Katarzyna Kacepczky, la sous-secrétaire d'Etat polonaise aux Affaires étrangères, la quatrième session des consultations politiques entre l'Algérie et la Pologne», a précisé la même source.



A cette occasion, les deux parties procéderont à une «évaluation globale» de leurs relations aux plans politique, économique et de la coopération culturelle, scientifique et technique.

Elles examineront également, les possibilités de partenariats «à la lumière des avantages comparatifs et des énormes atouts que possèdent les deux pays», est-il souligné. «Eu égard aux relations amicales qui lient les deux pays, les deux parties examineront les voies et moyens permettant de consolider les liens d'amitiés entre les peuples algérien et polonais», a ajouté le communiqué.

Le secrétaire général du ministère échangera également avec Mme Kacepczky les appréciations et points de vue des deux pays sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun, a conclu la même source.

ALGÉRIE - IRAN

M. Louh évoque avec l'ambassadeur iranien la coopération d'entraide judiciaire et juridique entre les deux pays

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a évoqué mardi avec l'ambassadeur de la République islamique d'Iran, Rédha Ameri, les voies et moyens de renforcer la coopération d'entraide judiciaire et juridique entre les deux

pays, indique un communiqué du ministère. Les deux parties ont échangé lors de cette rencontre «les voies et moyens de renforcer la coopération en matière d'entraide judiciaire et juridique», précise la même source. M. Louh et l'ambassadeur iranien «se sont félicités également de la qualité des relations entre l'Algérie et l'Iran, tout en insistant sur l'importance d'entretenir le dialogue et d'échanger les expériences dans les domaines d'intérêt commun», ajoute le communiqué.